BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1701-04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(331)

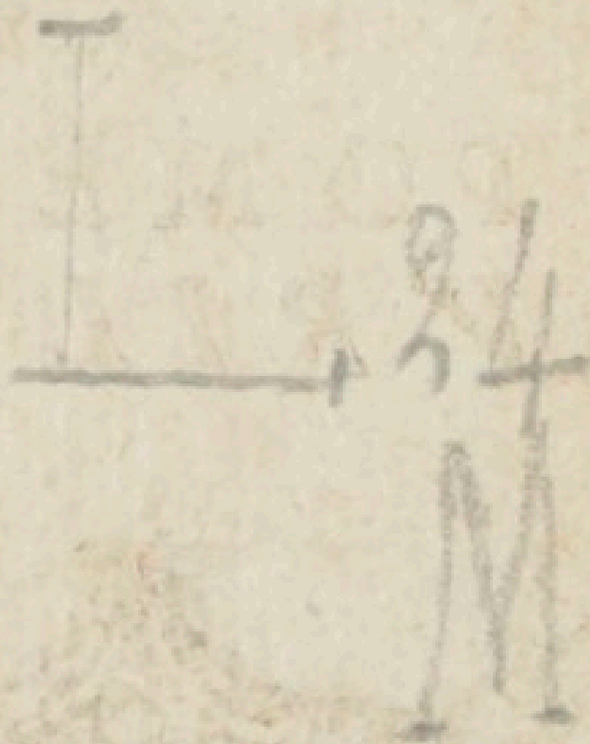

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

Divisé en deux Tomes.

TOME II.

AVRIL 1701.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du Palais, au Mercure Galant.

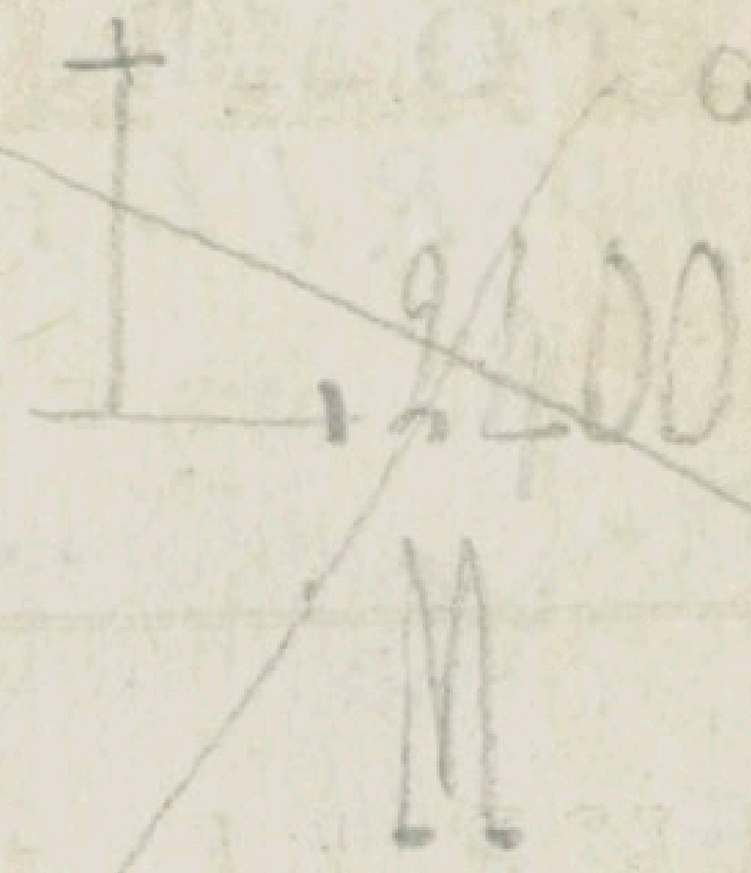

Ulu 5040

MERCVRE GALANT

SECONDE PARTIE.

AVRIL 1701.

LA pluye ayant recommencé le 13. Mars, avant que Messeigneurs les Princes partissent pour Marseille,

ainſi que je vous ay déja marqué que ces Princes en eſtoient partis, ils n'allerent point coucher à Aubagne comme il avoit eſté reſolu ; mais au Bauſſet qui eſt un Bourg à deux lieuës de Toulon. Ils en partirent le lendemain à neuf heures du matin, & trouverent une route fâcheuſe. Ils allerent toûjours entre des rochers affreux qui retreſſiſſent ſi fort les chemins en certains endroits, qu'il ne ſe trouvoit ſouvent que l'eſpace qu'il falloit pour les caroſſes, & un precipice au bas. Les Princes monterent à cheval dans ces endroits perilleux. Mr. le Maréchal de Noailles les avoit preparés à les paſſer à pied, ce qu'ils auroient fait ſi le vent euſt eſté auſſi violent qu'il l'avoit eſté le jour

precedent, parce qu'il s'engoufre ſouvent dans ces chemins eſtroits, juſqu'à renverſer les litieres qui ſont les voitures ordinaires de ce pays-là. Meſſeigneurs les Princes, aprés avoir paſſé tous ces chemins dangereux, & conduit leurs chevaux dans les paſſages les plus eſtroits avec l'adreſſe qui leur eſt ordinaire, remonterent en caroſſe une lieuë en deça de Toulon, où ils arriverent ſur le midy. Le corps qui eſtoit à la droite eſtoit composé de cent cinquante hommes, tous jeunes, & bien faits. Ils eſtoient en juſtaucorps rouge, & en plumets blancs. Le corps qui ſe trouva à la gauche, eſtoit composé de dix compagnies des vaiſſeaux, dont les ſoldats auſſi bien que les Officiers eſtoient

habillez de neuf. Les Officiers avoient un habit uniforme galonné d'or, ſur un drap gris blanc, ce qui faiſoit plaiſir à la vûë. Mſſeigneurs les Princes paſſerent entre ces deux corps, & trouverent Mr. le Comte de Grignan Lieutenant General, Commandant en Provence, Mr. le Marquis de Chalmaſel, Commandant de la Place, Mr. le Lieutenant de Roy, & le Maire, & les Conſuls en chaperon, accompagnez du Corps de Ville, & des principaux habitans, tous veſtus de noir, qui eurent l'honneur de les ſalüer, & de les recevoir hors de la demy-lune de la porte Royale, où l'on avoit dreſſé de grands palmiers, au deſſus, & au milieu deſquels il y avoit une grande

couronne Royale formée de fleurs de differentes couleurs. Il y avoit de chaque costé une rangée d'Orangers, & de citronniers en pleine terre tous chargés de fruits, qui formoient une allée jusqu'au pont levis de la demy-lune, au devant duquel il y avoit un Arc de Triomphe de 45. pieds de haut, revestu de mirthe, de laurier, de palmes, & de verdure. Les Armes de France, & celles de Messeigneurs les Princes estoient sur le fronton, & l'on voyoit au-dessus de ces armes un grand Soleil d'or, avec ces mots, tirez de la devise du Roy. *Nec pluribus impar.* Ils estoient en gros caracteres d'or. Il y avoit à toutes les faces du dedans, & du dehors de cet Arc des tableaux qui re-

presentoient les Vertus morales, & heroïques.

Le carosse de Messeigneurs les Princes s'étant arresté dans cette allée d'orangers & de citronniers, Mr. Desgranges fit approcher de la portiere Mr. le Comte de Grignan, Mr. le Marquis de Chalmasel, Mrs. les Maire, & Consuls, & Mr. Monier Avocat, premier Conseiller de Ville, lequel en qualité d'Assesseur eut l'honneur de haranguer Messeigneurs les Princes, en adressant la parole à Monseigneur le Duc de Bourgogne. Il les assûra au nom de la Ville, de la joye qu'elle ressentoit de leur arrivée, ainsi que du respect profond, & de l'obeïssance qu'elle garderoit toûjours pour tout ce que leur Souverain

demanderoit d'elle, Messeigneurs les Princes ayant témoigné d'un air gracieux qu'ils estoient contens de cette Harangue, ils continuerent leur route. On trouva la demy-lune de la porte gardée par une partie de la garnison de la Ville, dont les troupes qui estoient fort lestes parurent tres-bonnes. On entra ensuite dans Toulon dont toutes les ruës estoient tapissées, & toutes les fenestres ornées de tapis, & remplies de monde, & particulierement de Dames, ce qui faisoit un tres-agreable spectacle, parce que toutes les maisons estoient hautes & bien basties, & que la ruë par où l'on entra étoit neuve. Il y avoit une double haye de Bourgeois sous les armes avec des

cocardes de ruban bleu & blanc, des chapeaux bordez d'or, des plumets blancs, & des habits fort propres. Ces troupes s'étendoient jusqu'au logis de Mr. de Vauvré, Intendant de la Marine, qui avoit esté preparé pour recevoir Messeigneurs les Princes. Mr. le Marquis de Nemond, & Mr. de Langeron, Lieutenans Generaux de la Marine qui commandent dans le Port de Toulon, les receurent à l'entrée de cette maison, & les Capitaines de Vaisseaux se trouverent à droite & à gauche tout le long de l'escalier. Comme il y avoit eu ordre de ne point tirer de canon que les équipages ne fussent entrez, de peur que le bruit n'effarouchât les chevaux, les salves ne com-

mencerent que quelque temps aprés que les Princes furent entrez dans leurs appartemens. La Ville fit trois ſaluts de cent coups de canon chacun. Ils furent ſuivis des décharges de deux cens boëttes, de trois décharges de l'artillerie des Tours, & Forts qui deffendent la Rade, de trois décharges des ſix vaiſſeaux qui eſtoient moüillez, & enfin de quatre ſalves que le vaiſſeau le Prudent, qui eſtoit armé dans le Port, fit conſecutivement.

Meſſeigneurs les Princes dinerent en public dans une grande antichambre, autour de laquelle regnoient une baluſtrade, & des amphiteatres, afin qu'on les puſt voir plus aisément, ſans les incommoder. La pluſpart des Sei-

gneurs allerent ce jour-là disner chez Mr. l'Evesque de Toulon, qui leur fit une tres-grande chere.

Sur les deux heures & demie, Messeigneurs les Princes estant sortis de table allerent à l'Arcenal. Lorsqu'ils y entrerent, le Prudent fit une décharge de toute son artillerie, & pendant qu'ils y demeurerent, il en fit trois qui furent suivies de trois saluts de deux cens boëttes. Chaque Vaisseau qui estoit à la rade, & les Forts firent aussi trois décharges, & le Prudent en fit une cinquiéme lorsqu'ils en sortirent: ensorte que l'on compte, tant de la Ville, que des Forts & des Vaisseaux, trois mille trois cens coups de canon, & huit cens boëttes tirées en mesme temps.

Messeigneurs les Princes virent lancer à l'eau le Vaisseau nommé *le Parfait*, monté de soixante & douze canons. Ils se placerent sur un échaffaut qui leur avoit esté preparé, & qui estoit couvert de fort beaux tapis. Rien n'est si curieux, & si surprenant; puisque d'abord qu'on a osté six étayes qui sont au devant du Vaisseau neuf, & qui arrestent la machine, elle va avec un bruit impetueux prendre sa place dans l'eau, où l'on croit qu'elle va estre engloutie, & s'y tient comme si elle y avoit esté bastie.

On ne peut sans beaucoup d'étonnement voir en un quart d'heure de temps une masse si grande & si lourde partir comme d'elle-mesme avec une rapidité

incroyable, & se mettre en mer si facilement. Mr. de Vauvré qui estoit auprés des Princes, & qui ne les quitta point, leur fit remarquer beaucoup de choses curieuses, & répondit à toutes les questions qu'ils luy firent. Les Princes furent si charmez, & si surpris de ce qu'ils virent en cette occasion, qu'ils en parlerent longtemps. Ils voulurent aussi voir comment on fait les masts de Navire, & l'on en demonta, & remonta un en leur presence, afin qu'ils jugeassent mieux de sa construction, & de sa force. Ce mast aussi gros seul que deux tres-gros hommes peuvent l'estre ensemble, estoit pour un Vaisseau de soixante canons. L'assemblage fut de quatre pieces taillées de ma-

niere qu'elles s'emboitoient fort aisément l'une dans l'autre, ainsi tout cela se fit en demy-heure de tems tout au plus. On vit mettre les cercles de fer à ce mast; mais non pas les cordages qui l'entourent, ce que les Princes virent à un autre qu'on n'avoit point demonté.

Ils allerent ensuite à la corderie qui est un lieu surprenant pour sa longueur. Elle est toute voutée, & a trois arcades de front, & à perte de veuë. Ils virent faire un cable de vingt & un pouces de tour, & monterent à l'étage de dessus, où une infinité d'ouvriers preparoient des filaces, & le chanvre. De là, ils allerent dans les écoles des Gardes marines, qui estoient tous occupez à travailler

les uns aux Mathematiques, d'autres au dessein, & d'autres à voltiger, & generalement à tous les Arts qui peuvent convenir à ceux qui font profession de porter l'épée. Deux de ceux qui faisoient des armes, aprés avoir poussé à la muraille ou sur le plastron contre leur maistre pour divertir Messeigneurs les Princes, firent ensemble un assaut qui leur plut beaucoup. Aprés avoir esté dans la sale des armes, qui est un grand magazin où se font les mousquets, fusils, pistolets, hallebardes, picques, & autres armes necessaires à l'armement des Vaisseaux, & dans la sainte Barbe qui est un autre magazin destiné pour tous les ustencilles des canonniers, ils allerent voir l'artille-

rie

rie dont ils admirerent le bon ordre, & en parlerent d'une maniere fort avantageuse à Mr. de Bezons, & à ceux que ces choses regardoient. Ils virent aussi les lieux où l'on fait la menuiserie, ceux où l'on forge, & la tonnellerie, où dans un lieu tres-vaste on leur montra un nombre infini de futailles pour embarquer les vivres, & les boissons. Ils entrerent dans un autre lieu qui est à costé, où l'on travaille à leur construction. Les maillets font un si grand bruit qu'il est impossible qu'on s'y entende parler. Tout ce que ces Princes virent dans tous les endroits où ils allerent, les surprit également, & leur causa par tout de nouveaux sujets d'admiration. Ils s'en retournerent dans leurs

appartemens ſans paroiſtre fatiguez, quoi qu'ils euſſent paſſé toute l'apreſdinée ſans s'aſſeoir; & preſque toûjours dans l'action, puiſqu'ils allerent continuellement d'un endroit en un autre. Sitoſt qu'ils furent rentrez, Mrs. les Maire, & Conſuls, conduits par Mr. Deſgranges, leur offrirent le preſent de Ville, conſiſtant en vin rouge, en vin muſcat, & de St. Laurens, en confitures, & en flambeaux de cire blanche. Ces Princes joüerent le reſte de la ſoirée.

Il y eut le ſoir de tres-belles illuminations par toute la Ville. Celle que Mr. de Langeron Chef d'Eſcadre avoit fait faire devant ſon logis, fut la plus brillante. Mr. de Vauvré ne pouvant donner

à manger chez luy parce que Messeigneurs les Princes y estoient logez, tint plusieurs tables dans la maison des Jesuites.

Le 15. au matin, Messeigneurs les Princes allerent à neuf heures à saint Cyprien, qui est la Cathedrale de Toulon. Mr. de Chalucet, qui en est Evesque, les reçut à la porte de l'Eglise. Il estoit en habits Pontificaux, & à la teste de son Clergé en chapes. Il les harangua & leur donna ensuite sa benediction. Ils entendirent une Messe basse aprés laquelle ils monterent une petite chaloupe, ornée de damas rouge, & allerent dans les deux Ports, où le canon se fit entendre à leur entrée, & à leur sortie. Ils virent tous les vaisseaux dont Mr. le Mar-

quis de Nemond fit tous les honneurs. Ils virent aussi battre deux Vaisseaux, & toute leur manœuvre, & allerent jusqu'au Lazaret, où l'on fait la quarantaine. Ils se rendirent de-là au parc de l'artillerie où il y avoit des canons en piles comme on met des planches dans un chantier. Ils y virent outre ces canons, un nombre infini de bombes, de grenades, de mortiers, de boulets à deux testes, & de differentes especes, rangez tous dans un ordre à faire plaisir. Les Ancres bordoient tout le tour du Canal qui environne le parc. Mr. de Vauvré leur montra les forges qui estoient esloignées, & les cyclopes qui battoient le fer. Il les mena ensuite dans la salle des voiles qui est fort longue, &

où les yeux s'égarent par la quantité de choses qu'on y voit. On trouve dans ce lieu-là tout ce qui est necessaire à un vaisseau. Il y avoit un nombre infini d'ouvriers qui travailloient. Messeigneurs les Princes voulant voir tout ce qui compose cet admirable Arsenal, monterent au-dessus de la salle des voiles, où l'on poisse, & où l'on met le gaudron aux cables. Estant sortis de ce lieu, ils furent placez sur un balcon au dessus duquel estoit un Dais de damas rouge avec des rideaux de mesme étofe. Ils virent de là tirer un Vaisseau de l'eau, & le mettre à sec, avec une machine inventée par Mr. le Marquis de Langeron. Ils la trouverent fort belle, & aprés cela re-

vinrent disner. Comme rien ne les fatigue, ils allerent à trois heures apresmidy à la fonderie des canons. Ils y virent travailler à toutes les choses necessaires pour fondre le metal, & virent aussi mettre des moules en état de recevoir la matiere. On y repara des canons nouvellement fondus.

Le 16. Messeigneurs les Princes, aprés avoir esté à la Messe aux Jesuites, monterent à cheval pendant une grosse pluye, & allerent voir les dehors de la Ville dont ils examinerent les fortifications. Ils virent aprés cela la Boulangerie Royale, & les troupes de la marine qui estoient rangées en bataille à trois portées de mousquet de la Ville. Aprés qu'elles eurent fait l'exercice,

elles defilerent devant eux ; & tous les Officiers les ſaluerent de la pique. Ces Princes rentrerent enſuite dans la Ville, & quoy que la pluye ne diſcontinuaſt pas, ils allerent au lieu nommé *le Champ de Bataille*, qui eſt au deſſous de la muraille de l'Arcenal, où les Gardes marines ont accouſtumé de faire l'exercice. Ils furent charmez de la juſteſſe avec laquelle ils le firent. Mr. de Beaujeu les fit defiler. Il eſtoit à leur teſte avec Mr. le Chevalier de Langon, Lieutenant, & Mr. de Beaufort, Enſeigne. Ils les ſaluerent tous trois de la pique. Les Princes allerent enſuite voir les fours, aprés quoy ils retournerent chez eux.

Ils en ſortirent l'apreſdinée, & allerent en chaiſe à l'Hôtel de

Ville qui eſt ſur le Port, voir la Targue, que le Maire, & les Conſuls avoient fait preparer pour les divertir ſur le Baſſin de la vieille Darce, vis à vis l'Hôtel de Ville. C'eſt une eſpece de jouſte qui ſe fait dans le Port. On arme pluſieurs batteaux ſur leſquels on met horiſontalement, une planche large de neuf à dix pouces, laquelle ſort en ſallie environ quatre pieds plus loin que le gouvernail. Le Champion qui doit jouſter eſt debout ſur l'extremité de cette planche, & en caleçon, tenant de la main droite une lance ſans pointe, & de la gauche une eſpece de bouclier qu'on nomme Targues ce qui donne le nom à ces jouſtes. Les batteaux ayant chacun leurs com-

batans

batans vont les uns contre les autres à force de rames, & au bruit des trompettes. Les Combatans se couvrent de leurs Targues, & se presentent leurs lances pour se culbuter. Celuy qui en renverse davantage sans s'ébranler remporte le prix. Le balcon où estoient Messeigneurs les Princes, estoit tapissé de damas cramoisi galonné d'or. Si-tost qu'ils parurent sur ce balcon, deux batteaux partirent au son des trompettes, l'un du costé du Levant, & l'autre du costé du Ponant, & se rencontrant vis à vis du balcon, les Luteurs couverts d'une Targue, & la lance en arrest, commencerent le combat, qui malgré la pluye & le froid dura deux bonnes heures. A me-

ſure que les deux premiers batteaux ſe croiſoient, & achevoient leur courſe, il en partoit deux autres qui ſe rencontroient au meſme endroit. Tout le long du quay, & aux feneſtres des maiſons qui ſont ſur le Port, & autour du Baſſin, il y avoit ſur des batteaux une infinité de peuple qui ne ceſſoit point de crier *Vive le Roy, & Meſſeigneurs les Princes.* Aprés la jouſte, Mr. le Comte de Grignan qui logeoit dans l'Hoſtel de Ville, donna à Meſſeigneurs les Princes, & à toute leur ſuite, une magnifique collation, compoſée de fruits tres-rares, & de tres belles confitures. Il y avoit de toutes ſortes de liqueurs glacées.

Les Princes, aprés avoir enten-

du la Messe le 17. allerent à neuf heures du matin à l'Hostel de Ville qui est sur le bord de la mer, d'où ils virent paroistre une Baleine artificielle, à qui plusieurs matelots cachez dans ses nageoires donnoient du mouvement. Elle ouvroit de temps en temps la gueule qu'elle remuoit ainsi que les yeux, & jettoit de l'eau par les narines. Elle avoit trente-huit pieds de long, & trainoit aprés elle trois petits radeaux, couverts de corail, de perles, & de coquillages. Il parut aussi un Rocher qui en se rompant fit voir des musiciens deguisez en Syrenes, & autres Divinitez qui offrirent leurs tresors aux Princes en chantant. Le corps de la Baleine estoit remply de plusieurs

muſiciens dont les voix eſtoient accompagnées de divers inſtrumens. Ils répondirent aux Syrenes qui firent le Compliment qui ſuit de la part de Neptune.

Depuis que le Dieu du Tonnerre
Se repoſe ſur les Bourbons
Du ſoin de gouverner la terre,
Neptune ne veut plus commander aux Tritons.
Il renonce au pouvoir de calmer les orages,
Il nous ſoumet à ſes Loix.
Daignez eſtre nos Rois,
Et de nos jeux recevez les hommages.

Ce Compliment fini, les Syrenes ſe plongerent dans l'eau, &

la Baleine reprit la mer.

Messeigneurs les Princes s'embarquerent ensuite dans un grand canot, que Mr. de Vauvré avoit fait construire exprés. La sculpture en estoit toute dorée sur un fond d'azur. Il estoit couvert de damas cramoisi garny de frange d'or, & il y avoit seize rameurs dans ce bastiment habillez à la levantine. Ils avoient des culotes & des camisoles d'écarlate garnies de brandebourgs d'or, & bordées de galon d'or, avec des bonnets d'écarlate à la Polonoise fourez de marte. Mr. le Marquis de Nemond tenoit le gouvernail de ce canot qui fut d'abord suivi de cent cinquante autres canots, chaloupes, & batteaux où estoient les Seigneurs, Officiers, Gardes,

gens de la ſuite, & beaucoup d'Officiers de Marine, & de Ville. Le Tonnant, gros Vaiſſeau de quatre-vingt-dix canons, qui eſtoit armé dans le Port, les ſalua avec toute ſon artillerie. Au ſortir de la vieille Darce, ils allerent à bord d'une galiote à bombes qui eſtoit moüillée à l'entrée de la nouvelle, & aprés l'avoir viſitée, ils rentrerent dans leur canot. Comme cette galiote avoit eſté preparée pour jetter des bombes, & qu'ils étoient bien aiſes d'en voir l'effet, ils ſe retirerent environ à deux portées de mouſquet pour eſtre eſloignez du bruit du mortier, qui eſt terrible par la quantité de poudre qu'on y met, afin de jetter la bombe qui peze juſqu'à cent quatre-vingt livres.

Elle en contient quinze de poudre. On tira cinq de ces bombes, & pour faire voir la justesse avec laquelle les bombardiers les tiroient, & dont les Princes vouloient estre témoins, on avoit mis à mille toises au delà un petit drapeau au pied d'une montagne qui leur servoit de but, & où ils visoient. Ils en approcherent de vingt cinq à trente pieds.

Messeigneurs les Princes allerent ensuite dans la grande Rade, où ils furent saluez par tout le canon de tous les Forts qui en deffendent l'entrée, & par trente Vaisseaux qui y estoient moüillez qui firent trois décharges. On mit en leur presence deux Vaisseaux du premier rang à la voile, dont l'un est *l'Orifiame*,

& l'autre le *Content*. Le premier estoit monté par Mr. le Bailly de Lorraine, & l'autre par Mr. Pallas. Aprés qu'ils eurent arboré la flâme de combat, ils se canonnerent quelque temps, & en vinrent mesme à l'abordage qu'ils éviterent pourtant, aprés quoy on fit faire à ces deux Vaisseaux toutes sortes de manœuvres. L'un alloit vent arriere, tandis que l'autre alloit à la bouline, de sorte que par un mesme vent ces deux vaisseaux faisoient une route toute contraire. Ensuite ils s'approcherent à la demy portée du canon, & se lâcherent une bordée pour faire voir comment on se bat sur mer. Aprés cela les Princes visiterent toute la grande Rade, & allerent voir le Fort des vignettes.

En revenant vers la Ville ils furent encore saluez de tous les canons des Vaisseaux de la Rade, & de deux autres qui estoient dans la nouvelle Darce. En entrant dans la vieille Darce, ils s'arresterent devant la machine de la masture qui est auprés de la chaisne, & virent master un Vaisseau du mesme mast qu'ils avoient veu faire dans l'Arcenal le jour de leur arrivée, aprés quoy ils vinrent debarquer au devant de l'Hostel de Ville, & se retirerent en chaise dans leur logis.

L'apresdinée, ils allerent à l'Arcenal & trouverent les Gardes Marines & les Troupes des vaisseaux en bataille. Ils visiterent tous les magasins, & s'embarquerent aprés dans le même Bâtiment

qu'ils avoient monté le matin, & allerent visiter le Vaisseau de Mr. le Marquis de Nemond appellé le *Tonnant* qui est de quatre-vingt-dix canons de fonte verte, & qu'on avoit paré magnifiquement; il tira toute son artillerie avant que les Princes entrassent, & les salua de trois décharges de mousqueterie. Pour n'avoir à craindre aucun accident, on avoit auparavant vuidé entierement la sainte Barbe qui est le magazin des poudres. Messeigneurs les Princes monterent par une échelle faite exprés, & sitost qu'ils furent sur le pont, on arbora le pavillon d'Amiral au grand mast, & celuy qui estoit arboré à un autre vaisseau dans la vieille Darce, fut en mesme tems amené.

Les Gardes du corps ne quitterent point les Princes, & les Gardes de la marine furent postez sur la dunette, comme estant de l'équipage du Vaisseau. Quoy que ce vaisseau qui estoit orné de festons & de pavois, fust dans le Port, Mr. de Nemond ne laissa pas de faire voir aux Princes toute la manœuvre qu'on fait en paix & en guerre, dans le calme, & dans la tempeste. Ils visiterent tous les endroits de ce Vaisseau, sans en oublier aucun. Ils monterent tout au haut, & virent faire la manœuvre aux matelots, & ployer, & deployer tous ses voiles, ce qui est tres curieux, parce que tantost on les deploye à moitié, & tantost entierement. Un Mousse, qui du haut du petit hunier descendit la teste en bas jus-

ques ſur le pont pour divertir les Princes, fut fait matelot par Monſeigneur le Duc de Bourgogne, qui voulut deſcendre juſqu'au fond de calle. Lorſqu'il en fut remonté avec Monſeigneur le Duc de Berry, ils entrerent dans la ſalle du Conſeil, où Mr. de Nemond leur preſenta une collation fort magnifique dont ils ne prirent que tres-peu de choſe. Il ne furent pas pluſtoſt ſortis de ce Vaiſſeau où ils avoient demeuré plus de trois heures, qu'il fit pendant un quart d'heure, un feu continuel de mouſqueterie, & une ſalve de tout ſon canon, telle qu'il l'avoit faite avant qu'ils fuſſent entrez.

Sur les huit heures du ſoir, Meſſeigneurs les Princes vinrent

ſur le Port voir les feux d'artifice dont Mr. de Bezons avoit eu le ſoin. Je dis les feux, parce que l'artifice partit de tant d'endroits, qu'on peut dire qu'il y avoit plu-ſieurs feux. Les Princes furent placez dans une maiſon de bois richement ornée que Mr. de Vauvré leur avoit fait preparer. Douze Syrenes parurent d'abord, dont il y en avoit huit qui joüoient de differens inſtrumens, & quatre qui jettoient des fusées courantes ſur l'eau, & dont la compoſition eſtoit ſi forte qu'elles bruloient comme ſi elles avoient eſté dans l'air, ou ſur la terre. La nuit commençant à devenir plus obſcure, on découvrit un peu plus loin dans la mer, vis à vis la loge des Princes, un grand théatre tout

illuminé, où plusieurs Tritons jettoient en dansant de part, & d'autre de toutes sortes d'artifices. Il y avoit plusieurs danseurs & sauteurs sur ce théatre. Il estoit remply des deux costez de quantité de lances à feu, de pluyes d'or, de fusées courantes, & volantes, & d'autres compositions qui produisoient un fort agreable effet. Deux gros dragons qui jettoient quantité de feux par les narines, & par la gueule, se vinrent battre devant les Princes, chacun disputant l'honneur de se soumettre le premier. Un char tout illuminé, & dont les quatre rouës estoient de feu, & sembloient le faire avancer, parut ensuite. Quatre Dauphins precedoient ce char, & sembloient le tirer. Nep-

tune avec une barbe venerable, paroiſſoit dans ce char. Il y avoit à ſes pieds une couronne, & un Trident d'or. Sur le bord eſtoient des Tritons, & des Syrenes qui chantoient, & joüoient des airs. Une Baleine, un Crocodile, & un Dragon ſuivoient ce char, jettant un feu continuel par la gueule, & par les narines. Tout ce qui formoit ce grand & ſurprenant ſpectacle, s'avança vers la loge des Princes, & l'on vit en meſme temps ſortir des coſtez du fonds de la nouvelle Darce une infinité de fusées, dont les unes formoient en l'air des Fleurs de lys, & en crevant repandoient des étoiles, & une pluye de feu, les autres des ſerpentaux, des carreaux, & des petards. Des gerbes

de feu ſortirent en abondance de ces deux endroits. On avoit auſſi placé de chaque coſté ſix mortiers, qui jettoient tous en meſme temps des bombes artificielles, & d'une compoſition toute nouvelle. Ces bombes pouſsées à perte de veuë, éclatoient en l'air. Les unes formoient uue pluye de feu, les autres des étoiles, & diverſes figures de feu qui couvroient tout le deſſus de la Darce. On voyoit de tous coſtez rouler des baſtons de feu, des chariots à rouës de feu, des fusées qui couroient d'un bout de la Darce à l'autre, & qui revenoient au meſme endroit d'où elles eſtoient parties. Ces bombes eſtoient faites & inventées par Mr. Claveau qui commande les Bombardiers. Ce ſpectacle dura

plus

plus de deux heures, & pendant tout ce temps, l'air, & la mer parurent toûjours en feu. L'illumination de l'Arcenal seconda tres-bien ces feux d'artifice. Toute la façade de la corderie & des magazins estoit garnie de trois rangs de fanaux qui faisoient un tres-bel effet. L'illumination de la Ville répondit tres-bien à tout ce grand spectacle.

Mr. l'Evesque de Toulon, & Mr. de Vauvré, ont tenu des tables aussi délicates que magnifiques, & toute la suite de la Cour n'a presque point sorti de chez eux pendant le séjour que Messeigneurs les Princes ont fait à Toulon, & l'on compte qu'on y a tiré pendant ce temps quatre mille coups de canon.

On avoit preparé une illumination de lumieres vives ; elle devoit estre composée de trente mille bougies, & d'un grand nombre de lampions, mais le temps ne s'estant pas trouvé favorable pour ces sortes d'illuminations qui demandent beaucoup de calme, & un air tout-à-fait tranquille, cette illumination ne put se faire.

Le 18. Messeigneurs les Princes aprés avoir entendu la Messe aux Jesuites monterent en carosse, & partirent à huit heures du matin. Toutes les Compagnies des quartiers de la Ville estoient sous les armes, & bordoient les deux costez des ruës, depuis leur Hostel jusqu'à la Porte de la demy-lune. Mr. de Chalmasel, le Maire, & les Consuls se rendirent au pied du

glacis de la demy-lune pour les voir partir, & avoir l'honneur de les ſalüer. Les Gardes & les Troupes de la Marine eſtoient en bataille au pied de la contreſcarpe. Les Princes monterent à cheval à une lieuë de Touton pour paſſer quelques mauvais chemins, & remonterent en caroſſe aprés avoir marché pendant une bonne heure. Ils vinrent coucher à Aubagne, lieu aſſez agréable, éloigné de ſix grandes lieuës de Toulon, & à pareille diſtance d'Aix où ils devoient aller coucher le lendemain. Ils arriverent à quatre heures à Aubagne où ils trouverent environ deux cens habitans ſous les armes. A peine furent-ils arrivez dans la maiſon qui leur avoit eſté preparée, qu'une douzaine de

jeunes garçons, & une douzaine de jeunes filles, vestus en bergers, & bergeres parurent devant cette maison. Ils danserent ensemble à la provençale avec tant d'agilité & tant de grace, que les Princes & toute leur Cour, sans excepter personne, y prirent beaucoup de plaisir. Les presens du lieu furent agréablement presentez par ces douze personnes. Les garçons leur offrirent une corbeille remplie de bouteilles de malvoisie, & les filles des bassins remplis de raisins. Ils receurent des marques des liberalitez de ces Princes, qui partirent d'Aubagne le lendemain 19. entre huit & neuf heures du matin, aprés avoir entendu la Messe dans une Eglise de Religieuses, qui estoit vis-à-vis de leur

maiſon. Ils arriverent ſur les quatre heures & demy à Aix où ils avoient déja paſſé. Ils ne voulurent point d'entrée, parce qu'il y avoit peu de jours qu'ils avoient eſté receus dans la meſme Ville avec beaucoup de magnificence. Monſeigneur le Duc de Berry s'y trouva un peu indiſpoſé aprés ſon ſouper, il eut un peu de fiévre, & il en eut encore un accés pendant la nuit. Le lendemain 10. qui eſtoit le Dimanche des Rameaux, Monſeigneur le Duc de Bourgogne alla à la Meſſe à dix heures à la Cathedrale, où il entendit la grand' Meſſe. Ce Prince revint enſuite dîner. Monſeigneur le Duc de Berry entendit la Meſſe dans ſa Chambre, & ſa fiévre ne finit qu'à huit heures du ſoir. Monſei-

gneur le Duc de Bourgogne alla à Vespres aux Peres de l'Oratoire. Monseigneur le Duc de Berry ayant assez bien dormy la nuit du 20. au 21. & s'estant trouvé sans fiévre le matin du 21. toute la Cour partit d'Aix à onze heures aprés avoir diné, pour aller coucher à Lambesc où Messeigneurs les Princes furent receus par la Bourgeoisie sous les armes. Ils logerent chez Mr. Jannet, Gentilhomme Provençal, & Capitaine dans Bourgogne. Sa maison estoit tres-galamment ornée avec des buis, des lauriers & des oliviers. Il y avoit aussi beaucoup de devises. Cette maison se trouva le soir fort agréablement illuminée, & ce Gentilhomme fit tirer des boëttes & un feu d'artifice.

Cela fit d'autant plus de plaisir à Messeigneurs les Princes, qu'ils ne s'attendoient à rien de semblable dans un aussi petit lieu. Monseigneur le Duc de Bourgogne fit des liberalitez considerables à ses domestiques. Monseigneur le Duc de Berry n'eut aucun ressentiment de sa fiévre.

Le 22. Messeigneurs les Princes partirent de Lambesc sur les neuf heures, & dinerent à Malmort. On fit passer la Durance pendant ce temps-là aux carosses & aux chevaux. Mr. le Bret, qui estoit demeuré à Aix pour donner les ordres necessaires, avoit fait trouver quantité de barques, ayant cru que deux de ces bâtimens liez ensemble seroient d'une plus grande utilité

que des Bacs pour ce paſſage. En effet, ils eſtoient accommodez de maniere qu'ils firent le trajet fort promptement. On avoit fait une eſpece de Pont à un des bouts de la barque, ſur lequel on paſſoit à bras les caroſſes, & les charrettes. Enfin cela fut ſi bien executé, que l'on paſſa en tres-peu de temps ſans aucun accident. Les Princes paſſerent en même-temps que les caroſſes du corps, & les deux chevaux de derriere : car on avoit fait paſſer les autres avec les autres caroſſes. Mr. le Comte de Grignan avoit fait poſter à l'autre bord de la riviere un eſcadron du Regiment Deſclos qui eſt en Provence. Ce Comte & Mr. le Bret prirent congé en ce lieu-là de Meſſeigneurs les Princes, qui leur témoignerent

témoignerent beaucoup de satisfaction de leurs soins pour leur reception & pour leur commodité, pendant leur sejour en Provence. Ceux de leur suite ne parurent pas avoir esté moins satisfaits de la bonne chere qu'ils leur avoient faite dans cette Province, Mr. le Comte de Grignan ayant toûjours tenu à la suite de Messeigneurs les Princes, trois tables de dix-huit couverts chacune, également servies, & Mr. le Bret au moins deux, aussi de dix-huit couverts. Ils obtinrent des Princes la permission de se rendre encore auprés d'eux le lendemain à Avignon.

Mr. l'Abbé de Sanvitali, Vice-legat du Pape, qui les attendoit sur le bord de la Durance, & à l'en-

trée du Comtat Venaissin, les complimenta au nom de Sa Sainteté à la sortie du batteau. Il estoit accompagné de Mr. le Commandeur Maldachini, de Mr. le Marquis de Bonnaventure, & suivy de six carrosses, & de douze gardes. Il quitta les Princes si-tôt qu'ils furent montez en carrosse, & gagna les devans pour aller les recevoir à Cavaillon, où ils devoient aller coucher. Ils y arriverent à cinq heures, & furent receus à la porte de l'Evesché où ils logerent, par Mr. le Vicelegat, & par Mr. Sades de Masan, Evesque de Cavaillon. Monseigneur le Duc de Bourgogne trouva dans sa chambre un Portrait du Roy sous un dais magnifique. Sur les six heures du soir, ce Prelat haran-

gua Messeigneurs les Princes à la reste de son Clergé, & parla d'une maniere qui leur fit plaisir. Les Deputez du pays Venaissin les harangnerent à leur tour. C'estoient les Evesques de Cavaillon, de Carpentras, & de Vaison. Le Deputé de la Noblesse estoit Mr. de Valouze. Ceux du tiers Estat estoient les Consuls des Villes de Carpentras, de Cavaillon, de l'Isle, de Boulaine, de Perne & de Borcas. Mr. Firmin, Avocat & Procureur du Pays, porta la parole avec succez, il presenta, à la teste de ces Deputez, cent Medailles d'or à Monseigneur le Duc de Bourgogne, & soixante à Monseigneur le Duc de Berry. Elles estoient dans des bourses de velours cramoisi. La face droite de ces Me-

dailles repreſentoit la teſte des deux Princes avec cette inſcription. *Ludovicus Dux Burgundiæ, Carolus Bituricenſium Dux, Ludovici Magni ex Sereniſſimo Delphino Nepotes*, & au bas 1701. Sur le revers de la Medaille il y a: *E comitatu Fratris ſua Hiſpaniæ petentis feliciter redeuntes.* On lit à l'exergue *Provincia Venaſſina.* Meſſeigneurs les Princes diſtribuerent le ſoir ces Medailles aux Seigneurs de leur ſuite, & à pluſieurs de ceux qui avoient l'honneur d'eſtre auprés d'eux. Mr. le Vice-legat tint pluſieurs tables à Cavaillon pour toute la Cour des Princes, & fit délivrer des fourages pour tous les équipages de la Cour, dont il avoit défendu qu'on prît de l'argent.

Messeigneurs les Princes entendirent la Messe le 23. dans la Cathedrale de Cavaillon, où suivant l'usage de France, l'Evesque à la teste de son Chapitre leur donna de l'eau benite à l'entrée de l'Eglise. Ils partirent ensuite sur les neuf heures pour aller disner à Caumont, & arriverent à trois heures & un quart à une lieuë d'Avignon. Ils y trouverent la garde à cheval de Mr. le Vicelegat, qu'on nomme Gens d'armes. Ils avoient à leur teste deux Trompettes & un Timballier, & marcherent devant le carrosse du corps, ils estoient tous fort bien montez, & commandez par Mr. le Commandeur Maldachini frere du Cardinal de ce nom, qui marchoit à leur teste; leurs habits es-

toient de drap escarlate & enrichis d'un galon d'argent large de deux doigts sur toutes les coutures ; leurs chapeaux estoient garnis d'une plume blanche. La garde à pied estoit de deux cens hommes habillez de bleu doublé de rouge. Ils estoient en haye à la porte de la Ville. Avant que d'y entrer, & à une portée de mousquet de la Porte S. Lazare, ils trouverent une salle qu'on avoit construite en maniere de grand Pavillon, tout peint en dehors. Ce fut dans cette Salle, qu'ils receurent les harangues. Il faloit monter 20. marches pour y entrer. La façade estoit composée de trois grands portiques, & ornée de pilastres d'un ordre composite, accompagnez de toute l'architecture qui

convient à cet ordre. Tout le corps de ce bâtiment estoit peint, & representoit la pieté de la maison de Bourbon. J'en donneray la description à la fin de cet article, ainsi que des Arcs de triomphe, sous lesquels les Princes passerent pour arriver au Palais qui leur avoit esté preparé. Cinquante Suisses vestus à la maniere de leur Pays, & dont les habits estoient moitié jaunes & rouges avec quelques pieces bleuës gardoient cette Salle. Le dedans estoit orné de riches tapisseries, & tout le parquet couvert de tapis de Turquie. Le haut Dais estoit élevé de douze marches, & il en faloit monter encore quatre pour arriver à l'endroit où l'on avoit placé deux fautueils. Ils estoient

de velours cramoisi, sous un Dais de mesme estoffe. Messeigneurs les Princes descendirent de carrosse à la porte de cette Salle, où Mr. le Vicelegat, & les Consuls les receurent. Ils les conduisirent aux fauteüils qui leur avoient esté preparez. Lors qu'ils furent assis, Mr. le Vicelegat leur fit compliment au nom de sa Sainteté, & Mr. Bayol Assesseur, au nom de la Ville, dont Mr. le Viguier & les Consuls leur presenterent les clefs: elles estoient d'or. Messeigneurs les Princes trouverent les Consuls hors de cette Salle d'audience, qui tenoient un Dais de velours bleu orné d'un galon & d'une frange d'or aux armes de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Ce Prince le refusa, & monta en carrosse. Il

y avoit depuis la porte de cette Salle jusqu'à celle de la Ville, deux Compagnies uniformes, l'une d'Arbalestriers, & l'autre de Chevaliers de l'Arc. Les Albalestriers avoient des écharpes blanches, & bleuës, & des arbalestes leur servoient d'armes. Les autres estoient hàbillez à la Turque d'une robbe couleur de feu bordée d'une fourure blanche. Leur turban estoit blanc, & orné d'une Aigrette de pierreries. Ils estoient armez de Sabres, & portoient un Arc, & un carquois remply de fléches, suspendu avec un ruban bleu. Ils avoient des barbes postiches; mais si bien contrefaites, & si adroitement mises, qu'il estoit aisé de s'y tromper. Les Officiers qui marchoient à la

teste, & à la queuë, estoient veêtus de bleu, & leur robbe estoit bordée d'un galon d'or. A la teste de cette Compagnie qui estoit de six vingt hommes : on voyoit six Sauvages armez de massuës, & à la teste de tout, estoient six enfans vestus à la Turque, qui suivoient un chameau que l'on conduisoit. Cette Compagnie, qui estoit destinée pour tirer un Perroquet ou Papegay, s'estendoit jusqu'au pied d'un Arc de triomphe qui estoit à la loüange de Henry IV. De l'autre costé estoient les Bourgeois sous les armes. Toutes les ruës estoient tapissées, & remplies de monde ainsi que toutes les fenestres. On trouva à l'un des coins de la place du Change une Barque, dans laquelle il y avoit des

instrumens & des voix qui chanterent en Musique le *Domine salvum fac Regem.* Peu aprés on trouva la Figure equestre du Roy qui terrassoit des Dragons. Dans la Place de l'Hostel de Ville, avant que d'entrer dans celle qui est au devant du Chasteau, on vit un Arc de triomphe élevé à la gloire du Roy. Le revers de cet Arc estoit à la loüange de Monseigneur le Dauphin Messeigneurs les Princes furent salüez, en arrivant au Palais de Mr. le Vicelegat où ils devoient loger, de cinquante pieces decanon & de vingt boëttes, qui estoient sur la plate forme. Ce Prelat les attendoit au pied du degré, & les conduisit dans l'appartement qui leur estoit destiné. On trouva d'abord une

grande ſalle où eſtoient les Suiſſes, qui n'eſtoit remplie que d'armoiries peintes ſur les murailles. On entra enſuite dans une chambre, où il y avoit un Dais de velours violet avec un cuir doré, & l'on y trouva les Gardes. On deſcendit de là dans une chambre tenduë de damas rouge uny; & puis dans une autre tenduë d'un pareil damas, mais avec des bandes de velours. Il y en avoit une troiſiéme tenduë auſſi de damas avec des galons d'or, & un Dais à la place du lit ſous lequel eſtoit un Portrait du Pape avec une bordure de velours, enrichie de galons d'or & quatre gros nœuds aux quatre coins. De cette chambre, on entra dans celle qui avoit eſté preparée pour Monſeigneur

e Duc de Bourgogne. Elle estoit
tenduë d'un damas tout neuf, &
orné d'un gros galon d'or. Mes-
eigneurs les Princes allerent peu
le temps aprés à Tenebres à l'E-
glise Cathedrale, d'où ils ne sor-
irent qu'à la nuit. On avoit mé-
nagé à droite, entre l'Autel & la
ermeture du Chœur, une estrade,
ur laquelle on avoit mis deux fau-
euils, & un Dais au dessus. Le
Chœur où estoient les Chanoines
st derriere l'Autel comme à S.
Germain-dés-Prés. Ils chante-
ent tous tres-bien, quoy qu'ils
eussent beaucoup de Chantres.
ls sont vestus de rouge comme les
Card naux, & tiennent ce privi-
ege d'un Pape, à qui (estant du
nombre de leurs confreres) ils
avoient pronostiqué *que la vie*

ſainte qu'il menoit le feroit Pape. Ce ſaint homme leur répondit en ſoûriant, *que ſi cela arrivoit il leur promettoit de les faire tous Cardinaux.* En effet, ayant eſté élû Pape, ils le ſommerent de tenir ſa parole, à quoy il ſatisfit pour quelques-uns, & il octroya aux autres les meſmes honneurs dans leur Chapitre, & les meſmes habits qu'aux Cardinaux. Meſſeigneurs les Princes furent haranguez par Mr. l'Abbé de Jarante Cabanes, Prevôt de cette Egliſe. Voici le compliment qu'il leur fit.

MONSEIGNEUR,

L'Egliſe d'Avignon qui conſerve le pretieux ſouvenir d'avoir vû le premier Monarque du monde au

pied de ses Autels, est aujourd'huy au comble de sa joye, par l'honneur qu'elle a d'y recevoir avec ses plus profonds respects, les deux Princes de son auguste Sang, que le Ciel destine au bonheur de la France, & à la felicité du nouveau siecle.

Cette Eglise que l'ancienne tradition appuyée du témoignage des souverains Pontifes, nous assure miraculeusement consacrée par la main visible de Jesus-Christ, & dediée à sa sainte Mere dans le temps qu'elle vivoit encore sur la terre, pourroit par là disputer la préference de l'ancienneté avec toutes celles de France, comme elle a eu pendant prés d'un siecle, la prerogative d'estre la Mere de toutes celles du monde, par le sejour des Souverains Pontifes.

Mais elle ne doit se souvenir dans cet heureux jour, que des bienfaits des Rois Tres-Chrétiens. C'est à l'Empereur Charlemagne, qu'elle doit son premier lustre. Tous les Monarques ses Successeurs l'ont aussi particulierement enrichie, & distinguée par des Privileges, & sans remonter plus haut, il n'en est presque aucun depuis saint Loüis qui ne l'ait honorée de sa presence. Loüis le Grand enfin en a conservé les Autels par la destruction entiere de l'heresie.

Ce fut bien-tôt aprés que ce grand Prince eut fait éclater sa haute pieté dans cette mesme Eglise, pendant la solemnité de Pasques il y a quarante ans, que le Ciel le récompensa par la naissance d'un digne fils, qui est aujourd'hui luy-même le plus heureux de tous les Peres, &

qui en donnant des Princes accomplis pour toutes les Couronnes du monde, a élevé par là au plus haut point de gloire, la grandeur & la puissance de leur Ayeul.

Vivez donc, grands Princes, vivez pour estre le bonheur & la consolation de ces deux Peres incomparables. Vivez pour en estre les vertueux, & les heroïques imitateurs, pour estre à leur exemple la gloire, & l'admiration de toute la terre, le soûtien de la Religion, les Protecteurs du Sanctuaire. Ce sont les vœux ardens que l'Eglise d'Avignon fait continuellement au Ciel. Nous ne sçaurions estre parfaitement fideles au Pere commun de l'Eglise, à qui nous sommes soumis, que par un attachement inviolable & par une profonde veneration pour le

plus grand Roy du monde son Fils aîné, & pour toute son auguste Famille.

Toute la Cour se répandit le soir aux tables de Mr. le Vicelegat, qui en tint huit, & qui en a tenu jusqu'à dix magnifiquement servies, pendant huit jours que Messeigneurs les Princes ont demeuré à Avignon. Il avoit fait publier des défenses tres-severes, de prendre de l'argent d'aucune personne de la suite de la Cour, soit pour leur dépense de bouche, soit pour celle de leurs cheveaux, & avoit ordonné que l'on fournist à chacun tout ce qu'il demanderoit. Ces ordres ont esté suivis pendant tout le temps que la Cour a demeuré dans ce Comtat.

Le 24. au matin Messeigneurs les Princes allerent encore entendre l'Office à l'Eglise Nôtre-Dame de Doms, où ils avoient esté le jour precedent. Sur les trois heures aprés midy, Mr. le Vicelegat vint au Palais dans un carrosse du Roy, que Monseigneur le Duc de Bourgogne luy avoit envoyé. Il estoit suivi de trois de ses carrosses qui estoient magnifiques & où étoient ses gentilshommes. Il fut presenté par Mr. Desgranges, & receu avec les mesmes honneurs qu'on fait ordinairement en France aux Nonces du Pape. Il presenta un Bref de Sa Sainteté. Il fit ses deux complimens en Italien; & finit celuy qu'il fit à Monseigneur le Duc de Bourgogne, en disant: *Que le Pa-*

pe luy avoit ordonné, non ſeulement de luy rendre tous les honneurs imaginables; mais encore d'executer tous les ordres qu'il voudroit bien lui donner. Il dit à Monſeigneur le Duc de Berry, *que ſa Sainteté ne s'eſtant pas repoſée ſur ſa perſonne pour l'expoſition de ſes ſentimens envers ce Prince, elle avoit tâché de les mettre elle-meſme dans le Bref qu'il avoit l'honneur de lui preſenter de ſa part.* Les Conſuls parlerent enſuite, & preſenterent cent Medailles d'or à Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & ſoixante à Monſeigneur le Duc de Berry. Ces Princes eſtoient repreſentez en boſſe ſur la face droite, & on liſoit au tour en mots abregez, *Ludovicus & Carolus Delphini Filii, Ludovici Magni Nepotes*: La Ville d'Avignon

J Ertinger f

paroissoit au revers sous la figure d'une femme qui consacroit à ces Princes l'obelisque qu'on avoit élevé à leur gloire avec ces lettres S. P. Q. A. On lisoit autour de ce revers *adventui augustorum felicissimo*. Je vous envoye ces Madailles gravées avec celles qui furent presentées aux Princes par les Députez des trois Etats du Comtat Venaissin, qui eurent l'honneur de les saluer lors qu'ils entrerent dans le Comtat. Aprés qu'ils eurent reçu ces dernieres, ils furent complimentez au nom de l'Université d'Avignon, & Mr Tulle porta la parole; son discours fut fort applaudi. Ils allerent ensuite à Tenebres à la grande Eglise, & estant revenus chez eux, ils y furent haranguez par

Mr l'Evêque d'Orange. Ce Prelat estoit en camail & en rochet. Le Gouverneur d'Orange leur avoit fait compliment le matin de la part du Roy d'Angleterre. Ils virent aprés leur soupé par les fenestres de leur Palais, les processions de tous les Penitens de la Ville. Il y en avoit de six sortes. Les premiers estoient les Violets; ceux de la Misericorde vestus de noir les suivoient, les Blancs venoient aprés, & étoient suivis des Bleus, des Noirs, & des Gris. Chaque compagnie, ou confrairie estoit precedée d'une croix, & de deux especes de Bedeaux, portant chacun un fanal au bout d'un bâton avec une lumiere. Chaque Penitent en portoit une de même, & estoit

revêtu d'un ſac de toile ou noir ou gris, & ce ſac eſtoit troüé à l'endroit des yeux, afin qu'ils viſſent à ſe conduire. Chacun d'eux eſtoit ſuivi d'un Moine en chappe qui tenoit un petit crucifix. Tous ces Penitens eſtoient ceints d'une corde; il y en avoit environ neuf cens.

Le lendemain 25. jour du Vendredy Saint Meſſeigneurs les Princes allerent à l'Office du matin, & du ſoir à la Cathedrale, & leurs prieres firent toutes leurs occupations de ce jour-là.

Le 26. Ils allerent à la grande Meſſe à la Cathedrale, où les Chanoines entonnerent le *Domine ſalvum fac Regem noſtrum.* On n'a point parlé de ces Princes à Avignon autrement que l'on fait

en France, & l'on a toûjours dit, *Nos Princes*, en parlant d'eux. Ils allerent l'apréſdinée à Complies, au Monaſtere des Celeſtins, fondé par les Rois de France. La Compagnie des Archers eſtoit en haye, & avoit des bonnets de Tigres & d'Ours, & quantité de haut-bois. Celle des Arbaleſtriers eſtoit pareillement en haye; mais poſtée dans la cour de ce Monaſtere, & s'eſtendoit depuis la premiere porte où couloit une fontaine de vin à pluſieurs jets, juſqu'à celle de l'Egliſe. Le Prieur complimenta Meſſeigneurs les Princes de la part de ſa Communauté. Ils entendirent Complies, la muſique chanta enſuite. *O Filii*, & *Regina cœli Lætare*. Meſſeigneurs les Princes viſiterent la

nation

maiſon & le jardin de ces Peres qu'ils trouverent aſſez beau. Au retour, le Pere Martinet Jeſuite qui eſtoit de retour de Montpellier du 24. où il eſtoit demeuré malade, les confeſſa. Le même ſoir, on tira une girande. La pluye diminua la beauté de ce ſpectacle; cependant il ne laiſſa pas d'eſtre trouvée fort beau. Cette girande eſtoit diſpoſée ſur ſaint Pierre, vis-à-vis les fenêtres de l'appartement de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Les Princes diſtribuerent le même ſoir les Medailles dont la Ville d'Avignon leur avoit fait preſent. Ils en donnerent aux Seigneurs de leur Cour, & à leurs Officiers.

Le jour de Pâques ils allerent

le matin à la Cathedrale revêtus du Collier de l'Ordre, & communierent à une Messe basse par l'Abbé Turgot, Aumônier du Roy. Ils rentrerent ensuite chez eux aprés avoir entendu deux basses Messes, & revinrent une demi-heure aprés à la grande Messe. Mr le Maréchal de Noailles les dîna ce jour-là chez M. le Vicelegat. Messeigneurs les Princes allerent l'apresdinée à Vespres dans la même Cathedrale, & au Sermon du Pere Bontous. Mr le Maréchal de Noailles ne se trouva pas au carosse des Princes lors qu'ils sortirent de cette Eglise, afin de procurer à Mr le Vice-Legat l'occasion d'y entrer avec eux, & il receut cet honneur. Le Papegay, ou Perroquet

qu'on devoit tirer aprés les Vespres, ne fut point tiré à cause d'une grosse pluye qui survint; & qui empêcha qu'on ne leur donnast ce divertissement. Ils signerent les Privileges de cette Compagnie; & partirent le lendemain entre dix & onze heures, aprés avoir entendu la Messe dans la Chapelle du Palais. Les Compagnies des Bourgeois, & celles des Arbalestriers, & des Archers, estoient en haye & sous les armes, de la même maniere qu'elles avoient esté le jour de leur arrivée. Ces Princes accompagnez de Mr le Vice-Legat, allerent coucher à Caderousse. J'ajoûte icy ce que j'ay trouvé dans une Lettre d'Avignon, écrite par un homme dis-

tingué dans l'Eglise. Il dit en parlant de ces Princes. *Mais il faut se recrier sur la modestie, & sur la haute pieté qu'ils ont toûjours fait paroistre. Jamais chose plus agreable, & plus capable de confondre les libertins, que de voir des Princes, qui en premier lieu, n'ont point voulu pendant la Semaine Sainte entendre la musique, & qui en second lieu n'ont jamais paru qu'avec un livre de prieres à la main, sans tourner la teste, ny paroistre distraits. Rien de plus touchant que de les voir le Jeudy Saint avec leurs flambeaux à la main à la Procession du Saint Sacrement, de leur voir adorer la Croix le Vendredy Saint, & de voir la maniere édifiante dont ils ont communié. C'est une chose capa-*

ble de fendre les pierres, non pas seulement les cœurs des assistans. Pour moy qui officiay toûjours en toutes les fonctions, je ne pouvois retenir mes larmes, & je ne suis pas encore revenu de mes admirations sur tout cela. Ils ont fait de grandes largesses aux pauvres, les Maisons Religieuses s'en sont senties, & sur tout les Mandians & les Hôpitaux aussi-bien que quantité de gens de Province qui ont eu recours à leurs liberalitez. Je ne parle point de celles qu'ils ont faites aux gens de Mr le Vice-Legat & aux Troupes de la Garnison. Cette Ville a esté pendant six jours le plus beau Theatre de vertu qu'on se puisse imaginer. On a vû ces grands Princes aller huit fois aux Offices, depuis le Mercredy Saint

jusqu'au jour de Pâques.

Je puis dire que si l'on est si content de Messeigneurs les Princes à Avignon, il doivent l'estre beaucoup de cette Ville-là & de tout le Comtat Venaissin. Les Medailles des trois Etats de ce Comtat, & celles de la Ville d'Avignon en son particulier, parlent de leur magnificence. La propreté des Troupes, pour ne pas dire plus, les feux de joye de la Ville d'Avignon, l'artifice qu'elle a consumé les transports de joye, & les illuminations ont fait paroître son zele. Je devrois encore parler des huit tables tenuës soir & matin par Mr. le Vice-legat, pendant le long sejour que Messeigneurs les Princes ont fait à Avignon ; mais

j'aurois trop à en dire, aussi bien que des ordres donnez par ce Prélat, non seulement de ne prendre point d'argent des personnes de leur suite, mais aussi de defrayer tous les équipages. Rien ne marque mieux que cette reception, combien le Pape est persuadé de la grandeur & de la pieté du Roy!

Je ne dois pas oublier que Mr le Maréchal de Noailles a tenu trois tables de vingt couverts chacune, depuis le premier jour qu'on est entré dans le Comtat Venaissin, jusqu'au jour que l'on est parti d'Avignon.

Je viens à la description que j'ay promise des monumens élevez à la gloire du Roy, & de Messeigneurs les Princes.

En arrivant à la Porte de ſaint Lazare par où ſe fit leur entrée, ils trouverent le Temple de la Pieté, d'un magnifique deſſein, à trois faces. Sur la plus grande on voyoit repreſenté dans une taille heroïque Henry le Grand, Loüis le Juſte, Loüis le Grand, & Monſeigneur le Dauphin, qui ſembloient attendre Meſſeigneurs les Princes pour les introduire dans ce Palais de Gloire, où ils occupoient déja eux-mêmes une ſi bonne place. Les Piedeſtaux de ces quatre figures eſtoient chargés d'inſcriptions choiſies, qui renfermoient autant d'éloges donnez par les Papes à la pieté des Rois de France, & dont l'Auteur du deſſein avoit fait une application fort juſte à chacun de ces quatre Princes.

Au dessus des Colomnes immediatement regnoit autour de ce Temple une piece d'Architecture que formoient des Medailles entremelées de Devises. Douze grandes Medailles representoient les Papes qui ont reçû pompeusement à Rome ou à Avignon les Rois de France ; & reciproquement ceux d'entre les Papes, que les Rois de France ont reçus dans leurs Estats avec l'appareil d'un Triomphe. Les Devises exprimoient divers traits de pieté de la Maison de Bourbon, & l'on avoit tiré ces rapports des Fleurs de Lys mesme qui composent les Armes de France.

Au dessus de la Corniche on voyoit une Frize chargée alternativement d'Emblemes & d'Ecus-

ſons magnifiques. Les ſix Emblemes eſtoient tirées des plus fameux exemples de pieté que l'Ecriture nous ait fournis. Pour repreſenter, par exemple, le zele qu'a fait paroître la Maiſon de Bourbon à démolir les Temples des Calviniſtes, à élever des Egliſes au Seigneur, à rétablir la veritable Religion dans la France, on avoit peint le Roy Joſias qui faiſoit rompre & mettre en pieces les Idoles; Salomon qui ordonnoit l'Edifice du Temple, la Sainte Expedition des Macabées, &c. Il y en avoit une qui montroit combien les ſept Princes que la Maiſon de Bourbon a donnez depuis Henry IV. ont eu de veneration pour l'Egliſe (dont les Rois de France ſont les Fils Aînés)

ce qui estoit exprimé par le respect des sept Princes Macabées envers leur Sainte Mere. *Est prima in Matrem Pietas nati.* C'est le mot qui expliquoit le sens de l'Embleme.

Cette Frize estoit surmontée & comme couronnée de douze figures qui representoient les douze Vertus Royales que la pieté des Princes de cette Auguste Maison a fait regner avec eux. Il y avoit sur ce Temple un Dome, où l'on voyoit saint Loüis, Chef de la Maison de Bourbon, élevé au Ciel par le Genie de la Pieté avec ces mots, *enutrivi & exaltavi.* Les Armes du S. Pere estoient placées sur le Portail de ce Temple. Le Genie de la Religion les portoit & sembloit les presenter

à la veneration des Rois & des Peuples.

La Porte de S. Lazare estant d'un ordre d'Architecture assez orné de luy-mesme, on n'y avoit mis qu'une Inscription entre les mains d'une Renommée qui annonçoit l'heureuse arrivée des Princes, & qui invitoit les Peuples à faire éclater leur joye. A cette Inscription estoit jointe une espece de Cadre des Armes du Pape, du Roy, de Monseigneur le Dauphin, & de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

La belle Croix de la Carreterie estoit changée en un Monument de gloire pour Messeigneurs les Princes, & l'on pourra l'appeller doresnavant la Croix de Bourbon, en memoire de cette heureuse re-

ception, puiſque c'eſt le Cardinal P. de Foix, l'un des plus pieux Anceſtres de Henry le Grand, qui a fait baſtir cette Croix, laquelle eſt couverte d'une voute de pierre à quatre Arcades. C'eſt ſur cette voute qu'on avoit élevé un Obeliſque conſacré à la gloire de ces Princes avec ces mots, qu'ils pouvoient lire en entrant dans la Ville, *Adventui Auguſtorum fœliciſſimo Obeliſcum D. C. S. P. Q. A.*

Les Piliers de la voute qui en font comme le Piedeſtal, eſtoient revetus de branches de Lauriers & d'Oliviers, & le double Cordon eſtoit garni de feſtons de fleurs, qui formoient un cadre naturel aux peintures ingenieuſes, dont les quatre Arcades eſtoient char-

gées. Il y avoit huit Devises qui regardoient personnellement Messeigneurs les Princes. Je vous parleray seulement de quelques-unes. L'une estoit un Tymbre qui donnoit des coups, & faisoit du bruit en son temps avec ce mot *à tempo grido è colpo*, pour dire qu'en son temps Monseigneur le Duc de Bourgogne fera du bruit dans le monde, & portera de rudes coups aux ennemis de sa gloire. La seconde avoit pour corps un Lys qui s'épanoüit, avec ce mot qui convient à l'air Martial que Monseigneur le Duc de Berry fait déja paroistre. *Si monstra gia il mio cuore.* La voye de Lait marquée dans le Ciel par une trace brillante avec ce mot d'Ovide, qui fait allusion à cet air ouvert &

brillant du jeune Prince, *candore notabilis ipso*, un jeune Roy d'Abeilles qui en conduit déja l'Essain pour les exercices Militaires de Monseigneur le Duc de Bourgogne avec ce mot *jamque agmina ducit*. Cet autre tiré de Symposius exprimoit avec un bouquet de Lys l'Esprit penetrant & la force de Genie, qu'a ce jeune Prince, *Spiritus est magnus*.

Ces devises & quelques autres qui regardoient le mesme sujet, estoient accompagnées des Medailles du Cardinal de Foix, des deux Cardinaux Charles de Bourbon Legats d'Avignon, &c. Le devant des quatre Piliers estoit chargé des Armoiries de Monseigneur & de ses trois Augustes Fils, avec cette Inscription courante

Familiæ augustæ. & le dessus en estoit terminé par quatre grands Vases de fleurs naturelles, qui designoient la brillante jeunesse de Messeigneurs les Princes, l'état florissant de la Monarchie, l'esperance publique, &c. Pour indiquer tout cela, on avoit mis sur l'un de ces vases, *principi Juventutis*, & sur l'autre, *sic lilia florent.*

De là s'élevoit un Obelisque à quatre faces, sur lesquelles comme sur autant de Tables de Marbre blanc on avoit gravé, selon les manieres de l'ancienne Rome, l'Edit du Prince ou de Mr. le Vice-Legat, la Loy triomphale, les Ordres du Senat, & les acclamations du Peuple pour regler les preparatifs & le bon

ordre pour cette entrée Triomphante.

L'Obelisque estoit surmonté d'un Soleil avec une Devise pour le Roy, & au dessous on voyoit une Embleme de Monseigneur le Duc de Bourgogne, mais Embleme des plus heureuses que l'on puisse imaginer. C'estoit le Prince Latinus, Petit Fils du Soleil, que Virgile depeint couronné de quelques Rayons, & qu'il appelle une ébauche & une copie commencée de son Ayeul. *Solis avi specimen.* Cela presentoit d'abord le rapport qu'il y a du Roy à Monseigneur le Duc de Bourgogne, & ces vers le declaroient encore mieux.

Aurati qui jam Radii tibi tempora cingunt,

Solis avi faciunt spem, speci-
menque Tui,
Perge utinam & Patrio Te Totum
lumine comple,
Dum totum referat plena coro-
nis avum.

En perdant de vûë cet Obelisque on apperçevoit proche l'Eglise des Augustins, un Arc de Triomphe dont le bel ordre & la magnificence frappoient agreablement la vûë & l'esprit. Il estoit consacré à la Pieté de Henry le Grand, qui a apporté la Couronne à la branche de Bourbon, comme le disoit l'inscription de cet Arc, où l'on avoit ajousté qu'il avoit sauvé la Religion dans ses Estats, malgré les efforts de l'envie. *Qui heroica fortitudine Regnum adiit,*

Religionem asseruit, frementem invidiam superavit.

C'est pour consacrer la memoire de ce bienfait, que dans le Tableau du grand Fronton on voyoit ce Grand Monarque qui recevoit un Lys que la France luy presentoit avec ces mots. *Galliæ restauratori.* Sa reconciliation à l'Eglise Romaine faite à saint Denis devant le Cardinal de Bourbon, les Ambassadeurs qu'il envoya au Pape pour son absolution, l'offre généreuse qu'il fit de son épée au Pape Paul V. pour venger les Lieux Saints & pour chasser les infidelles de l'Europe, les obstacles qu'il surmonta pour conserver la veriable Religion dans cette Monarchie, qu'on vit sur le point d'être livrée au Monstre de l'Heresie,

tout cela estoit representé dans les Emblemes & dans les Devises. On y voyoit le Glaive de Gedeon fatal aux Tentes de Madian, & Andromede, qui representoit la France preservée du Monstre.

Pour signifier que la pieté Chretienne sanctifia dans ce grand Prince la Valeur & la Clemence, ces deux Vertus estoient representées avec leurs Symboles & des vers qui en faisoient l'application; & pour le couronnement de cet Ouvrage, les deux bouts de la Corniche estoient surmontés de deux Pyramides, dont le Socle estoit occupé par les Armes de France & de Navarre, & le marbre par des Inscriptions. L'une sembloit avoir esté une Prophetie des Victoires que les Enfans de ce reli-

gieux Monarque ont remportées ſur l'Hereſie & l'on pourroit dire de Clement VIII. dont on y citoit les paroles, qu'étant Pontife, comme il l'étoit, il avoit prophetisé dans cette occaſion. *Et cùm eſſet Pontifex prophetavit.*

L'Arc de Triomphe de la ruë Filonardi, avoit eſté dedié à la Triomphante Memoire de Loüis le Juſte. Ce religieux Prince, dans qui l'on a vû revivre la pieté de St. Loüis dont il fut le digne neveu, y eſtoit repreſenté dans le grand Tableau au pied des Autels, où il conſacroit ſes Eſtats & ſa Couronne à la Reine du Ciel & de la Terre. Sous le Tableau on voyoit le caractere de ce pieux Monarque exprimé dans ce vers. *Nec pietate fuit major, nec juſtior alter.*

Comme toutes les guerres qu'il entreprit furent ſaintes, & que ſa pieté aſſeura le ſuccez de ſes Armes plus que toute autre raiſon, on l'avoit repreſenté dans les Emblemes des bas reliefs ſous l'idée d'un Moïſe qui mettoit en fuite les ennemis du Peuple de Dieu par ſes prieres, & de cet autre defenſeur du Sanctuaire, a qui le Prophete Jeremie s'apparut lui donnant un glaive doré *Accipe gladium aureum munus Sanctum in quo dejicies adverſarios.* Sous la Corniche & dans l'entre-deux des Colomnes de cet Arc, on avoit placé pluſieurs Deviſes, dont les unes deſignoient l'innocence des mœurs de ce Prince, les autres la ſainteté de ſa mort, & pour marquer l'admirable rapi-

dité, avec laquelle il enleva à l'Heresie revoltée, ses plus fortes Places, comme la Rochelle, Montauban, & autres, on avoit fait dépeindre la foudre, dont le carreau tomboit sur les portes d'une Forteresse avec ce mot, *aut cedunt aut ruunt.*

Les figures de S. Loüis, & de Charlemagne estoient dans l'entre-deux des Colomnes, & semboient donner des éloges aux grandes choses que la pieté de ce vertueux Monarque lui a fait entreprendre & executer. C'est surquoy ils s'expliquoient en Vers François, & c'est dans cette veuë qu'on avoit encore menagé dans l'ordre de cette Architecture une place aux Bustes de deux Saints qui paroissoient applaudir au zele & à

la pieté de ce grand Fleau des Calvinistes. L'un est le Bienheureux Pierre de Luxembourg, grand Thaumaturge de la Ville d'Avignon, parent & allié à la Royale Maison de Bourbon, & l'autre saint François de Sales, la terreur de ces mesmes Heretiques, redoutable fleau des Calvinistes; & d'ailleurs contemporain & ami de ce saint Monarque qu'il forma à la pieté.

Entre cet Arc de Triomphe & la place du Change, on avoit érigé un Trophée à la Religion & à la Valeur des Heros Chrétiens de la Maison de Bourbon. Tant de Combats donnez, de Victoires remporrtées, de Villes prises, d'Eglises basties, ou fondées, entroient dans ce Trophée qui surprenoit

prenoit & plaisoit également. Le titre estoit conceu de cette sorte,

RELIGIONI ET VICTORIÆ,

Ad æternitatem Borbonii nominis, Trophæum, ob Prælia uno sæculo cum laude commissa plus C. ob expugnatas Vrbes, innumerasque Ædes sacras dotatas, ob auri argentive talenta in usus pios, posuit grata juxtà & cara Aven.

On a coustume en de pareilles rencontres de dresser un Theatre au Change pour y placer un Concert de Musique. L'Auteur du dessein de cet appareil avoit fait donner à ce Theatre la forme d'un Vaisseau qui representoit celuy de l'Eglise, aussi bien que celuy dont la Capitale du Royaume se sert dans ses Armoiries. Il avoit vers la proüe la figure d'un Dau-

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

fin, & dans la Mer où le Vaiſſeau paroiſſoit flotter, ſe preſentoient pluſieurs Daufins qui ſembloient vouloir le ſoulever pour le garantir du naufrage. Sur le grand maſt paroiſſoit arborée cette fameuſe Oriflame qui a rendu durant tant de ſiecles nos Rois victorieux des ennemis de la Religion & de l'Eſtat.

On avoit garni les entre deux des ſabors de Deviſes. L'Eſtoile des Armes du Pape y ſervoit d'Eſtoile polaire, avec ce mot *Hoc Sydere tuta.*

On y voyoit encore un Soleil diſſiper les orages, & la tempête avec cette ame. *Diſcutio ne-ſucutiant.* Les autres Deviſes rouloient ſur le meſme ſujet.

Le Collier de l'Ordre que ſaint

Loüis établit pour animer le zele de ses nobles François à la conqueste de la Terre Sainte, servoit d'ornement aux cordages de ce Vaisseau, qu'on avoit mieux aimé dessiner sur l'ancienne maniere que sur celle d'aujourd'huy. On pourroit dire, que ce Vaisseau representoit encore ces pieuses Escadres, à la faveur desquelles Henry le Grand, Loüis XIII. & Loüis le Grand ont fait passer tant de saints Missionnaires dans le Canada, la Grece, la Syrie, la Perse, l'Ethiopie, & sur tout dans ces derniers temps à Siam, & à la Chine.

C'est là que se fit entendre un Concert de tout ce qu'il y avoit de meilleures voix & d'instrumens dans Avignon. Les paroles du

Motet qu'on y chanta, tirées de l'Ecriture Sainte, exprimoient le voyage, & l'arrivée de Messeigneurs les Princes.

Devant la Maison de Ville estoit placée la Statuë du Roy. Ce Monarque y estoit representé à cheval en habit de Heros, la foudre à la main, & en attitude d'en écraser l'Hydre, qui paroissoit déja terrasée & comme expirante à ses pieds.

Le Piedestal de la Statuë avoit quatre faces, dont les deux plus grandes estoient chargées chacune d'une Embleme. La premiere representoit la destruction de l'Arianisme par Clovis dans la defaite d'Alaric Roy des Gots, Image des Victoires que le Roy a remportées sur les Princes & les Estats protestans.

Sic Arrianam Clodovæus contudit Hydram.

L'autre bas relief repreſentoit la Victoire de Joſué ſur les Amalecites, & la Pieté de ce Conquerant qui prolonge les jours pour luy donner le temps de deſtruire tout à fait les ennemis de Dieu & les ſiens.

Hoc tempus pietas abolendis Hoſtibus addit.

Dans l'une des deux autres faces de ce Piedeſtal, on avoit peint pour le corps d'une Deviſe, la Maſſuë de cet Hercule Chreſtien qui deſtruiſoit l'Hydre de l'Hereſie, & de la Diſcorde, changée en Olivier, comme on ſuppoſe que le fut celle de l'ancien Hercule. Ce mot en faiſoit l'ame & le ſens.

Satis est jam cognita Monstris.
La Guerre, & l'Heresie en nos jours estoufées,
Sans le Bras de Loüis seroient encor debout;
Par leur defaite, il met le comble à ses Trophées,
Comme il fit tout trembler, il pacifia tout.

La quatriéme face estoit chargée d'une autre Devise où l'on voyoit un Soleil qui paroissoit plus brillant que jamais, aprés avoir dissipé les nuages de l'Heresie avec la foudre. Le mot exprimoit que le même Astre fait la Merveille & la Terreur du monde.

Miraculum orbis & terror.
Qua sol recedens, qua rediens volat,

Miraculum Orbis, Catholici micas,
Regumque Terror, Solis instar,
Nempe vibras Lodoice Fulmen.

Cette figure fut gardée nuit & jour par quatre hommes de la ville, qui n'en laissoient approcher personne, pour marquer davantage le respect.

Il y avoit encore un Arc de Triomphe à la vûë du Palais, où Messeigneurs les Princes ont logé. On luy avoit donné deux faces completes, afin que de quelque costé que la Cour le regardast, elle y trouvast exprimez ces exemples de Pieté qui luy sont domestiques.

La premiere face estoit consacrée à la Gloire du Roy. On y marquoit dans l'Inscription, qu'é-

tant Grand par mille beaux endroits, il eſt ſur tout Grand par ſa Pieté, *Ludovico XIV. multis nominibus Magno, Pietate maximo, qui Caroli Magni virtutem & ingenium revocavit, Imperii Gallici Majeſtatem ad ſummum ſplendoris Faſtigium extulit, invicta fortitudine bis Orbem terruit, incredibili moderatione bis pacavit.*

Ce Monarque eſtoit repreſenté dans le Tableau du grand Fronton, avec un air Triomphant, de voir terraſſées l'Hereſie, la Rebellion, & la Diſcorde, qu'il fouloit ſous ſes pieds, tandis qu'il ordonnoit la revocation de l'Edit de Nantes, chef-d'œuvre le plus glorieux de ſon Regne, & le plus capable de rendre ſa Memoire immortelle.

Salutis publicæ auctori.

Le zele du Roi ne s'eſt pas borné à ſon Royaume. L'Egliſe d'Orient reçoit depuis plus de cinquante ans de ſa Royale liberalité, des ſecours continuels & magnifiques, qui la font ſubſiſter dans la Grece, à Conſtantinople, dans la Syrie, dans la Perſe, & dans l'Ethiopie, où il a fondé de nouvelles Miſſions, depuis quelques années, ſans parler de ces pieuſes profuſions qui ont fondé les Egliſes de Siam & du Tunquin, & de la Chine, & qui font que ſon nom eſt en benediction chez tous les fidelles de l'Aſie.

L'Egliſe d'Occident ne s'eſt pas moins reſſentie de ſon zele. La Religion rétablie dans Straſ-

bourg, dont il a enrichi la Cathedrale par des presens dignes du plus Grand Roy du monde, à quoy l'on doit adjouster ce qu'il a fait dans l'Alsace, & dans le Palatinat, l'Autel & le Sacrifice de la Religion remis en usage dans Genéve, les bienfaits continuels dont il comble les nouveaux Catholiques en France, & les nouveaux Chrestiens dans le Canada, dans la Martinique, ce sont des effets d'une pieté heroïque que l'on avoit exprimez, en representant en deux bas reliefs ces deux Eglises qui luy tendoient les mains, & qui sembloient éclater en sentimens de reconnoissance & d'admiration pour leur illustre Protecteur. C'est en ce sens que l'on avoit mis au bas de ces deux

Emblemes, ce grand éloge que l'Ecriture Sainte donne à la pieté de Josüé. On y lisoit d'une part,

Magnus secundùm nomen suum, Maximus In salutem electorum.

Et de l'autre,

Ut expugnaret insurgentes Hostes, & consequeretur Hæreditatem Israël, Eccles.

L'Empereur Constantin & le grand Theodose, fameux par leur pieté, estoient dépeints dans l'entredeux des Colomnes de cet Arc, comme pour admirer le merite incomparable de ce Heros Chrestien, qui se trouve encore superieur au merite de sa reputation. C'est ce qu'on voit exprimé par ces deux vers.

Fama ingens! Magnum nomen virtutibus implet,

Magnum habuit magno quidquid in orbe fuit.

La ſeconde face de ce meſme Arc eſtoit conſacrée à Monſeigneur. Ce grand Prince imite de ſi prés ſon auguſte Pere, qu'on n'avoit pas cru devoir placer plus loin les monuments de gloire qui le regardoient. Sa fameuſe campagne de Philisbourg faiſoit le ſujet du grand Tableau. La Religion qui rentra dans le Palatinat avec les armes victorieuſes de ce jeune Conquerant, luy preſentoit une couronne de Laurier, & ſembloit dire,

Hanc habuit partam propriâ virtute Coronam.

La grande inſcription ne parloit pas ſeulement de luy comme d'un Heros, mais comme du

Prince le plus heureux du monde, qui a fourny dans la perſonne de Meſſeigneurs les Princes ſes Enfans, les Heros qui feront la gloire & le bonheur du nouveau ſiecle.

LUDOVICO DELPHINO Victori, Pio, Clementi, Heroï primæ fortunæ,

Summos inter Imperatores Egregio, Principes inter fortunatiſſimos fœliciſſimo,

Heroüm Novi ſæculi

Ad Imperii Gallici æternitatem

Parenti Auguſto.

Deux Figures qui eſtoient aux deux coſtez de ce Tableau repreſentoient la France & l'Eſpagne, qui paroiſſoient par cette ſituation ſe reünir en faveur de cet heureux Prince; Elles eſtoient couronnées, veſtuës en Reines, & unies

par des nœuds d'amour formez des chaînes de Navarre. Cela faisoit penser d'abord à la succession d'Espagne, & cecy achevoit de l'expliquer à la gloire du Roy & de Monseigneur.

Hoc opus est, Lodoïce, tuum; Quippe Herculis instar
Attonitas gentes in tua vincla rapis.
Hoc opus est, Delphine, tuum; spes Maxima mundi
Tanto, Hæres, Patri, non satis unus erat.
Borbonidum Claro, sociatos, Sanguine nexus,
Qui melius posset jungere, nullus erat.

Si dans la premiere face de cet Arc, on avoit veu le grand Theodose admirer le merite du Roy, Theodose le jeune fournissoit pour Monseigneur un sujet d'Emble-

me, qui n'estoit pas moins heureux. On avoit representé cet Empereur auprés de ses Fils Arcadius & Honorius, ausquels il designoit sur le Globe Imperial, les divers Etats qu'il leur devoit donner. C'est ce que disoit en moins de mots le vers suivant.

Quem Solus meruit, sic natis divi-
dit orbem.

On voyoit encore dans cette seconde face comme dans la premiere, plusieurs autres peintures ingenieuses, & il y avoit deux rangs de devises dans l'entredeux des Colomnes, l'une estoit un Grenadier portant des fruits couronnez: L'autre un Lys qui sembloit se couronner luy-mesme par ses trois campres qu'il produisoit. On voyoit aussi un caducée qui

ſervoit à réünir deux Sceptres. Les nouveaux planetes que les Mathematiciens appellent les Aſtres de Bourbon, eſtoient repreſentez auprés du Soleil. Tout cela ſe faiſoit d'abord appliquer aux conjonctures preſentes, & à ces heureux évenemens que nous devons regarder comme autant de recompenſes de la Pieté du Roy, de Monſeigneur, & de ſon auguſte Famille.

Le deſſein des Arcs de triomphe & des autres ouvrages qui ont ſervi à decorer la Ville d'Avignon, & que je viens de vous décrire, eſtoit de Mr. Cotelle, dont l'imagination eſt fort feconde. Il eſt de l'Academie Royale de Peinture, & de Sculpture de Paris, & a fait pluſieurs tableaux en miniature, plus grands

grands qu'on ne fait ordinairement ces sortes d'ouvrages. Ces Tableaux representent tous les Bosquets de Versailles, qui sont remplis de Fontaines, de Figures, & d'autres ornemens, & se voyent à Trianon.

Messeigneurs les Princes estant partis d'Avignon le 28. allerent coucher à Caderousse. Mr. le Vice-legat d'Avignon y tint encore plusieurs Tables, & continua à faire donner des fourages aux chevaux, & à defrayer les équipages. Le Parlement d'Orange qui s'y estoit rendu, les complimenta de la part du Roy d'Angleterre, & fut presenté par Mr. Desgranges, Maître des ceremonies.

Ils en partirent le 29. à neuf heures, & vinrent dîner à Morand-

Ils passerent-là l'eau proche d'Orange sur un Pont de pierre qui estoit gardé par des Suisses qui estoient au Roy d'Angleterre. Ils arriverent à Boulene à trois heures aprés midy, aprés avoir passé le *Zek* sur un Pont aussi de pierre. Mr. le Vice-legat y fit encore les honneurs en deffrayant toute la maison des Princes & les écuries, & remercia Messeigneurs les Princes de l'honneur qu'ils lui avoient fait, & prit congé d'eux.

Ils partirent de Boulene le 30. à neuf heures pour Montelimar, & passerent le Japron à gué, & le Robion sur un Pont de bateaux : ces deux Rivieres sont si contiguës qu'elles paroissent n'en faire qu'une. Ils dînerent à Lamer où l'on trouva tous les Bour-

geois ſous les armes ; & cette petite Ville, tenduë de drap & de couvertures. On avoit paſſé auparavant par la petite Ville de Mondragon, où tout s'eſtoit trouvé de meſme que dans Lamer. Les Princes monterent à cheval pour aller au Pont S. Eſprit. Enſuite ils repaſſerent le *Zek* ſur le meſme Pont de pierre, & leurs caroſſes paſſerent à gué. Ils les trouverent à une croiſée de chemin qui va d'un coſté à ce Pont, & de l'autre à Boulene. Mr le Marquis de Chabrillant, l'un des Lieutenans de Roy de la Province de Dauphiné, & Mr Bouchu, Intendant de la meſme Province, accompagnez de pluſieurs Gentilhommes, receurent Meſſeigneurs les Princes, qui trou-

verent à la porte de la Ville de Montelimar Mr le Marquis de Vireville qui en est Gouverneur, le Maire & les Echevins qui les complimenterent. Toute la Ville estoit tenduë d'assez belles Tapisseries, le pavé estoit sablé & les Bourgeois estoient sous les armes. Ils logerent chez le Gouverneur. Trois fontaines de vin ingenieusement construites coulerent pendant tout le temps qu'on y demeura.

On partit de Montelimar le 31. à huit heures du matin, & l'on vint dîner à Loriol, petite Ville où l'on s'attendoit que les Princes coucheroient. Les Habitans furent tres-chagrins de se voir privez de cet honneur. Au lieu de faire tendre leur Ville,

ils en avoient paliſſadé les murailles avec du buis, & élevé des portiques tres-agreables & tres-galans. Aprés avoir paſſé la Drome ſur un Pont de bateaux au Village de Leuron, on arriva à Valence ſur les cinq heures du ſoir. On avoit crû que les Princes n'y arriveroient que le lendemain; mais le logement de Loriol ne s'eſtant pas trouvé aſſez grand, on alla en un jour de Montelimar à Valence, quoy que la journée fuſt tres-forte, & qu'on euſt ſouffert pendant deux jours un fort grand froid, & un vent tres-incommode. La Marechauſſée avoit eſté à deux lieües de la Ville au devant des Princes, & ils avoient eſté tellement ſatisfaits de la beauté de cette Com-

pagnie, que Mr le Mareſchal de Noailles fit dire au Prevoſt qu'ils vouloient encore la voir, lorſqu'elle paſſeroit dans la Ville. Le Gouverneur, à la teſte de l'Eſtat Major, les reçut hors de la Ville, & Mr Rouveyre, Maire & premier Conſul, accompagné du Corps de la Ville, complimenta Monſeigneur le Duc de Bourgogne en ces termes.

MONSEIGNEUR,

LOUIS le Grand a donné des Loix à toute la terre, il a fait trembler toute l'Europe injuſtement liguée pour arreſter la rapidité de ſes Conqueſtes. Ses deſſeins impenetrables ont eſté pluſtoſt executez

que connus ; il a preferé le repos de l'Univers à l'amour qu'il avoit pour la victoire & pour les combats, lorsque pouvant tout vaincre & tout conquerir, il s'est contenté de faire goûter à ses Sujets les douceurs de la paix. Il vient de donner à l'Espagne un Prince accompli. Que la France, Monseigneur, auroit raison d'estre jalouse, si ce grand Roy, la terreur de ses ennemis, & l'amour de ses peuples, ne vous conservoit, comme un Prince digne de luy, pour estre un jour le Successeur legitime de ses Etats, puisque vous l'estes déja de ses vertus ; s'il ne luy restoit un autre Prince incomparable, dont les vertus sont les plus beaux fruits de ses soins, qui ne meritent rien moins qu'une Couronne, & que les Nations étran-

geres ne tarderont guére de demander pour avoir un Souverain de l'auguste Sang des Bourbons. Ce modele achevé, ce grand Loüis, que tout Monarque doit se proposer, vous apprendra l'art de regner, de commander, & de vaincre. Ce Prince inimitable à tout autre qu'à vous, preparera par sa prudence & par sa sagesse vos entreprises glorieuses. Vostre valeur, Monseigneur, les executera dans la suite, & la gloire les couronnera dans le temps.

Les Princes entrerent ensuite dans la Ville, dont toutes les ruës estoient sablées & tapissées de hautelisse. Ils passerent d'abord au travers de deux cens jeunes hommes bienfaits & lestement vestus, avec des habits uniformes, & ensuite

ſuite au travers de deux hayes de Bourgeois qui eſtoient ſous les armes. Ils avoient la pluſpart des habits galonnez, & tous leurs chapeaux eſtoient ornez de plumets. Les Princes allerent loger à l'Archevêché, qui eſt d'autant plus agreable que le Rhoſne paſſe au bas. La jeuneſſe de la Ville eut l'honneur de les y garder. Environ une heure aprés leur arrivée, ils receurent non ſeulement les preſens que la Ville a coûtume de faire en de pareilles occaſions, mais auſſi deux fuſils, & deux paires de piſtolets d'un prix conſiderable, & de la façon du Lorrain, & du Chatelerau, deux des plus fameux ouvriers du Royaume qui demeurent à Valenbe. Monſeigneur le

Duc de Bourgogne dit en les recevant, *Que depuis leur départ de Paris on ne leur avoit point fait de present qui luy eust fait plus de plaisir, & qu'il reconnoissoit à l'air du païs, & aux manieres des Peuples, qu'il se rapprochoit de France.* Le soir, toute la Ville fut illuminée; & il y eut des feux devant toutes les maisons, plusieurs Fontaines de vin qui avoient commencé à couler lors que les Princes arriverent, continuerent pendant une partie de la nuit.

Le lendemain premier jour d'Avril, Messeigneurs les Princes allerent à pied à l'Eglise Cathedrale. Mr. l'Evêque de Valence, en habits Pontificaux, les receut à la principale porte, à la tête de son Clergé, qui estoit en Chappes.

Il les harangua, & ſon diſcours ne parut pas moins éloquent que ſpirituel. Ils entendirent enſuite la Meſſe qui fut chantée par la Muſique, & à l'iſſuë de laquelle ils retonrnerent à l'Evêché, où Mr de Valernod Preſident, & Lieutenant General, à la teſte du Preſidial, les harangua avec beaucoup de grace, & d'eſprit. Mr. Deſmottes, Recteur de l'Univerſité, prononça enſuite le Diſcours ſuivant.

MONSEIGNEUR;

Tous les lieux que vos auguſtes Perſonnes ont honorez de leur preſence, retentiſſent de joye. Nous attendions ce beau jour qui doit auſſi

nous rendre heureux, & calmer nos impatiences. Nos desirs sont enfin remplis; nous avons le bonneur de voir les petits fils du plus grand Roy du monde, les fils d'un Heros à qui les Peuples de cette Province se trouvent particulierement devoüez.

Quel empressement respectueux ne devons-nous pas avoir pour des Princes distinguez par leur sagesse, par les riches talens de leur esprit, par la grandeur de leur naissance!

Vous estes, Monseigneur, au chemin de la gloire. On ne parle que de l'ardeur heroïque qui vous presse de vous signaler dans les combats, que de vostre attention à marcher sur les pas de Loüis le Grand; Monarque toûjours heu-

reux, toûjours suivi de la victoire, autant admiré par les actions de sa clemence, que par celles de sa valeur, qui adjoustant prodige sur prodige, vient de mettre sur le Thrône d'Espagne un Roy de sa Famille.

Par les mêmes vertus, vous montez à la même puissance. Cette Vniversité, Monseigneur, qui vous rend ses hommages, glorieuse d'enseigner les Loix, enseignera les vôtres, pendant que vous apprendrez à vos Neveux l'art de vaincre & de regner.

Le President de l'Election parla aprés Mr. des Mottes, & Messeigneurs les Princes receurent tous ces Complimens avec bonté.

Mr le Mareschal de Noailles vouleur ayant presenté le jour precedent Mr. le Marquis du Prayet de

la Maiſon de Veynes, l'une des plus anciennes de Provence, leur avoit propoſé en meſme-temps d'aller le lendemain chaſſer au Valentin, où ce Marquis a un tres-beau Parc. Ils y allerent ſur les trois heures aprés midy. Mr. le Marquis du Prayet les attendoit à la porte de ce Parc avec Mr. le Marquis de Chabrillant, l'un des Lieutenans de Roy de la Province, & Mr de Pourroy ſes proches parens, il les conduiſit d'abord à l'endroit où ils pourroient chaſſer à des Lapins. il avoit fait boucher tous les trous de ſes terriers, & pris la précaution, outre cela, de faire jetter pluſieurs Lapins qu'il avoit fait prendre dans d'autres garennes, afin que les Princes euſſent le plaiſir

d'en trouver beaucoup, & par conſeqnent d'en tuer grand nombre. A prés cela il les fit monter ſur un petit coteau, où ils trouverent dans les terres au deſſus, beaucoup de perdrix & de cailles; ils en tuerent quantité, ils eſſayerent les armes dont la Ville leur avoit fait preſent le matin, & témoignerent eſtre fort contens du plaiſir que leur avoit donné cette chaſſe. Aprés ce divertiſſement qui dura aſſez long-temps, Meſſeigneurs les Princes ſe trouvant prés du Château qui eſt ſitué au milieu du Parc, Mr le Mareſchal de Noailles leur propoſa d'y entrer pour prendre quelques rafraichiſſemens. Ces Princes s'a-

vancerent, & y entrerent par un beau degré qui conduit dans un tres-grand appartement qui estoit fort proprement meublé. Il y avoit au bout une chambre où ces Princes trouverent une magnifique collation avec toutes sortes de rafraichissemens & des eaux les plus exquises. Mr le Marquis du Prayet eut l'honneur de servir à boire à Monseigneur le Duc de Bourgogne, & Mr le Marquis de Chabrillant eut celuy de servir Monseigneur le Duc de Berry. Ils passerent ensuite dans une autre chambre pour donner le temps aux Seigneurs de leur Cour de prendre part à ces rafraichissemens. Il y avoit de toutes sortes de vins, de la Verdée, de Florence, & du Mon-

talchin. Cet endroit fut trouvé si beau, & dans une situation si heureuse, que Monseigneur le Duc de Bourgogne voulut bien en lever le plan, & en dessiner les vûës. Lorsque les Princes furent remontez à cheval, ils firent l'honneur à Mr. le Marquis du Prayet de le salüer, & mesme de le remercier; de pareilles manieres sont faites pour gagner les cœurs. Les principaux Seigneurs de la Cour firent compliment à Mr. du Prayet sur l'honneur qu'il venoit de recevoir, peu de Gentilshommes en ayant receu un pareil dans le cours de ce voyage.

Mr. l'Intendant qui tenoit trois tables servies magnifiquement, donna le soir de ce mesme jour un grand bal, où toutes les Da-

mes & les Seigneurs de la Cour se trouverent. Ils furent charmez de la beauté de deux jeunes Demoiselles de qualité. Ce bal fut suivy d'une collation que Mr. l'Intendant avoit ordonnée, & qui répondit à la magnificence avec laquelle il fait toutes choses.

Le 2. d'Avril Messeigneurs les Princes, aprés avoir oüy la Messe à l'Eglise Cathedrale de Valence, & dîné avant leur départ, monterent entre dix & onze en carosse pour aller coucher à Romans, où l'on arriva sur les deux heures, aprés avoir receu pendant toute la route beaucoup d'incommodité d'une neige fonduë. On trouva la Ville tenduë de tapisseries, & les ruës sablées. Il y avoit sur la place un bataillon Ir-

landois. Messeigneurs les Princes logerent chez Mr. l'Abbé Lessein, dont la maison estoit toute peinte & tres-bien meublée. Au devant de l'entrée, on avoit fait bâtir de pierre de taille un Arc de triomphe à deux faces, où il y avoit quatre colomnes à chaque face, avec son pilastre derriere, & au dessus du ceintre, en entrant, estoient ces mots. *In honorem Regiæ prolis Orationis specimen optimi triumphi augurium*, & à l'autre au dedans, *Ludovicus magnus, rebus gestis optimo triumpho sublimior.* Les deux façades estoient également ornées du mesme ordre Toscan. La l'Isere passe au pied de la Ville, le Pont est couvert, & estoit orné de buis, & au bout à l'entrée de la Ville, estoit un Arc

de triomphe qui couvroit la Porte. Tout le Pont estoit bordé des deux costez par une Compagnie de Bourgeois en habits gris-blanc uniformes, avec des gibecieres & des fournimens rouges, ornez d'un petit galon d'argent: les Escussons estoient enrichis de broderies differentes, les unes representant des Dauphins, & d'autres des fleurs-de-Lys. Il y avoit au de-là de la Porte une Compagnie d'Armeniens, deux Commandans à leur teste. Quatre Bardiches les suivoient, armez de longues haches, & s'estendoient jusqu'à la maison de Mr. l'Abbé de Lessein. Les Princes estant arrivez, toutes les Compagnies defilerent devant leurs fenestres, & ils les regarderent avec plaisir. Deux Comman-

dans marchoient à leur teste, qui les salüerent en passant. La premiere Compagnie estoit d'hommes mariez habillez de gris-blanc, avec des gibecieres rouges. La seconde estoit de Dragons avec des bonnets rouges rebrassez de fourrures. Leurs habits estoient bruns. La troisiéme, estoit une Compagnie uniforme comme la premiere. Elle estoit de garçons avec des gibecieres bleuës, & des fournimens. La quatriéme estoit des Armeniens. Deux Officiers subalternes marchoient à la teste, & precedoient un Chameau, sur lequel il y avoit sept ou huit petits enfans qui estoient tres-propres. On le conduisoit à la teste de la Compagnie, les deux Commandans paroissoient ensuite. Les qua-

tre Bardiches venoient aprés, & toute la Compagnie qui montoit bien à ſix-vingts hommes. On avoit preparé une girande autour du clocher des Cordeliers ; mais comme la nuit eſtant venuë on y travailloit encore, un Ouvrier en paſſant y mit le feu par mégarde. Tout l'artifice prit en un moment, & par bonheur ne cauſa pour tout deſordre que le chagrin de priver les Princes de la vûë de ce feu.

On partit de Romans ſur les onze heures du matin, aprés avoir entendu la Meſſe aux Cordeliers, & dîné enſuite. La Compagnie d'Armeniens dont j'ay déja parlé, ſe trouva à la Porte de la Ville. Les femmes de ceux qui la compoſoient eſtoient au milieu, ce qui meritoit d'attirer les regards.

Les Princes firent arrester leurs carosses à un quart de lieuë de Romans pour voir faire l'exercice au bataillon Irlandois, qu'ils avoient vû dans la place en arrivant. Ils le firent défiler devant eux.

On arriva à saint Marcellin à trois heures. Il y a auprés de ce lieu des montagnes toutes couvertes de neiges. Tous les habitans estoient sous les armes. Ils avoient orné leurs maisons de quantité de verdures, qui estant le soir meslées de lanternes firent un assez agréable effet. Messeigneurs les Princes souperent ce soir-là à la table de dix-huit couverts qu'ils tenoient quelquefois, où les Seigneurs de leur Cour avoient l'honneur de manger. Ils

partirent de ce lieu le lendemain 4. ſur les ſept heures du matin, parce qu'il y avoit beaucoup de chemin à faire pour arriver à Grenoble. Ils dînerent à Moirans, & trouverent auprés de ce lieu un Pont, ſur lequel on avoit planté une allée de Pins, & cent Montagnards couverts de mouſſe verte, depuis la teſte juſqu'aux pieds, avec des ceintures de buis. Ils avoient chacun une maſſuë ſur l'épaule, à la maniere des Sauvages, & eſtoient entre ces Pins, ce qui parut fort nouveau, & fort extraordinaire, & faiſoit un effet réjoüiſſant. On trouva la meſme choſe au Village de Bouret qui en eſt proche.

Lorſque Meſſeigneurs les Princes arriverent à Grenoble, la

neige

neige qu'ils avoient essuyée pendant le chemin, tomboit encore en grande abondance. On y avoit dressé plusieurs Arcs de triomphe, sous lesquels ils devoient passer. Le mauvais temps les avoit un peu defigurez. Je ne vous en parleray point icy, mais je vous en donneray une description complette à la fin de cet article.

Messeigneurs les Princes trouverent à l'entrée de la Ville où estoit le premier de ces Arcs de triomphe, le Maire & les Eschevins accompagnez de tous les Officiers de Ville; le Maire les harangua à la portiere de leur carosse. Toutes les ruës estoient tapissées & le pavé sablé. Ils trouverent sous les armes quatorze Compagnies Bourgeoises qui bor-

doient les ruës. La premiere estoit de Cuirassiers, armez de casques, cuirasses, & mousquetons. Deux Officiers principaux marchoient à la teste, d'autres Compagnies estoient vestuës de gris de fer avec des boutons d'acier, qui faisoient un assez brillant effet. Ils avoient des gibecieres bordées d'étofe d'or. Le Regiment de Bourg, Irlandois, s'étendoit depuis la Porte de France jusques au Palais, où il y avoit un Bataillon de ce mesme Regiment en garde. Il y eut quelques endroits qui ne furent point tapissez à cause du mauvais temps. On avoit planté des piquets depuis la Porte de France jusques sur le Pont; mais comme on ne croyoit pas que les Princes dussent faire une aussi

grande diligence qu'ils firent pendant la neige & la pluye, & qu'on attendoit quelques rayons de beau temps pour tendre les tapiſſeries, leur prompte arrivée fut cauſe qu'on ne les tendit pas; mais cela fut reparé le jour de leur ſortie. Toutes les feneſtres furent d'autant plus remplies, que le mauvais temps incommodoit fort ceux qui eſtoient dans les ruës, où il ſe trouva beaucoup de monde, tant de la Ville que des environs. Si-toſt que les Princes furent entrez dans l'Hôtel de Leſdiguieres, dont les appartemens ſe trouverent fort commodes & bien meublez, on tira cinquante pieces de canon qu'on avoit placées hors de la Ville, outre celles de l'Arcenal, & de la Baſtille. Mrs. de Ville

firent leurs presens, lorsque les Princes furent entrez dans leurs appartemens. Ils consistoient en fromages, en gands & en bouteilles de vin. On alluma le soir trois cens vingt-huit lanternes, & cent trente pots à feu dans le Parterre de l'Hôtel de Lesdiguieres. Toutes ces lanternes estoient éclairées par neuf lampes chacune, ce qui faisoit de tous costez une espece de Fleur-de-lys fort brillante. Cette illumination continua pendant tout le temps que les Princes demeurerent à Grenoble, & celles de la Ville furent tres-grandes, comme vous verrez dans la suite.

Le lendemain 5. d'Avril Mr le Comte de la Roque, Colonel du Regiment de Monfort, Envoyé

de Monſieur le Duc de Savoye, & qui eſtoit arrivé le jour precedent, fut conduit dans les caroſſes du Roy avec dix Gentils-hommes qui l'accompagnoient, par Mr Deſgranges Maiſtre des Ceremonies, à l'audience de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, pour le complimenter de la part de S. A. R. ce qui ſe pratique ordinairement lorſque les Souverains ou leurs heritiers preſomptifs approchent des frontieres des autres Souverains. Ce Compliment fut tres-court, & l'on parla ſi bas de part & d'autre, que perſonne n'en put rien entendre.

Mr le Comte de la Roque rendit trois lettres à Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & fut en-

ſuite conduit chez Monſeigneur le Duc de Berry, duquel il eut auſſi audience, comme Envoyé de S. A. R. Il fut reconduit dans les caroſſes du Roy, qui avoient eſté le prendre chez luy.

Aprés ces Audiences Meſſeigneurs les Princes allerent à la Meſſe à l'Egliſe Noſtre-Dame, qui eſt la Cathedrale de Grenoble. Mr le Camus en habits Pontificaux, à la teſte de ſon Clergé en chape, les receut à la porte de l'Egliſe, comme Evèſque de Grenoble, & leur fit ſon Compliment. Ce Cardinal avoit eſté les ſaluer lorſqu'ils eſtoient arrivez à l'Hoſtel de Leſdiguieres. Il leur donna ſa benediction aprés qu'il fut monté à l'Autel. Il y eut muſique à la meſſe. Les Princes

estant rentrez dans leur Appartement, Mr de Gramont, à la teste de six Presidens du Parlement, & de vingt-six Conseillers, tous en robbes rouges, les harangua separement. Monseigneur le Duc de Bourgogne se découvrit dans le moment qu'ils entrerent, & remit son chapeau lorsque Mr de Gramont commença son Compliment. Ce Prince fit le mesme honneur à Mrs de la Chambre des Comptes. Mr le Comte de Ferriere, qui en est second President, parla à la teste de quatre Presidens du mesme Corps, de douze Maistres des Comptes, de deux Correcteurs, de deux Auditeurs, & de Mrs les Gens du Roy. Aprés ces deux Complimens, Monseigneur le Duc de

Bourgogne fit une inclination de teste, à mesure que chacun de ces deux Corps passa devant luy pour le saluer, & on entendit mesme qu'il dit en parlant des Harangues qu'il venoit d'entendre, qu'elles estoient bonnes. Monseigneur le Duc de Berry sortit ensuite de son Appartement, & se rendit à celuy de Monseigneur le Duc de Bourgogne, où les Princes furent complimentez par le President du Bureau des Finances, accompagné des autres Officiers, & aprés eux par le President de l'Election suivy des Conseillers élus, & par le Vice-Bailly accompagné du Lieutenant & des Assesseurs.

La foule fut tres-grande au dîner de Messeigneurs les Princes;

mais

Mais comme ils eurent la bonté de permettre qu'on les vist joüer, plusieurs personnes de distinction eurent cet honneur avec beaucoup plus de facilité pendant la plus grande partie de l'apresdinée. Mr le Comte d'Estrées qui passoit par Grenoble pour aller à Toulon, eut l'honneur de joüer avec eux. Mr le Maréchal Duc de Noailles donna le soir à souper à Mr le Comte de la Roque, & aux Gentils-hommes qui l'avoient accompagné à l'audience des Princes. Ce repas fut magnifique, & l'abondance s'y trouva avec la delicatesse. Messeigneurs les Princes se rendirent aprés leur souper au lieu qui leur avoit esté preparé pour voir le feu d'artifice que le Maire, & les Echevins devoient

faire tirer ſur l'Iſere. La loge qu'ils avoient fait preparer eſtoit au bout de leur logis, & juſtement en face de ce feu. Elle eſtoit quarrée, & peinte en dehors avec des pilaſtres. Tout ce dehors eſtoit doré, & orné de deviſes. Il y avoit au deſſus de ce Baſtiment des Statuës de pluſieurs Rois de France. Le dedans n'eſtoit pas moins magnifique; il eſtoit orné de medailles qui repreſentoient les principales actions du Roy. Il y avoit un dais de velours cramoiſi brodé d'or, & le reſte du meuble convenoit à cette magnificence. On avoit mis au devant des Princes un treillage doré pour empeſcher que l'artifice ne les incommodaſt. Les yeux furent d'abord frappez d'une colomnade en

rond qui soûtenoit quantité de medailles, de devises peintes, & dorées, & de Vers à la loüange du Roy, & de Messeigneurs les Princes. Plusieurs Statuës estoient élevées sur ces colomnes & au tour du toit, & il y en avoit une au dessus du Dome qui terminoit ce beau morceau d'Architecture qui estoit tout dessiné par des lances à feu. Il y avoit à quelque distance de-là plusieurs fanaux posez sur des pilotis. Un bruit de trompettes, de timbales, de tambours, & de boëttes ayant servy de signal pour allumer le feu, on vit en un moment un grand Obelisque couvert de lumieres au milieu de la riviere. La montagne depuis la tour du Rabot jusqu'auprés de Monfleury

estoit toute illuminée par des lumieres, & des pots à feu placez dans les endroits les plus apparens, & avec beaucoup d'art. Tout cela estoit mêlé de feux de bois, ce qui produisoit un des plus brillans, un des plus grands spectacles de cette nature qu'il fust possible de voir. Le jardin de l'Hostel de Lesdiguieres estoit tout illuminé. Il y avoit d'un costé vingt portiques de verdure qui formoient une allée qui conduisoit à cette maison, & menoit à une autre une fois plus longue illuminée de mesme. Sur les portiques estoient des fanaux sans nombre qui formoient une espece de corniche à perte de veuë. Trois grosses lanternes de verre estoient penduës en feston sous chaque

portique, & dans chacune il y avoit neuf lampes, cinq en bas, & quatre en haut.

Lorſque le feu, qui dura plus de deux heures, fut tiré, on ſe rendit au bal que Mr de Bouchu donna chez Mr Tancin, dont la fille eſtoit la Reine, & Mr le Comte de la Baume le Roy. On avoit choiſi cette maiſon comme la plus commode de la Ville pour le divertiſſement qu'on devoit donner. Tout le degré eſtoit éclairé par des candelabres qui avoient ſix bougies chacun. De-là on entra dans la ſale du Bal qui eſtoit illuminée par un grand nombre de luſtres qu'on avoit fait faire exprés. Toute cette ſale ſe trouva remplie de miroirs & de candelabres garnis de bougies. On avoit

dressé un amphiteatre pour les violons, & il y avoit au dessus une tribune, pour ceux qui vouloient voir le bal. A main droite estoient deux chambres pour les joüeurs magnifiquement meublées, & éclairées par un grand nombre de lustres & de girandoles. Il y avoit beaucoup de cristaux & de mirbirs dans cette chambre. A main gauche estoit la chambre de la colation, dont tout le tour estoit remply de tables longues derriere lesquelles estoient des loges pour les Officiers qui devoient avoir soin de ces tables. Il y avoit au dessus de chacune une Enseigne en lettres d'or qui marquoit ce qu'il falloit demander dans chacune de ces loges ou boutiques. Il y avoit à la premiere, *Chocolat*,

Thé, Caffé, liqueurs, rafraichissemens, eaux glacées; à la ſeconde, *Liqueurs, vins de liqueurs, vins eſtrangers*; à la troiſiéme, *Paſtez, ſaucisſons, jambons, & vins françois*. A la quatriéme, *Toutes ſortes de confitures*, & à la cinquiéme, *Fruits*. On donna de tout cela avec une ſi grande profuſion qu'il n'y eut perſonne qui ne diſt qu'on ne pouvoit pouſſer plus loin la magnificence liberale. Mr de Bouchu, quoy qu'incommodé des goutes, y paſſa la nuit par complaiſance.

Le 6. Mr l'Envoyé de Savoye eut ſon audience de congé de Meſſeigneurs les Princes, avec les meſmes ceremonies que le jour precedent. Ils furent complimentez par le Pere Recteur des Jeſuites, qui leur donna à chacun un

Livre des ſept miracles du Dauphiné. Les Chartreux les complimenterent enſuite, & leur offrirent quelques tableaux en miniature. Ils entendirent ce jour-là la Meſſe à S. André. La foule ſe trouva ſi grande pour les voir dîner qu'à peine la table fut-elle ſervie qu'elle ſe trouva renverſée, ce qui les obligea de ſe faire ſervir dans leur chambre, où l'on ne laiſſa entrer perſonne. Ils allerent l'apreſdînée à la Comedie, on joüa le Miſantrope. Ils ſouperent enſuite, & virent aprés leur ſoupé tirer quelques fuſées, & trois ou quatre douzaines de bombes de carton, dont les unes jetterent des étoiles, les autres des ſerpenteaux, & les autres de la pluye d'or. Les illuminations du jour

precedent furent continuées, & augmentées par quantité de gondrons, pots à feu, & feux de gros bois, qu'on fit autour de la Ville ainsi que sur les montagnes, & sur les coteaux, où l'on pouvoit les appercevoir.

Le 7. Mr. le Mareschal de Noailles leur presenta Mr. le Comte de Colmenere, Lieutenant General du Milanez, que Mr. le Prince de Vaudemont leur avoit envoyé, pour leur faire des complimens de sa part, & les assurer du chagrin qu'il avoit de ne pouvoir pas aller les assurer luy-mesme de ses profonds respects.

Voicy la description des Arcs de triomphe qui ont esté dressez à Grenoble pour honorer l'entrée

de Messeigneurs les Princes Celuy qu'on avoit dressé à la Porte de France, estoit d'Ordre Dorique, avec un corps Attique qui luy servoit de couronnement. Cet Arc feint d'un marbre gris, avoit quarante-huit pieds de hauteur sur trente-six de largeur, & six Statuës de marbre blanc de huit pieds. Les Camayeur & les Basreliefs estoient feints de Lapis, de Serpentin & de Porphire avec des ornemens rehaussez d'or. Comme l'entrée de Messeigneurs les Princes estoit une entrée pacifique, on avoit placé au dessus de ce premier Arc, la Ville de Grenoble, & les trois Graces qui les invitoient à entrer dans une Ville qui est la Ville des Graces. Sur la plate-bande du ceintre

du grand Arc du milieu, on lisoit cette inscription.

Dum pendit Gratia portas,
Herculea & Jovia este procul.

Elle faisoit allusion à deux portes antiques de Grenoble, que les Empereurs Diocletien & Maximien avoient fait élever avec ses murailles, quand elle estoit nommée Cularo, nom qu'on luy avoit donné pour estre aculée dans les Alpes. Ces Empereurs qui affectoient de se donner les noms de Jupiter & d'Hercule, les donnerent à ces deux Portes, dont l'une estoit la Porte de Rome, dite *Jovia* pour Domitien, & la Porte dite de Vienne, appellée *Herculea*, pour Maximien. La Ville de Grenoble representée à l'antique avec sa teste couronnée de Tours,

s'appuyoit ſur l'eſcu de ſes armoiries, remply de trois roſes. Son habit eſtoit ſemé de Dauphins, pour faire entendre qu'elle eſt la Ville capitale du Dauphiné, & elle tenoit un bouquet de trois roſes qu'elle ſembloit preſenter aux Princes à leur arrivée, comme eſtant le ſymbole des trois Etats dont la Ville eſt compoſée. Il y avoit dans l'Inſcription de la Friſe, *Principibus Juventutis Gallicæ S.P.Q.G.* La Ville de Grenoble eſtoit accompagnée de trois Graces, parce qu'elles ſemblent faire ſon nom, depuis que l'Empereur Gratien luy a donné celuy qu'il portoit. Ces trois Graces preſentoient au nom de la Ville les trois marques de l'inveſtiture du Dauphiné: la Banniere Delphinale,

l'épée Delphinale & l'anneau Delphinal, qui sont les trois marques d'honneur que receut dans le Cloistre des Freres Prescheurs de Lyon, Charles, Fils de Jean de France, Duc de Normandie, & petit fils du Roy Philippe, surnommé de Valois, du titre qu'il avoit avant qu'il parvinst à la Couronne. La grande Inscription du mesme Arc, placée au milieu du Corps Attique, invitoit les Princes par ces mots, à entrer dans la Ville des Graces.

Gratiarum Vrbem ingredimini, Ludovici Magni Nepotes, Nobilissimi Cæsares, Ludovici Delphini Regia soboles, Gallicæ Juventutis Principes, regni spes altera, populorum amor & desiderium, qui Philippum Fratrem, ad

plures coronas vocatum, deduxiſtis ad ſolium Gentis bericæ. Hic in Delphinatium cordibus regnare incipite, futuri aliquando Patres Patriæ & regni decus.

A la clef de la voute de cet Arc eſtoit la Figure du Roy ſous la repreſentation du Soleil, comme le Chef principal, la ſource & le fondement de toute la grandeur de ces jeunes Princes, ſes petits Fils. Entre les deux ceintres qui s'élevoient ſur les Impoſtes, eſtoit la Medaille de Monſeigneur avec un revers de deux Dauphins, montans & courbez devant un Soleil. Il y avoit au tour de cette teſte, *Ludovicus Delphinus*, & au revers *Principes Juventutis Gallicæ*, pour les deux Princes deſignez par les deux Dauphins, qui regar-

doient le Soleil d'une maniere respectueuse. Deux grands Bas-reliefs accompagnoient la grande Inscription principale. En l'un les anciens Dauphins à cheval alloient au devant des Princes pour les recevoir dans la Province où ils ont regné, & une devise qui se rapportoit à ce Bas-relief, avoit pour corps trois ruisseaux qui faisoient de grandes rivieres en leur embouchure, avec cette fin de vers, *Est exitus amplior ortu.* Ces quatre vers en donnoient l'explication.

Quelque haute que soit la source
Dont le monde nous vit sortir,
Nous sommes bien plus grands au bout de nostre course,
Que nous n'estions aux lieux dont on nous vit partir.

Le Bas-relief opposé à celuy des anciens Dauphins, estoit pour Monseigneur le Duc de Berry, à qui le Roy, & le Roy Henry IV. montroient Robert Comte de Clermont, & dernier fils de saint Loüis, qui par le sort de sa naissance, se voyoit fort reculé des grandeurs où ses aînez estoient appellez. La devise qui répondoit à ce Bas-relief, estoit le Soleil au signe des Poissons, qui est le dernier des signes, où les jours sont les plus courts; mais où le Soleil n'est ny moins lumineux ny moins grand qu'aux autres signes, avec ces mots, *Splendori nil scrior officit ortus*, & ces quatre vers françois pour les expliquer.

Prince, continuez de suivre vos Ayeux.

Pour

Pour estre entré plus tard dans l'illustre carriere,
Ne craignez pas d'avoir un sort moins glorieux.
Le seul ordre des temps ne fait pas la lumiere.

Sur les deux ouvertures des arceaux collateraux, on voyoit d'un costé le Roy sous la figure d'Apollon Delphique, assis sur un Dauphin. Deux vers imitez de ceux d'Ovide en ses Fastes, estoient écrits en caracteres d'or, sous cette figure, & exprimoient la joye des peuples, de voir que nostre Apollon est d'aussi bon augure pour nous, que le fut Auguste pour les Romains.

Hoc tu per terras, quod in æthere Cynthius alto
Nomen habes; regum tu pater, ille poli.

Ce qu'on avoit exprimé à peu prés par ces autres vers en nostre Langue.

Sous l'Auguste Loüis que de biens à la fois!
Ainsi que le Soleil il éclaire le monde.
L'un Pere de la terre, en la rendant feconde,
Voit l'autre le Pere des Rois.

A l'opposite de ce Bas-relief d'Appollon Delphique, estoit celuy d'un Neptune, tenant d'une main son Trident, & de l'autre un Dauphin. Il avoit l'air & le visage de Monseigneur, à qui le Roy a confié la conduite de ses Troupes durant trois Campagnes, ce que disoit cette Inscription.

Arma victricia invicto Principi feliciter regenda tradidit Ludovi-

cus Magnus, triumphator perpetuus, ut virtutis avitæ æmulum, fortunæ ac magnitudinis habeat aliquando consortem.

Ces vers l'expliquoient en nostre Langue.

Louis toûjours victorieux
Ayant confié son tonnerre
A son Auguste Fils, digne de ses Ayeux,
En a fait un foudre de guerre.
Il veut qu'il marche sur ses pas
Pour aller à la gloire où son grand cœur l'appelle
Et qu'il apprenne à vaincre au milieu des combats
Avant que de regner sur un peuple fidelle.

Les Metopes de la frise entre les trigliphes de cet Arc d'Ordre Dorique, estoient remplies des

Medailles des Dauphins du Sang de France, depuis Charles, fils de Jean Duc de Normandie, jusqu'au Roy Loüis XIII. Sous les voutes des deux arceaux on lisoit ces deux Inscriptions.

Vt in Ludovico Magno, majores omnes Galliæ Reges reviviscunt, sic in Ludovico Delphino, Delphini omnes.

Loüis de ses Ayeux renouvelle la gloire
Et son Fils des Dauphins illustre la memoire.

L'autre Inscription estoit pour Monseigneur le Duc de Bourgogne.

A veteribus Burgundes orti olim Delphinatus proceres in novo Burgundiæ Duce, Delphini primogenito, novum æcus, splendorem novum accipiunt.

Du Sang des Bourguignons durant cinquante lustres,
Si les premiers Dauphins regnerent autrefois,
C'est un Duc de Bourgogne, issu du Sang des Rois,
Fils aîné d'un Dauphin, qui les rend plus illustres.

On avoit placé sur le retour du mesme Arc, *Castor & Pollux*, avec leur Haste à la main, & leur étoile sur le front, pour marquer que la venuë des deux Princes estoit d'un aussi heureux presage à la Ville de Grenoble, que la vûë de ces deux Astres, appellez les feux St. Elme par les Matelots, leur sont de bon augure. On y lisoit cette Inscription.

Adventui felicissimo Fratrum Augustorum, fausta omnia votis

publicis apprecantur. S P. Q. G.

Venez, Astre benins qui calmez les tempêtes,
Vous presagez la paix & la serenité ;
Tant que vous serez sur nos testes
Nous aurons le repos & la prosperité.

Sur la clef du grand Arc du milieu, estoit le Buste de Monseigneur, à qui la Ville de Grenoble adressoit ce vers d'Horace, pour le prier de vouloir estre son Pere, comme il est son Seigneur.

Hic ames dici Pater atque Princeps.

Le grand Bas-relief du milieu, peint en camayeu de serpentin, dont la couleur represente celle des campagnes ; faisoit voir les deux

Princes assis sur des fauteüils sous un Dais, & les Villes du Dauphiné, par lesqu'elles ils n'ont pas passé, qui venoient leur rendre leurs hommages, conduites par celle de Vienne, ancienne Capitale des Allobroges, & premier titre des Dauphins, nommez Dauphins de Viennois. Dans les deux grandes Tables qui flanquoient ce Bas-relief, estoient deux Inscriptions en vers Latins, dont l'une s'adressoit aux Princes, & l'autre à la Ville de Grenoble. La premiere a esté renduë en nostre Langue par ce Sonnet.

Recevez les respects & les humbles hommages
De ce peuple fidelle à vos ordres soûmis,
Prince, qui dans le rang où le Ciel vous a mis,

Avez receu de luy de si grands avantages.
Que vostre Frere & vous, estes de seurs presages
D'un solide bonheur, malgré nos ennemis!
Au Sang dont vous sortez ce destin est promis,
Estant de nos Heros de si vives images.
Janus, retirez-vous; vos deux fronts opposez
Nous font apprehender les maux que vous causez,
Quand au calme serein succede la tempeste.
Deux Astres plus benins esclairent l'univers;
Pour nous bien gouverner c'est assez d'une teste,
Aux enfans d'un Dauphin tous nos cœurs sont ouverts.

Les cantons du grand Arc estoient remplis de deux revers de Medailles pour Monseigneur. En l'un on le voyoit à cheval au milieu de deux Trophées avec le Rhin & le Necre effrayez, & cette legende *Mars bis ultor*. L'autre le representoit en pied armé, avec un esponton à la main devant deux places qu'il couvroit, & ces mots, *A patre parta tuetur*. Les cantons des autres arceaux estoient remplis de vœux pour le Roy, pour Monseigneur & pour les Princes. Dans les Metopes de la frize estoient les Armoiries de plusieurs Maisons illustres du Dauphiné qui depuis deux siecles, ont servy nos Rois dans leurs guerres.

Sous la grande voute de l'Arc, on voyoit un grand Soleil qui

occupoit toute la largeur, & qui estoit comme couronné d'un cercle qui servoit de sphere à quatre estoiles heliotropiques qui font leur cours autour du Soleil. Ces Astres estoient accompagnez de ce vers.

A sole & soli proximiora nitent.
Plus proche du Soleil qui fait tout leur éclat.

Pour faire entendre que Monseigneur & ses trois Fils sont les Princes de la maison de France qui touchent au Roy de plus prés, & qui en tirent aussi un plus grand éclat.

Quatre parelies aux quatre angles estoient d'autres simboles de ces mesmes Princes, & quatre miroirs où le Soleil se peignoit

luy-mesme, aussi bien que dans les parelies, avec cette fin de vers imité d'un vers de Virgile. *Et ipse videtur in illis*. Le miroir qui representoit Monseigneur avoit une bordure de Dauphins & de fleurs de lys; celuy du Roy d'Espagne, des Lyons & des Chasteaux, avec le collier de la Toison fait de fusils. Celuy du Duc de Bourgogne avoit deux LL entrelassées en chifres avec de petites Couronnes à fleur de lys, & celuy du Duc de Berry en avoit une dentelée de ses armoiries avec des CC entrelassez & sur tout cela regnoient ces trois mots de Virgile qui estoient l'ame de tous les desseins de ces decorations *Solis avi specimen*, & cet Oracle du Roy Prophete, *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii*;

constitues eos principes super omnem terram, ce qui estoit exprimé par ce sonnet.

Grand Roy de vos Ayeux & l'honneur & la gloire ;
Vous avez tellement leurs beaux faits surpaßez,
Que nous voyons par tout vos lauriers entassez,
Et vous nous rappellez de leurs temps la memoire.
Charlemagne & Clovis qui vivent dans l'Histoire
De leurs fameux travaux sont bien recompensez,
De voir leurs ennemis à vos pieds terrassez,
Et la France emporter Victoire sur Victoire.
De leur Auguste sang tant de Princes sortis

Sous divers Etendars & sous divers partis,
Ont acquis à leur nom une gloire immortelle.
Pour vous d'autres chemins au trône sont ouverts;
Vous voyez vos Enfans par des routes nouvelles,
Appellez à regir tout ce vaste Univers.

Comme les Anciens appendoient aux voutes des Temples, les vœux qu'ils addressoient au Ciel pour la prosperité & pour la conservation de leurs Souverains, la Ville de Grenoble voulut par une Inscription qui étoit gravée dans la voute du grand Arc de la porte triomphale, destinée à l'entrée des Princes, & qui en marquoit le

temps & les autres circonstances, dédier à l'honneur du Roy, tout l'appareil de cette entrée. L'Inscription estoit conçûë en ces termes.

Ludovico Magno, Ludovici Justi, P. F. F. Henrici Magni Galliæ restauratoris Nepoti, sexaginta Regum & fortissimorum Heroum Abnepoti prægloriosissimo, Religionis avitæ vindici acerrimo, perduellionis, Hæreseos, Fraudis, scelerum, singularium certaminum ac bellorum externorum pluriumque monstrorum domitori, & citra fabulas Herculi Christianissimo, ob res bene armis consilioque gestas & Rempublicam pacatam, Portam hanc triumphalem ingressuris Nepotibus, apertam Gratianopolis civitas, Delphinatium Allobrogum ca-

put D. D.C. Novi & felicis ineuntis ſæculi menſe quarto, feliciorib̃us auſpiciis ab aperta Augg. Principp. Decumana Galliæ Porta Aprili in perpetuum nuncupando, novaque Geminorum ſynoride in poſterum celebrando. Cette Inſcription faiſoit alluſion au mois d'Avril qui a eſté celuy de l'Entrée des Princes, & qui eſt le temps ou le Soleil entre au ſigne des jumeaux. La Ville de Grenoble eſt *Decumana Galliæ porta*, l'entré: de la France du côté des Alpes quand on vient d'Italie. Les Grecs donnoient le nom de *Synoride* aux ſignes doubles ou de deux figures, comme ceux des jumeaux, des Poiſſons & du Capricorne.

La Ville de Grenoble avoit fait auſſi élever un Phare au milieu du

pont de l'Isere, le plus proche de la porte de France. Ce Phare estoit une Tour à quatre faces élevée sur des Montagnes qui representoient les Alpes. La premiere face montroit aux jeunes Princes la Grandeur & la Majesté du Roy leur Ayeul, comme le guide le plus seur pour parvenir à la gloire. La seconde representoit l'élevation à laquelle est parvenu Monseigneur le Duc d'Anjou, leur Frere, à present Roy Catholique. La troisiéme leur proposoit les exemples de Monseigneur le Dauphin, si exact à suivre les routes que le Roy luy a ouvertes, & la quatriéme tournée au courant de la riviere contenoit des enseignemens & d'heureuses destinées qu'on leur presageoit. La face de

ce Phare opposée au couchant representoit un Soleil montant sur l'horison avec ces mots du Pseaume 71. *Replebitur majestate ejus omnis terra.*

Son éclat remplira bien-tost tout l'Univers.

Au dessous & sur un tas de Montagnes qui representoient les Alpes, s'élevoient deux Chesnes d'enorme grandeur, dont les branches s'entrelassoient en berceau pour faire un arc de Triomphe, comme à leurs troncs & à leurs branches les plus basses estoient attachées des armes & des depoüilles en trophées. Pour opposer les travaux du Roy aux deux colomnes d'Hercule & au mot de la Devise de ces colomnes, *Non plus ultra*, on avoit mis sur ces

trophées, *& adjiciet ultra.* Le grand Camayeu rond posé au dessous du Soleil, le representoit assis sur un Trône, & diverses Nations qui venoient luy rendre hommage, Siamois, Tunquinois, Algeriens, Iroquois, Chinois, Ambassadeurs de Guinée, Chiaoux, Turcs & autres. L'Inscription estoit une parodie du Chapitre 60. d'Isaye, où l'on avoit changé le nom de Jerusalem en celuy d'Europe.

Surge, illuminare, Europa, quia venit lumen tuum, & gloria super te orta est. Ambulabunt Gentes in lumine tuo, & Reges in splendore ortus tui. Leva in circuitu oculos tuos & vide. Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi, Filii tui de longe venient, videbis & afflues, mirabitur, & dilatabitur cor tuum.

Cette parodie estoit expliquée par ce Sonnet.

Europe, ouvrez les yeux, l'Astre qui vous éclaire
Vient repandre sur vous ses rayons les plus beaux.
Faites sortir vos Rois de leurs sombres tombeaux,
Pour voir regner LOUIS, *sur ce grand Hemisphere.*
Il n'est point de bon-heur que la terre n'espere
Sous cet Astre benin, dont les nobles travaux
Paroissent toûjours grands, & sont toûjours nouveaux
Aux yeux des Nations qui ne s'en peuvent taire.
On les voit s'empresser de cent climats divers,

Pour venir à ses pieds du bout de l'Univers
Rendre à tant de Vertus leurs plus humbles hommages.
Ses Enfans voyageurs qui le font admirer,
Portent par tout sa gloire, & des Princes si sages
Jusqu'à nos ennemis se sont fait desirer.

Quatre medailles exprimoient ce que le Roy a fait pour la Religion dans les quatre parties du monde. Il a rétabli dans tous ses Etats l'empire de J. C. par l'extinction de l'Heresie. Le progrez de la Religion, dans la Grece & l'Asie mineure, estoit representé par les jeunes Grecs, Armeniens, Cophtes, Suriens & autres qu'il fait élever dans son College de Paris,

pour aller enſuite travailler à l'in-
ſtruction de ceux de leur Pays. Le
progrez de la Foy dans la Chine,
dans le Tunquin, & en divers au-
tres lieux des Indes, où S. M. a en-
voyé des Miſſionnaires auſquels
elle a fourni dequoy baſtir des Egli-
ſes avec de riches ornemens, & des
vaſes ſacrez pour nos ſaints Mini-
ſteres, eſtoit marqué dans ces Me-
dailles, ainſi que l'établiſſement de
nouveaux Eveſchez dans le Canada
à Quebec, à Blois & à Alais, & de plu-
ſieurs Seminaires à Strasbourg, à
Breſt, à Toulon & à Rochefort
pour la Marine. Enfin les inſcri-
ptions des boucliers, des éten-
darts, des cottes d'armes, des
acroteres de Vaiſſeaux, & des Pa-
villons dont ces trophées eſtoient
compoſez, faiſoient connoiſtre le

Grandeur du Roy, ſoit pour la Religion, ſoit pour ſes conqueſtes, ſoit pour la ſageſſe de ſon Gouvernement, ſoit pour ſa magnificence. Sur le tronc de l'un des cheſnes qui les portoient on liſoit; *Ob populos ſervatos.* Sur l'autre: *Ob pacem ſæpius orbi datum*, & entre les deux arbres, cette fin de Vers. *Quale hoc tibi, Magne, trophæum!*

La ſeconde face du Phare, tournée contre la Ville & à l'Orient, repreſentoit l'élevation de Monſeigneur le Duc d'Anjou ſur le Trône de la Monarchie des Eſpagnes, pour laquelle on a fait depuis un ſiecle cette magnifique Deviſe, *Cui ſoli Sol ſemper*, ſeule pour qui le Soleil ne ſe couche jamais. Cette face preſentoit aux yeux des ſpectateurs, deux colomnes ſem-

blables aux deux colomnes d'Hercule, l'une ſemée de Lys & de Dauphins, l'autre de Chaſteaux & de Lions, l'une ſoutenuë d'un Globe François, ſurmonté de la Couronne de nos Souverains, & l'autre portant le Globe d'Eſpagne avec ſa Couronne. Entre ces deux colomnes, la France & l'Eſpagne ſous un grand Arc-en-Ciel, ſe donnoient la main en ſigne d'alliance, & tenoient un caducée avec ces mots: *Pax æterna.* Dans l'Arc-en-Ciel eſtoit ce Vers de Manilius.

Pacis opus magnos naturæ condit in uſus.

Dans le grand Bas-relief qui occupoit l'entre-deux des Colomnes, on voyoit un Trône ſemblable à celuy de Salomon, avec

cette difference qu'il n'y avoit que douze Lions qui bordoient les six marches du Trône de Salomon, & celuy-cy avoit onze marches, avec vingt-deux Lions assis, qui tenoient au devant d'eux, vingt-deux Ecussons, d'autant de Royaumes de la Monarchie d'Espagne. Le Roy faisoit voir ce Trône à Philippes d'Anjou son petit fils, l'exhortant à imiter la sagesse de Salomon, pour la conduite de tant de Royaumes. Cette inscription étoit au dessous.

Facesse hinc, Trajane, cum ambitiosis tuis titulis, quibus jactas olim a te regna assignata. Ludovicus Magnus, pietate, justitia, sapientia & fortitudine longe major, regna viginti duo quæ partiri potuit, Nepotum alteri maluit servare

integra. Sic beriæ parens & Pater Patriæ, quos ante velut hostes terruit, nunc infantes amat.

Ce Sonnet explique cette Inscription.

TRajan, qui vous vantez d'estre
Maistre du monde,
Pretendant égaler la puissance des
Dieux,
Cessez de vous flater de ce titre o-
dieux
De disposer de tout sur la terre &
sur l'onde.
Loüis, dont la puissance à
nulle autre seconde,
Fait voir à ses Sujets un regne
glorieux,
A toûjours meprisé ces noms ambi-
tieux

C'est sur son équité que son regne se fonde.

Sur un tas de Lauriers, où l'on le voit assis,

Il voit monter au Trône un de ses petits Fils,

Qu'on appelle à regir l'un & l'autre Hemisphere;

Et pouvant partager de si vastes Etats,

Il prefere en Heros le beau titre de Pere,

A celuy de vainqueur de tous les Potentats.

Dans le panneau du Piedestal de la colomne Françoise, on voyoit un Autel antique sur lequel estoit representé un Neptune avec son trident, & des Matelots à genoux qui luy offroient leurs ra-

mes, pour avoir esté delivrez des naufrages, avec ce Vers de Virgile.

Servati votum solvunt in littore Nautæ.

Par les Matelots on entendoit les Espagnols qui doivent leur Salut au Roy, par l'acceptation qu'il a faite du Testament du Roy Charles II. en renonçant aux droits que ce Monarque & Monseigneur le Dauphin pouvoient avoir à la Couronne d'Espagne.

Un autre Bas-relief dans le panneau du Piedestal de la colomne Espagnole, representoit Phryxus passant la mer sur un belier avec sa sœur Hellé. On le voyoit tombant dans les flots, & n'ayant plus qu'un pied sur le belier, dont la peau fut depuis la toison d'or,

lors qu'il fut élevé au Ciel pour faire le premier des douze signes. Deux vers latins rendus par ceux-cy en nostre langue, faisoient l'application de ce Bas-relief.

Phryxus baissant les yeux, dit à l'Astre du monde,
Se voyant enlever son prétendu tresor,
Il faut avec ma Sœur, m'ensevelir dans l'Onde,
Puisque l'un de vos Fils m'oste la Toison d'Or.

Quatre Devises accompagnoient le grand Bas-relief, & l'inscription principale. La premiere estoit le Soleil au premier point du signe du Belier, qui est appellé l'Exaltation du Soleil par les Astronomes. C'est ce qu'exprimoient ces mots : *Hinc exaltatio.*

La conſtellation ou le ſigne du Sagittaire avec la Couronne Auſtrale repreſentée ſur les Globes auxpieds de ce Sagittaire qui tenoit ſon arc tendu au deſſus, faiſoit le corps de la ſeconde Deviſe, avec ces mots, pour ame, *Sectura hoc protectore corona.*

La troiſiéme eſtoit la conſtellation de la Fleur de lys, placée dans le Ciel, immediatement ſur les ſignes du Belier, & ces mots, *hinc utrique decus.*

La quatriéme, un Grenadier ſur lequel on voyoit deux Grenades bien formées & couronnées, une troiſiéme en baloſtre, & deux autres ſeulement en fleurs avec ces mots. *Succedent aliis aliæ.*

La troiſiéme face du Phare, deſtinée à repreſenter le bonheur de

Monſeigneur le Dauphin, faiſoit voir un grand Bas-relief, où l'Amour monté ſur un Dauphin, le gouvernoit avec un filet d'or, & tenoit de l'autre main une Fleur de lys. Au deſſous de ce Bas-relief, on avoit mis une Epigramme Grecque que l'on a renduë par ces deux Vers.

Le Dauphin & le lys que ſon blaſon enſerre,
Font voir qu'il doit regner & ſur mer & ſur terre.

Quatre Deviſes accompagnoient ce Bas-relief. La premiere eſtoit un grand Dauphin avec trois autres petits autour de luy, & ces mots : *Lætatur genuiſſe pares.*

Trois petits Dauphins qui ſuivoient leur Pere, faiſoient le corps de la ſeconde Deviſe qui avoit ces

mots d'Horace, pour ame. *Ut cumque præcedet, ibimus, ibimus.*

La troisiéme estoit de deux Dauphins se lançant en l'air, pour respirer, avec ces mots d'Ovide. *Audent se tollere in auras.*

La quatriéme estoit formée de Dauphins qui se joüoient au milieu des tempestes malgré la fureur des Vents : *Nequicquam insurgentibus Austris.*

Comme la quatriéme face du Phare estoit tournée contre le cours de la Riviere, & par consequent trop éloignée de la vûë pour en bien discerner les figures, on s'étoit contenté d'y placer une Inscription de lettres cubitales, qui pouvoient estre leuës des deux bords de la Riviere. Cette Inscription estoit dans une grande

Table au dessus de laquelle l'Isere & le Drac estoient couchez, l'Isere tenant un Serpent pour marquer les divers replis que cette Riviere fait dans la Vallée de Graisinodan qu'elle serpente, & le Drac ayant à ses costez un Dragon, dont on luy a donné le nom à cause des grands ravages qu'il fait dans la Ville de Grenoble au temps de la fonte des neiges & des grandes pluyes. L'inscription étoit conçûë en ces termes.

Avo Regum Maximo, Parenti regia sobole felicissimo, geminis Augustis Fratribus, ortu indole, moribus & præstantia corporis ornatissimis, domus Augustæ securitatem stabilissimam & felicitatem perpetuam, quamdiu fluet Isara, gratulatur & vovet, S. P. Q. G.

Il y avoit trois Arcs dressez dans la place de saint André, & devant l'Hostel de Lesdiguieres où logerent Messeigneurs les Princes. Le sujet de la decoration de ces Arcs, estoit l'entrée des petits fils du Soleil dans le Palais de leur Ayeul. Le premier qu'on avoit posé à l'entrée de l'Eglise Collegiale de saint André, estoit decoré d'une Inscription conçûë en ces termes.

Divi Andreæ Apostoli, Burgundiæ Ducum & Delphinorum patroni præcipui, sacram Basilicam ingressuri regii Delphini Filii, publicis Dephinatium votis accedite, Avo Rege & Parenti Delphino, vitam nobiscum apprecaturi immortalem.

Le Dauphin, Guy André, & Beatrix son Epouse, Fondateurs de l'Eglise de S. André, tenoient

cette Inſcription, l'un tenant d'une autre main l'ancienne Banniere de Bourgogne, de la Croix de S. André dont il portoit le nom, & auquel il dédia cette Egliſe, & l'autre tenant de l'autre coſté un Sceptre, marque de ſon autorité. Sur le toit de la Corniche eſtoit un grand bouclier d'or qui avoit la figure de S. André, Apoſtre, s'appuyant ſur ſa Croix, & ces mots autour de l'ovale; *Burgundiæ ancile ſacrum.* Ce bouclier qu'on voyoit environné de Palmes pour les victoires remportées ſous la protection de ce ſaint Apoſtre, eſtoit accompagné de Dauphins dont les queuës aboutiſſoient à des fleurs de lys, pour faire entendre que le Dauphin a eſté tranſporté à la maiſon Royale de France, &

marquer les trois differens Etats de cette Province, qui aprés avoir fait une partie du Royaume de Bourgogne, fut le patrimoine des Dauphins, & est à present le titre des fils aînez de France. Sur les costez de cette Inscription étoient les images des deux Princes, accompagnées des vœux des Dauphinois, avec ces vers sous celle de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Prince dent les vertus égalent la naissance,
Et la grandeur de vos Ayeux,
Vous estes des François la plus belle esperance,
Et vous nous promettez un siecle glorieux.

Le nom que vous portez pour nous de bon augure,
Nous rapelle le ſang de nos premiers Dauphins :
Mais on attend de vous une race future
De plus grands Souverains.

Sous l'Image de Monſeigneur le Duc de Berry, on liſoit ces autres Vers.

Prince, ſoyez un Charlemagne
Pour rendre illuſtre vôtre nom ;
Voſtre Frere élevé ſur le Trône d'Eſpagne
Vous laiſſe le Septentrion.
C'eſt-là que du Berri les Troupes invincibles
ſous les ſoins d'un jeune

Heros
Sorti du ſang d'un Roy, par leurs nobles travaux,
A cent Peuples du Nord ſe rendirent terribles.
Ce jeune Conquerant par ſes exploits Guerriers.
Fonda plus d'une colonie,
Et de la Foreſt Hercinie,
Fit une Foreſt de Lauriers.

L'Arc placé au revers de celuy de la Religion eſtoit la porte de la Juſtice. Cet Arc eſtoit d'ordre Ionique, qui eſt le moyen entre le Dorique & le Corinthien, ainſi que la Juſtice doit toûjours tenir le milieu de la raiſon. Le grand Bas-Relief repreſentoit le Roy aſſis ſur ſon Trône ou lit de Juſtice, dont les appuis étoient des Dauphins. Il preſen-

toit à Monſeigneur une Couronne qui a eſté inventée pour luy dés ſa naiſſance. Elle eſt compoſée de quatre Dauphins qui en font les ceintres ſur des fleurs de lys, avec ces mots de S. Paul, *mihi repoſita eſt corona juſtitiæ.* Sous ce grand Bas-relief on liſoit ces vers qui s'addreſſoient à ce Prince.

Par les droits de voſtre naiſ-
ſance
Pour le Trône vous eſtes né,
Et pour le bon-heur de la
France,
Vous eſtes à regner, grand Prince,
deſtiné.
C'eſt à vous que le Ciel reſerve la
Couronne,
Par celle de Dauphin vous avez
commencé,

Pour voir vostre merite aprés recompense
De celle que la gloire donne.
Allez, heureux, Rival, du Heros le plus grand
Que le monde ait encor veu naistre.
Quand vous aurez tout fait ce que le monde attend,
Vous sçaurez en estre le Maistre.

Sur la droite du grand bas relief, on en voyoit un plus petit, où Loüis XI. n'estant encore que Dauphin, changea le Conseil Delphinal en Parlement, ce qui estoit representé par la main de Justice, l'épée & la balance qu'il mettoit entre les mains du President.

A la gauche estoit un autre bas re-

lief, où l'on voyoit des Princes Estrangers recourir au Parlement de Dauphiné, sur la reputation de son équité, ce que firent en 1613. les Archiducs de Flandre, & le Duc de VVirtemberg pour terminer quelque differend.

Deux Devises representoient la justice & l'équité de ce Parlement. Le corps de l'une estoit le firmament qui ne s'altere point; il avoit ces mots pour ame *Micat immutabile.* L'autre estoit un trebuchet à peser les monnoyes, avec cette fin de vers de Manilius, *Iniquum separat æquo.*

L'Arc de la porte de l'Hostel de Lesdiguieres estoit d'Ordre Toscan, le plus simple & le plus modeste, mais aussi le plus solide. Au plus haut du fronton estoit

le Roy ſous la figure du Soleil, monté ſur ſon char tiré par quatre chevaux, dont il tenoit les renes pour regler leurs pas; ſimbole de la moderation que doivent avoir les Souverains dans le pouvoir de tout faire, ce que declaroient ces mots d'Ovide écrits au deſſus du Char, *Eget moderamine multo.*

Sur les ceintres de cet Arc eſtoient placées deux Deviſes qui faiſoient connoiſtre les avantages qui reviennent au Dauphiné de l'attachement fidelle de Monſeigneur le Dauphin à tous les ordres du Roy. L'une eſtoit un Aigle avec de jeunes Aiglons qui regardoient fixement le Soleil, & ces mots pour ame, *Patris ad exemplum.* L'autre eſtoit de quatre horloges à poids, à roües,

& à pendules, avec ces paroles *Unius ad nutus Solis.*

Deux bas reliefs donnoient une ſage inſtruction aux Jeunes Princes, & marquoient le pouvoir du Roy. En l'un on voyoit l'Arc d'Uliſſe exposé ſur une table & de jeunes eſtourdis eſtendus à terre pour avoir voulu toucher à cet Arc, ce que Telemaque Fils d'Uliſſe regardoit avec ſurpriſe. Ces mots exprimoient ce que ſignifioit cette embleme. *Nondum fas Arcum tentare panenum.*

Dans le ſecond on voyoit Uliſſe l'épée à la main, qui chaſſoit de ſa maiſon la troupe de ceux qui avoient pretendu aux noces de Penelope durant ſon éloignement, avec cet éloge de la ſage moderation du Roy, accompagné de

beaucoup de vigueur, qui l'a fait triompher des envieux de sa gloire dans la conjuration de toute l'Europe liguée contre luy.

Nec quidem Hercules contra duos. Solus Ulisses virtute & prudentia nec pluribus impar.

Cet éloge estoit expliqué par ces quatre vers sur la depoüille d'un Lyon, simbole de ses ennemis vaincus.

Contre deux Ennemis si les forces d'Alcide,
Tout Heros qu'il estoit, ne luy suffisoient pas,
Le nostre a fait sentir la force de son bras,
A plus de Conjurez que les troupes d'Elide.

Comme c'estoit la coustume des

Anciens d'appendre dans les Temples des Boucliers votifs pour remercier les Dieux des heureux ſuccez qu'on avoit eus, on en avoit attaché ſix dans les entre-deux des colomnes de cet Arc conſacré à la moderation du Roy, pour inſpirer aux jeunes Princes une noble émulation de marcher ſur les pas de ce Monarque, leur auguſte Ayeul. En l'un de ces boucliers votifs on voyoit deux LL liées & entrelaſſées d'une Couronne, qui font chacune le chifre de cinquante & qui font celuy de cent quand elles ſont jointes enſemble. On y avoit adjouſté ces mots *Sæculi fælicitas*, pour faire entendre que l'union du Roy & de Monſeigneur le Dauphin nous fait un ſiecle de bonheur.

Dans une autre estoit une Couronne d'Olivier tout à l'entour avec ces fruits & ces mots du Pseaume 17. *Filii tui sicut novellæ in circuitu.*

Dans le troisiéme le Soleil & quatre grandes Etoiles, *Solemque suum sua sydera norunt.*

Dans le quatriéme une guirlande de diverses fleurs que les Anciens nommoient Coronaires; parce qu'ils en faisoient des couronnes, *Se coronant invicem.*

Dans le cinquiéme & dans le sixiéme ces deux mots, *Moderatio & Pax Augusta.*

Que peut-on souhaiter en faveur de nos Princes,
Que de voir l'Univers se soumettre à leurs Loix;

Puisqu'ils ont pour Ayeul le plus puissant des Rois,
Et pour Pere un Dauphin chery dans nos Province?

Le 7. d'Avril Messeigneurs les Princes ayant entendu la Messe, partirent de Grenoble, & vinrent coucher à la Frette, où Mr le Maréchal de Noailles leur donna à souper. La table estoit de vingt couverts. On peut dire qu'il donna à souper presque à toute la Cour, parce qu'il y avoit dans une autre chambre deux autres tables de vingt couverts aussi chacune, où mangerent les Officiers des Gardes du Roy, & la pluspart des Officiers des Princes. Il y eut grande musique, & grande simphonie à ce souper, où Messeigneurs les

Princes, ſans ſortir du caractere qu'ils doivent toûjours conſerver, parurent fort enjoüez. Le 8. on vint à Herieux, où Mr. l'Archeveſque de Vienne & les Conſuls eurent l'honneur de les ſalüer. Ce fut là que Mr. de Bouchu les quitta. Il donna auparavant un grand déjeuner aux jeunes Seigneurs, & à toute la ſuite de la Cour. Il avoit toûjours tenu trois tables dans la route, & cinq à Grenoble à cinq ſervices.

J'ay oublié de vous dire, que ce fut à Montelimar que cet Intendant commença à tenir ces tables, qui ont eſté toûjours magnifiquement ſervies, & que le premier jour d'Avril, ce meſme Intendant donna un grand Bal à Valence. Il y avoit deux Reines,

l'une blonde & l'autre brune, ſçavoir Mademoiſelle de Villefranche & Mademoiſelle de Bayane, toutes deux d'une tres-grande beauté. Comme il y avoit deux Reines, il y eut auſſi deux Rois. L'un fut Mr. le Marquis de Livri, & l'autre Mr. le Comte de Quintin.

Je remets au mois prochain la ſuite de ce Journal, qui commencera par l'arrivée de Meſſeigneurs les Princes à Lyon.

Je crois devoir à l'eſtime generale que tout le monde fait de Mr. l'Abbé de Rohan de Soubiſe, une plus ample explication de tout ce qui s'eſt paſſé, lorſque Sa Sainteté a envoyé des Lettres d'eligibilité, qui donnoient pouvoir au Chapitre de Strasbourg, d'élire un Coadjuteur à Mr. le Cardinal de Furſtemberg.

Il y a peu de dignitez dans l'Eglise, aussi distinguées que celle d'estre Evesque & Prince de Strasbourg, à cause des extraordinaires titres de noblesse, dont il faut estre revestu pour y pretendre ; mais je puis dire que la maniere avec laquelle Mr. l'Abbé de Soubise vient d'y estre destiné, surpasse encore tout ce qui se trouve en cecy de plus glorieux ; & je ne crois pas mesme que la maison de Rohan, si illustre par une continuité de splendeur depuis plus de dix siécles, ait jamais eu plus de satisfaction dans les augustes alliances qu'elle a faites avec plusieurs de nos Rois, & des autres Potentats de l'Europe, que dans la presente conjoncture.

Le choix d'un Roy, tel que

Loüis le Grand porte avec soi tout l'éloge qu'on le peut imaginer; mais quand à cet avantage la voix universelle se trouve unie, que tout Paris, que toute la France, que Rome, que toute l'Europe publie avec profusion, si j'ose ainsi parler, le merite sublime de Mr. l'Abbé de Soubise, c'est une gloire à laquelle peu de personnes ont droit de pretendre.

Avant que d'entrer en matiere, il est bon de donner une idée du Chapitre de Strasbourg. Il est composé de vingt-quatre Chanoines, dont il y en a douze de Capitulaires, & douze de Domiciliaires. Les uns & les autres doivent estre nez Princes ou Comtes Souverains, nobles de trente-deux quartiers, seize du costé Paternel

& autant du maternel, ſans admettre aucune nobleſſe acquiſe par les charges de Robbe. Les Capitulaires ont ſeuls droit d'entrer au Chapitre, d'élire un d'entre-eux pour leur Eveſque; joüiſſant des revenus, & des autres prerogatives attachées à leur Dignité. Les Domiciliaires n'ont aucun de ces droits. Le ſeul avantage qu'ils ont, eſt que le plus ancien rempli la place du Capitulaire qui vient à manquer. Voicy les noms des Capitulaires d'aujourd'huy.

Le Prince Henry Oſvvald de la Tour d'Auvergne Duc de Boüillon, Coadjuteur de Cluny; il eſt Prevoſt du Chapitre. Philippe Eberhard, Prince de Murbac & de Ludere, Comte de Loüenſtein, Doyen. Herman Frederic, Com-

te de Hohenzolleren, le Senieur ou le plus ancien. Erneste Dominique, Comte de Manderſcheid, Falckenſtein, Cuſtode. Maximilien Philippe, Comte de Manderſcheid, Falckenſtein. Charles Gobert, Comte d'Aſpremont & de Reckeim. Guillaume, Comte de Salm & de Rifferscheid. François Gobert, Comte d'Aſpremont & de Reckeim Jean Erneſte, Comte de Loüenſtein, Ecolatre. Le Prince Armand Gaſton de Rohan de Soubiſe, maintenant Coadjuteur de Strasbourg. Jean Maurice Guſtaye, Comte de Manderſcheid & Blanckenheim.

Le quatriéme & le cinquiéme capitulaire ſemblent porter un meſme nom, car les fils de Princes ſont tous appellez Princes, en ce-

la differens des Ducs, Marquis & autres qui ne peuvent faire porter leurs titres à leurs enfans, à moins que ces titres ne se trouvent comme en Allemagne appartenir à des Souverains.

Les Chanoines domiciliaires sont Hugues François, Comte de Konigsegg, & de Rotenfels. Philippe Charle Ernesté, Comte de Furstemberg Moskirch. Leopold Jean Truchsesse, Comte de Qeil, Baron de Vvaldburg. Le Prince Frederic Constantin de la Tour d'Auvergne, Duc de Boüillon. Vvolfang Henry, Comte de Manderscheid Falckenstein. Emanuel Theodose de la Tour d'Auvergne, Cardinal de Boüillon. Felix Loüis de Crussol d'Uzez. Rulmann, Comte de Salm, & Rifferscheid.

Guillaume Landgrave de Hasse Rheinfels. Christian Landgrave de Hasse Rheinfels. Joseph Clement, Archevesque de Cologne, Prince Electeur Duc de Baviere. Il y a comme on voit une douziéme place de Chanoine Domiciliaire à remplir.

Mr. le Cardinal de Noailles, Archevesque de Paris, estoit à Rome, quand sa Sainteté receut la presentation que le Roy faisoit de Mr. l'Abbé de Soubise, pour estre Coadjuteur de Strasbourg. Je vous laisse à penser avec combien de joye le Chef de l'Eglise receut cet offre, luy qui estoit déja prevenu par la renommée des vertus, & de la science de ce Prince.

Qu'il eut de plaisir d'entendre de la bouche d'un Prélat, pour

qui il a tant d'estime, tout le bien que Mr. le Cardinal de Noailles dit de Mr. l'Abbé de Rohan, qu'il avoit fait un des Chefs de son Conseil à l'Archevesché pendant son absence : Il reconnut l'importance qu'il y avoit de placer un si grand merite dans un des plus eminens postes de l'Eglise, puisque sa droiture pour toutes choses, sa haute penetration, sa naissance, cette estime universelle de tous les hommes, estoient des preuves incontestables de l'avantage que devoit attendre d'un tel Pasteur le troupeau de Jesus-Christ.

Le pouvoir d'élire ne fut pas plûtost arrivé à Strasbourg, que bien loin de déliberer pour le choix, tous les Chanoines s'empresserent à prier Mr. l'Abbé de

Soubiſe, de vouloir bien eſtre le Coadjuteur de Mr. de Furſtemberg. Jamais joye ne fut plus grande. L'election ſe fit donc le 28. Fevrier dernier par les Chanoines Capitulaires, en preſence de deux témoins, qui furent Mr. l'Abbé de Camilly, Grand Vicaire de Strasbourg, & de Mr. l'Abbé de Eſten-Munſter. Tout ce qu'il y eut d'Officiers des plus diſtinguez de la garniſon de la Ville, ſe fit un merite d'y aſſiſter pour faire honneur à Mr. l'Abbé de Soubiſe. On ne pouvoit aſſurement mieux répondre à l'envie que tout le monde avoit de voir honorer un Prince qui eſt l'objet d'une eſtime, & ſi juſte, & ſi generale.

On a fait un petit Ouvrage en vers latins à la gloire de Mr. de

Rohan

Rohan de Soubise, il a esté mis en nostre Langue par ces vers.

Enfin, choix glorieux du plus grand Roy du monde,
Que Rome justifie, & que le Ciel seconde,
Strasbourg fait aujourd'huy son espoir le plus doux
D'avoir pour son Prelat un Prince tel que vous.
Le Rhin, qui vous connoit, tremble sur son rivage,
Le seul nom de Rohan étonne son courage,
Et du grand Furstemberg le digne successeur
Le force à respecter la France, & sa grandeur.
Ainsi tout contribuë à vostre gloire extrême,
Prince, grand par le sang, mais

plus grand par vous-mesme ;
Oüy , chacun à l'envy joint son plus tendre amour
Aux saints empressemens du Cler de Strasbourg.
L'Alsace en aplaudit son heureuse Province
Voyant renaitre en vous son Pasteur , & son Prince ;
Et tout vous appellant en cet auguste lieu ,
La voix du peuple enfin devient la voix de Dieu.

Les habitans des Villes en deça de Lyon , ont esté tres-mortifiez du changement de route de Messeigneurs les Princes. Les grands exemples qu'ils avoient eus des receptions qui leur avoient esté faites , & leur inclination naturelle à donner des preuves de leur

zele & de leur attachement à la Famille Royale, les avoient disposez à faire tout ce qui leur estoit permis dans une pareille occasion. Ceux de Moulins, de Nevers, de la Charité & de Montargis en avoient fait la principale dépense.

Le Roy & la Reine d'Angleterre arriverent à la Charité le 13. de ce mois ; ils y furent receus & complimentez à la porte de la Ville par Mr. de Charand, Maire, à la teste du Corps de Ville, tous les Officiers en robbes de ceremonie, estant presentez par Mr. le Marquis d'Urfé, qui avoit donné tous les ordres necessaires, pour les honneurs qui devoient estre rendus à leurs Majestez. Elles se rendirent au logement preparé, &

passerent au milieu de deux lignes de Milice Bourgeoise sous les armes en tres-bon ordre. Elles receurent les presens de vin & de confitures que la Ville leur presenta, & furent complimentées par les Officiers du Bailliage, le Lieutenant General portant la parole. Les Officiers de l'Election leur rendirent les mesmes devoirs. Le 14. elles sejournerent, & leurs exercices ordinaires de pieté leur tinrent lieu de divertissement. Le 15. elles en partirent, & trouverent le Maire & les Eschevins en robbes, qui vinrent prendre congé de leurs Majestez, comme il se pratique pour les têtes couronnées. Ils furent remerciez tres-favorablement par le Roy & par la Reine qui parurent fort satis-

faits, La Bourgeoisie qui avoit fait garde continuelle, formoit deux lignes jusques à la porte de la Ville par où ils sortirent, & les Officiers qui la commandoient, furent congratulez du bon ordre dans lequel ils avoient mis leur troupe.

Ils arriverent le soir à Nevers, où les mesmes honneurs leur furent rendus ; les presens de Ville y furent magnifiques, & proportionnez aux revenus de cette Ville, & à la richesse des habitans, qui sont des plus laborieux du Royaume. Mr. de Nointel, Intendant de la Province, s'y estoit rendu avec tous les preparatifs convenables à la grande reception qu'il vouloit faire à leurs Majestez. Il fit servir plusieurs tables avec une magnificence extraordinaire,

& doit faire la mesme chose dans tous les lieux de sa Generalité, par où leurs Majestez passeront. On ne peut estre plus content que le Roy & la Reine ont paru l'être en partant, & il y a lieu de croire que les eaux de Bourbon acheveront de remettre le Roy dans une santé parfaite.

Le 9. de ce mois, Mr. le Chancelier, scella des Provisions d'Avocat General au Parlement de Tournay pour Mr. Vvaymel. C'est le premier qui va remplir cette Charge, elle a esté jusqu'à present inconnuë en ce Parlement, où les audiences ne sont point établies. Le Roy ayant établi un Conseil Souverain en la Ville de Tournay, pour ses conquestes en

1667. ne crea point la charge d'Avocat General; mesme dans la suite des temps, ayant érigé ce Conseil Souverain en Parlement, cette Charge n'avoit point encore esté creée; mais Sa Majesté, ayant augmenté le nombre des Juges en 1693. par un Edit qui a rendu les Charges hereditaires, créa en mesme-temps un Avocat General; l'Office cependant ne fut point levé qu'en 1699. Celuy qui s'en estoit fait pourvoir alors, retint ses provisions sans se faire recevoir, & au mois de Decembre dernier, il en disposa au profit d'une personne qui n'en put obtenir l'agrement de Mr. le Chancelier. Enfin Mr. Vvaymel en a esté pourveu, comme une personne agréable à Mr. le Chance-

lier par les recommandations qu'il avoit de son Parlement, dont il s'estoit acquis l'estime par treize ans de travail assidu en plaidoyez & en écritures avec beaucoup de succez : il est fort aimé de sa Compagnie, & digne de cet employ.

Outre les *Te Deum* dont je vous ay parlé dans ma Lettre, dont celle-cy fait la suite, ces deux Lettres doivent vous estre renduës ensemble, parce qu'elles sont toutes deux datées du mesme jour, les Dames de l'Union Chrestienne en ont fait chanter un, de la composition de Mr. Campra. On peut juger par le profond savoir, & par la reputation de ce Maître de Musique, de la beauté de ce *Te Deum*, & du desir que les Dames de l'Uunion Chrestienne avoient de faire écla-

ter leur joye, en marquant leur pieté.

Mrs. du Chapitre de St. Germain de l'Auxerrois, en ont aussi chanté un de la composition de Mr. Bernier, leur Maistre de Musique. Il fut executé par un grand nombre de belles voix, qui furent bien secondées par la bonté d'un tres-grand nombre d'instrumens. La reputation de Mr. Bernier est si bien establie, & tout ce qu'il fit chanter à Fontainebleau pendant l'Automne dernier, receut de si grands applaudissemens de toute la Cour, & de Monseigneur le Dauphin, que je ne dois rien dire davantage pour vous le faire connoistre.

Les Marguilliers de l'Oeuvre des saints Innocens, n'ont pas

montré moins d'ardeur dans un si pieux devoir. Le lundy 18. de ce mois, ils firent chanter un *Te Deum*, & l'*Exaudiat* dans leur Eglise, pour la conservation de la santé de Sa Majesté, & pour l'heureux restablissement de celle de Monseigneur le Dauphin. M. l'Abbé de Cabassole, leur Maistre de Musique, qui a un talent merveilleux, & un goût tres-fin pour la composition, s'y acquit beaucoup de gloire : il avoit les meilleurs Musiciens de chez le Roy, de Nostre-Dame, de la sainte Chapelle, de saint Germain de l'Auxerrois & de l'Opera. La simphonie estoit composée de Timbales, Trompettes, Haubois, Flutes d'Allemagne, Basses de viole, Violons, & de toute sorte d'autres

instrumens. Il avoit déja fait chanter le *Magnificat* & *O Filii ô filiæ* dans la mesme Eglise avec la mesme simphonie, le Dimanche de Quasimodo. Mr. de Cabassole est si fecond, que la composition de tout cela ne luy a coûté que trois jours: il est d'Aix en Provence, Docteur en Theologie, & quoy qu'il n'ait pas encore trente ans, il a déja atteint la perfection des plus consommez, qui sont sortis long-temps avant luy de cette Province, si fertile en beaux esprits, & qui produit tant d'hommes celebres, en toutes sortes d'Arts & de sciences.

La ceremonie qui fut faite le 27. du mesme mois dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire de la ruë saint Honoré, pour remer-

cier Dieu, de la continuation de la ſanté du Roy, & de la parfaite convaleſcence de Monſeigneur le Dauphin, a eſté une des plus magnifiques de cette nature, qui ait eſté veuë depuis long-temps. L'Academie Royale de Muſique chanta le *Benedictus*, & le *Te Deum* de feu Mr. de Lully, avec un *Domine ſalvum fac Regem*, & une Priere particuliere ou Motet, dont vous trouverez les paroles à la fin de cet article, compoſées par le Pere le Jay Jeſuite, l'un & l'autre mis en Muſique par Mr. Mareſts, Ordinaire de la Chambre du Roy, qui a conduit cette action avec tout le ſuccez imaginable. Il y avoit deux cens cinquante Muſiciens ou joüeurs d'inſtrumens. Mr. l'Evеſque de Meaux, qui a

esté cy-devant Precepteur de Monseigneur le Dauphin, y officia en habits Pontificaux. L'assemblée fut des plus nombreuses, & des plus belles, composée d'un grand nombre de Prélats, d'Ambassadeurs, de Ministres estrangers, & d'une infinité de Seigneurs, & Dames de la premiere qualité de la Cour, & de la Ville. L'Eglise estoit tenduë de riches tapisseries, & éclairée par un grand nombre de lustres, & de girandoles, & pour rendre à jamais immortelle la memoire de cette action, & le zele de l'Academie Royale de Musique, elle avoit fait faire un Tableau magnifique, que l'on avoit élevé au fond de l'Eglise, & qui touchoit presqu'à la voute, où es-

roit repreſenté Monſeigneur le Dauphin ſur un lit de repos, implorant le ſecours du Ciel. La France eſtoit à genoux, environnée d'un grand peuple, & faiſoit des vœux pour le meſme ſujet. Saint Michel, Patron du Royaume, joignoit ſon interceſſion, & Dieu dans ſa gloire accompagné de la Vierge & de tous les Anges, fléchy par tant de prieres, paroiſſoit audeſſus des nuës, rendant à Monſeigneur une ſanté également chere & neceſſaire à l'Egliſe & à l'Etat.

Ce Tableau qui a eſté peint ſur les deſſeins de Mr. Berrin, qui a auſſi pris le ſoin de la decoration du lieu où cette ceremonie s'eſt faite, eſt demeuré dans l'Egliſe de l'Oratoire, en memoire du pe-

ril extrême dont la France s'est vûë menacée, & en reconnoissance des bontez infinies de Dieu envers ce Royaume.

Je vous envoye le Motet tiré de l'Ecriture sainte, dont je viens de vous parler.

UNA VOX.

LEvavit Populus vocem suam & flevit. 1. *Reg.* 11.

CONCENTUS DUARUM VOCUM.

Quid habet Populus quod plorat? *Ibid.*

UNA VOX.

Num ignoratis quoniam Princeps & Maximus cecidit hodie? .... Infirmata est altitudo populi terræ. 2. *Reg. c.* 3. *Is. c.* 24.

CHORUS.

Rex lugebit, & magnus populi conturbabuntur. *Ezech. c. 7.*

UNA VOX.

Domine Deus, qui das ſalutem Regibus.... Ecce quem amas infirmatur.... Sanitas eſt orbis terrarum. *Pſal.* 43. *Joan. c.* 10. *Sap. ch.* 6.

CONCENTUS TRIUM VOCUM.

Qui ſperat in Domino, ſanabitur. *Prov. ch.* 28.

UNA VOX.

Conſolamini, conſolamini.... Ad veſperum demorabitur fletus, & ad matutinum lætitia.... Quia hæc dicit Excelſus & Sublimis, habitans

habitans Æternitatem : Vias ejus vidi, & sanavi eum ; & reduxi, & reddidi consolationes ipsi, & lugentibus ejus. *Is. c.* 40. *Ps.* 29. *Is.* 57.

CHORUS.

Cantate Domino, & benedicite nomini ejus, annunciate de die in diem salutare ejus. *Ps.* 95.

UNA VOX.

Dedit Deus salutem magnam Populo suo. *Paral. c.* 11.

CHORUS.

Cantate Domino & benedicite nomini ejus ; annunciate de die in diem salutare ejus. *Ps.* 95.

Les paroles de ce Motet ont esté traduites ainsi en nostre Langue.

UNE VOIX.

LES Peuples viennent de faire entendre leurs cris : leurs larmes sont des marques de leur douleur.

DEUX VOIX.

Qu'est-ce qui fait le sujet de leur tristesse & de leurs pleurs ?

UNE VOIX.

Quoy, ne sçavez-vous pas le triste accident qui vient d'arriver aujourd'huy à ce grand Prince ? . . . . . Le plus glorieux Peuple de la terre est abbatu, est malade en sa personne.

CHOEUR.

Le Roy en sera touché jusqu'aux larmes ; & tout son Peuple en sera dans la consternation.

UNE VOIX.

Seigneur, grand Dieu, qui sauvez les Rois ; . . . . Celuy que vous aimez est malade. . . . . Sa santé est celle de toute la terre.

TROIS VOIX.

Celuy qui espere dans le Seigneur, sera bientost gueri.

UNE VOIX.

Consolez-vous, consolez-vous. . . . Les larmes que vous répandez ce soir, seront dés le matin changées en joye. . . . . Car voicy ce que dit le Tres-Haut, ce Dieu sublime, qui habite dans l'éternité : J'ay consideré ses voyes, & je l'ay gueri : Je l'ay fait revenir des portes de la mort ; je l'ay consolé, Luy, & tout son peuple.

CHOEUR.

Chantez les loüanges du Seigneur, benissez son nom : continuez à le reconnoistre pour l'Auteur d'une santé si précieuse.

UNE VOIX.

Le Seigneur en luy rendant la santé, la rend en mesme temps à tout son peuple.

CHOEUR.

Chantez les loüanges du Seigneur, benissez son nom ; continuez à le reconnoistre pour l'Auteur d'une santé si précieuse.

La Paroisse de S. Louis dans Lisle n'avoit garde de manquer à un devoir aussi juste qu'étoit celuy de rendre des actions de graces à

Dieu pour la parfaite ſanté du Roy, & pour l'entiere convaleſcence de Monſeigneur le Dauphin. C'eſt la ſeule Paroiſſe de Paris dediée à Dieu ſous l'invocation de S. Louis, Patron, & un des Ayeuls de Sa Majeſté. Elle ſe ſentit d'autant plus obligée à ce devoir, que Sa Majeſté a fait poſer en ſon nom la premiere pierre de la nouvelle Egliſe, & a contribué de ſommes conſiderables pour ce Bâtiment, ce qui fait qu'elle a la qualité & le nom de *Paroiſſe Royale.* Mrs les Curez & Marguilliers y firent chanter le dixiéme d'Avril un Salut ſolemnel, où l'on fit pluſieurs Prieres pour la conſervation de la perſonne ſacrée de Sa Majeſté, & pour la Paix. Le *Te Deum* fut chanté en actions de

graces du rétablissement de la santé de Monseigneur. L'Autel estoit paré magnifiquement, & éclairé d'un grand nombre de luminaires. Tout le Clergé de la Paroisse y assista, & il s'y trouva une foule incroyable de peuple, tant de cette Paroisse que des Paroisses voisines. La Ceremonie finit par une Procession du saint Sacrement qui se fit autour de l'Eglise, aprés quoy les Paroissiens marquerent leur joye par des feux qu'ils allumerent, & par des boëtes qui furent tirées.

Je vous envoye un Madrigal de Mr Dader, sur l'accident qui a fait trembler toute la France, en menaçant la vie de Monseigneur le Dauphin.

Je ris de voir la Medecine,
Se debatre sur l'origine,
De ce mal qu'a souffert nostre auguste Dauphin.
Penetré du plaisir de sa convalescence,
Sans estre Philosophe, Artiste ou Medecin,
En peu de mots voicy ce que j'en pense.
Peuples, qu'on vit tout abatus
Craindre pour ce grand Prince une atteinte mortelle,
Tristes François, ne pleurez plus,
Le Ciel qui le fit naistre avec tant de vertus
N'a voulu par son mal qu'éprouver nostre zele.

Ces autres Vers sont sur le mesme sujet, & ont esté faits par

un Gentilhomme du Païs de Caux en Normandie.

Prince, vostre accident m'a fait verser des larmes,
Et tandis qu'à la Cour tout estoit en alarmes,
Par mille vœux secrets j'implorois le secours,
Du Seigneur tout-puissant en faveur de vos jours.
Qui ne seroit pour vous plein d'amour & de zele?
Des plus rares vertus vous estes le modele,
Vous avez l'esprit doux, le cœur grand, genereux,
L'ame compatissante au sort des malheureux,
Et semblable à LOUIS *de qui vous tenez l'estre,*
Pour le bonheur public, le Ciel vous a fait naistre.

Quel

Quel Prince, helas! grand Dieu
nous eussiez vous osté!
Icy j'entends louër l'excez de sa
bonté,
Là j'entens publier que dés sa ten-
dre enfance,
Il fait son seul bonheur du bonheur
de la France.
J'entens dire plus loin que ce divin
Heros
Ne s'endormit jamais dans un lâche
repos.
On l'a vû, poursuit-on, environné
de gloire,
Au travers des perils courir à la
Victoire,
Et mettre aprés sans peine au rang
de ses amis,
Ceux qu'il avoit domptez comme ses
ennemis.
Ce Prince moderé, bien-faisant,

magnanime,
A de tout l'univers & l'amour & l'estime,
Heureux ceux dont le sort est d'estre incessamment
Attachez à servir un Prince si charmant.
Pour moy, si je pouvois, au gré de mon envie,
L'admirer, le servir tout le temps de ma vie,
L'on me verroit constant luy marquer tour à tour
Mon zele, mon respect, ma joye & mon amour.

Ce Madrigal que j'ajouste est parti de la même veine. Il est sur le grand evénement de la succession d'Espagne, & adressé à M. le Duc de Beauvilliers.

Ta vertu, Beauvilliers, & ta rare prudence,
Meritoient bien la recompense
Dont le Ciel & Louis t'ont sçû favoriser ;
Gouverneur de plusieurs Provinces
Et choisi pour former la jeunesse des Princes,
C'est dequoy t'immortaliser.
Ces trois Princes d'un sang que respecte Bellonne,
(Garde d'en douter un moment,
Tu le vois déja bien par ce commencement)
Auront avec le temps chacun une couronne,
De LOUIS, *si fameux par tant de grands exploits*
Il ne peut venir que des Rois.

Cet autre Madrigal est du même, & sur le même sujet.

Ainsi que le Soleil échaufe tout le monde,
Et par sa lumiere feconde
Peut seul donner le jour à cent peuples divers;
De même d'un Heros d'une gloire immortelle,
De toutes les vertus le plus parfait modele,
Le sang merite seul de remplir l'univers.

Vous sçavez avec combien de distinction Mr de la Haye a servi le Roy dans plusieurs Ambassades, & sur tout dans celle de Constantinople, où il a passé plus de vingt années. Il estoit Am-

baſſadeur à Munich dans le temps du mariage de Madame la Dauphine, & c'étoit une Ambaſſade qui demandoit un Miniſtre de confiance. Aprés avoir encore exercé celle de Veniſe avec beaucoup de ſuccés, il a demandé à ſa Majeſté qu'il luy pluſt de le rappeller, & Elle a nommé pour remplir ſa place, Mr Hennequin de Charmond, Secretaire du Cabinet, qui s'eſtoit acquis auparavant beaucoup de reputation dans la charge de Procureur General au grand Conſeil. Les Hennequins ſont originaires de Troyes en Champagne. Ils ont donné des Officiers à toutes les Compagnies ſuperieures, & il y a eu dans cette maiſon des Preſidens à mortier, pluſieurs Maiſtres des Requeſtes, des Evê-

ques de Senlis, de Troyes, de Soiſſons & de Rennes. Elle eſt aliée à plus de vingt familles diſtinguées & des meilleures de l'épée & de la Robe.

Le Gouvernement de Foix vacant depuis la mort de Mr le Marquis de Mirepoix, a eſté donné avec le revenu des deux années qui eſt échu depuis la mort de ce Marquis à Mr le Comte de Tallard, Lieutenant General des Armées du Roy & cy-devant Ambaſſadeur en Angleterre. S. M. l'a auſſi nommé pour eſtre reçû Chevalier de ſes Ordres à la premiere promotion. Le Roy reconnoiſt par là les ſervices que ce Comte luy a rendus dans ſes Armées & dans le Cabinet.

Mr le Prince de Bournonville a

eu l'agrément pour la sous-Lieutenance des Gendarmes dont Mr de Busenval se défait, & Mr de Bois-la-Roche, qui en estoit Guidon, a eu l'agrément de l'Enseigne qu'avoit Mr le Prince de Bournonville.

Le 28. Février les Sieurs Thomas Haye, ingenieur & fabricateur des Instrumens de Mathematiques, & Jeróme Martinot, Horloger, Valet de Chambre du Roy, presentérent à Sa Majesté une Sphere Armillaire mobile, en cuivre doré, où l'on voit à tous momens quelle est la situation apparente du Ciel & de quelle maniere le Soleil & la Lune sont emportez en vingt-quatre heures par le premier mobile, d'Orient en Occident, pendant que ces

Aſtres font leurs revolutions ſous le Zodiaque, c'eſt-à-dire le Soleil en trois cens ſoixante & cinq jours, & la Lune en vingt-neuf jours ; le premier mobile a environ vingt-ſix pouces de diametre. Le mouvement eſt attaché au Pole arctique. La Lune faiſant ſa révolution ſynodique ſelon l'ordre des ſignes, tourne d'un ſens contraire pour preſenter toûjours au Soleil ſa partie eclairée. Cela eſt executé ſi adroitement, que les plus habiles en Mechanique ont peine à en découvrir l'artifice. Tous les Phénomenes qui arrivent dans le Ciel par rapport à ces deux aſtres, à l'exception des Eclipſes, ſont repreſentez dans la machine, & cela, par le ſimple mouvement du premier mobile. Elle eſt montée

ſur un pied de bois doré, orné de quantité de figures allégoriques. Sur l'eſtrade de ce pied il y a une bouſſole qui ſert à orienter la machine, & au milieu de la bouſſole un ruban voltige autour d'une teſte qui repreſente le Soleil, & dont le viſage eſt le portrait du Roy, & ſur ce ruban eſt écrite cette deviſe *Sufficit orbi*. Le Sr Haye a la réputation d'eſtre fort verſé dans l'Aſtronomie, & de travailler avec beaucoup de juſteſſe les inſtrumens de ſa profeſſion.

Il y a long-temps que vous ſçavez la mort de Mr l'Evêque, Comte de Noyon, qui a laiſſé une place vacante dans l'Académie Françoiſe. Depuis ce tems-là, il y en a vaqué une ſeconde, par celle de Mr de Segrais, arrivée à Caën le 24.

Mars. Ces deux Places furent remplies le Jeudy 28. d'Avril, par le choix que fit cet illuſtre corps de Mr de Malezieu pour la premiere & de Mr Capiſtron pour la ſeconde. Je vous parleray du merite de l'un & de l'autre quand je vous apprendray leur reception. Je vous diray ſeulement aujourd'huy, à l'égard de feu M. de Segrais, qu'il a eſté generalement regretté à Caën, où la douceur de ſes Vers le faiſoit regarder comme un digne ſucceſſeur du fameux Malherbe, qui eſtoit né dans la même Ville. Vous n'ignorez pas combien ſon excellente traduction de l'Eneïde en vers François, luy a acquis de reputation. La droiture de ſon cœur & la bonté de ſes mœurs égaloient la beauté de ſon eſprit. Il avoit établi

une eſpece d'Academie, & pluſieurs perſonnes conſiderables par leur ſçavoir & par leur merite s'y aſſembloient toutes les ſemaines. Mr Foucault Intendant de la Province, avoit avec luy une liaiſon étroite. C'eſt ce qui a donné lieu à Mr. de la Monnoye de Dijon, ſi connu par ſes beaux Ouvrages de Poëſie, de faire cette Epitaphe.

Cy giſt qui toûjours cher aux Filles de Memoire,
De l'illuſtre Foucault merita les regrets;
Si ce n'eſtoit aſſez du ſeul nom de Segrais,
Le ſeul nom de Foucault ſuffiroit pour ſa gloire.

Voici d'autres vers qui ont eſté faits ſur cette mort.

Quand Segrais affranchi des terrestres liens
Descendit plein de gloire aux Champs Elisiens,
Virgile en beau François luy fit une harangue;
Et comme à ce Discours Segrais parut surpris,
Si je sçay, lui dit-il, le fin de vostre langue,
C'est vous qui me l'avez appris.

Mr. Dalon, premier President du Parlement & de la Chambre des Comptes de Pau, y est mort. Il avoit esté Avocat General au Parlement de Bordeaux. Cette Charge est remplie depuis qulques années par Mr. son fils aîné.

Dame Marie de Villebois, est morte à Paris, âgée de soixante-&-

dix-neuf ans, & regretée generalement de tous ceux qui connoissoient son merite. Sa charité a égalé tous les avantages dont Dieu l'avoit pourvuë, & on la connoît par plusieurs legs pieux qu'elle a faits de ses épargnes. Elle estoit fille de Messire Jacques de Villebois Maistre d'Hostel du feu Roy, dont la maison est originaire de Gascogne, alliée aux maisons de l'Etrille, Malle, de Manou Raguin, de Mesme, de Fauchet Logueval, de Neufville & Villers. Celle de Dame Jeanne de saint Yon, sa mere, est si ancienne, qu'au onziéme siécle, ses Ancestres portoient la qualité de Baron. Elle est alliée aux maisons de Crequy, de Rubenpré de Hecques, Chauvelin, & Chaillou.

Madame de Villebois estoit veuve de Messire Antoine Phelypeaux, Seigneur du Verger, Conseiller d'Estat, Intendant de Justice à Moulins, d'où sont issus Messire Remond Baltazar Phelypeaux, Maréchal des Camps & Armées du Roy, son Ambassadeur extraordinaire à Turin, & Messire Jacques Antoine Phelypeaux, Evêque de Lodeve. Cette maison porte pour armes, *en Champ d'azur un Chasteau d'argent avec deux arbres d'or.*

On a eu avis de Chartres que le 24. d'Avril Mr de Cysternay, Chanoine de l'Eglise de Chartres, y est mort aagé de quatre-vingt-huit ans, sans avoir ressenti aucune des incommoditez qui accompagnent d'ordinaire un aage si a-

vancé. Il en a passé soixante & quatre à remplir ses fonctions de Chanoine avec édification.

Il n'y a personne qui ne sçache qu'elle est l'utilité du Dictionnaire Historique de Morery. Les Libraires de Paris qui ont debité en tres peu de temps la derniere édition qu'ils en avoient faite, travaillent actuellement a en donner une nouvelle. Pour ne rien omettre de ce qui peut la rendre plus parfaite, Mr Vautier, qui s'est chargé de la revoir, & qui avoit déja pris soin de la precedente, vient de publier un projet qu'il soumet au jugement du public. Ceux qui voudront bien luy faire part de leurs lumieres pour la correction & l'augmentation de ce Livre, ou qui auront

quelques memoires à luy fournir ſur les Genealogies qui y ſont contenuës, & ſur celles qu'on y pourroit ajoûter, ſont priez de les addreſſer aux Sieurs Heriſſant, Coignard & Mariette Libraires à Paris, chez qui le Projet ſe diſtribue gratis.

Je vous ay promis de vous envoyer tout ce qui me ſeroit échapé des choſes qui ſe ſont paſſées dans la route de Meſſeigneurs les Princes. C'eſt ce qui m'oblige à vous faire part de cette Harangue qui leur a eſté faite par les Conſuls de Montpellier.

MONSEIGNEUR,

Quelle joye, quel bonheur pour les Habitans de cette Ville, de voir en vostre personne un Prince, qui fait les delices de la France, l'admiration de toute l'Europe, & à qui les Nations étrangeres s'empressent d'offrir leurs hommages! L'étonnement, dont nos esprits sont frapez, n'est pas moindre, que cette joye, quand nous considerons avec quelle grandeur d'ame, vous avez bien voulu vous dépoüiller de vos droits, pour établir le repos de l'Europe, pour unir les cœurs de deux Nations jalouses, pour donner des Couronnes à un Frere, & un Roy à une fiere Nation, qui le demande,

C'est sans doute, MONSEIGNEUR, pour faire connoistre aux François l'amour, & l'estime que vous avez pour eux, c'est pour faire voir à toute la terre, que vous preferez le plaisir de regner un jour sur un peuple si fidelle, & si belliqueux, à la gloire de posseder des Royaumes dans toutes les parties du monde. La France n'oubliera jamais cette preference, & cette affection; & que ne pourrez-vous point entreprendre à la teste d'une Nation martiale, & pleine de reconnoissance; sur tout aprés que vous vous serez formé dans le gouvernement, & dans l'Art militaire, sur de bien plus parfaits modeles, qu'Alexandre ne l'avoit esté, sous Philippe, quand il entreprit de se rendre le Maistre de l'Univers?

Mais si l'Espagne, cette fiere Nation, n'a pas crû trouver de meilleur moyen pour establir sa sureté, & son bonheur, que de se choisir un Souverain parmi nos Princes, si digne du sang de France, n'avons-nous pas lieu d'attendre, MONSEIGNEUR, que quelque Peuple aussi sagement inspiré, ne voudra d'autre Maistre, que Monseigneur le Duc de Berry, s'il reste encore quelque Couronne qui en soit digne? La vivacité de son esprit, l'élevation de son génie, son grand cœur, le sang dont il est sorti, sont autant d'heureux présages, que nos vœux seront un jour accomplis.

Si nous n'avons pas la satisfaction de voir nous-mesmes de si grands évenemens, du moins nous

aurons celle de porter nos vœux, & nos desirs au-delà de nostre vie, & d'estre autant qu'elle durera, avec une parfaite soumission, & un profond respect, MONSEIGNEUR, vos tres-humbles & tres-obeïssans Serviteurs.

Vous voudrez bien entendre parler le Thé, à l'illustre Mademoiselle de Scuderi.

Sapho, je m'interesse à vos sçavantes veilles;
De mes feüilles le suc vous plaist avec raison.
Que n'ont-elles pour vous les vertus sans pareilles,
De celles que Medée employa pour Æson?

Ce quatrain fut rendu à Ma-

demoiſelle de Scuderi avec une boëte de Thé. Il eſt de Mr. Moreau de Mautour, qui a fait une Parodie ſur la loure de l'Opera d'Heſione, pour une Dame de la premiere qualité, dont le mary a un des premiers & des plus conſiderables emplois de l'Armée. Cette Parodie peut convenir aux Epouſes tendres dont les Maris doivent partir pour l'Armée.

Sur l'air, *Aimable Vainqueur*, &c.

A MADAME LA COMTESSE D. L. F.

Sur le bruit de la Guerre.

Helas, mon amour,
Au ſon du tambour,

Ressent mille allarmes ;
Le bruit des armes
Rappelle ce jour,
Où ma constance
Eprouva l'absence.
Quel triste retour,
Lorsque dans la paix
L'Epoux qui m'enchante,
D'une Epouse amante
Gouste les attraits!

Faut-il toûjours,
Pour des biens si courts,
O gloire fatale,
Superbe Rivale,
Des tendres amours,
Troubler des cœurs,
Que l'Hymen regale,
De mille douceurs.

Voicy des Vers qui devroient

estre de quelque utilité au Public, en faisant ouvrir les yeux aux Courtisans qui pourroient rendre autant de service à ceux qui ont besoin de trouver des Protecteurs, qu'a toûjours fait feu Mr. Bontemps.

Bontemps est mort, tout le regrette,
Tout plaint sa perte & la ressent,
Depuis le Sceptre tout-puissant,
Jusques à la foible boulette.

Vous qui pouvez par vos emplois,
Rendre service auprés des Rois,
Et qui n'en voulez jamais rendre,

Les regrets qu'il sceut mériter
Parlent à vous, taschez d'apprendre
A vous faire ainsi regretter.

Mr. le Cardinal de Coislin ayant receu l'Ordre du S. Esprit, qui est attaché à sa charge de Grand Aumônier de France, celuy qu'il possedoit estant demeuré vacant, le Roy l'a donné à Mr. l'Evesque de Metz neveu de ce Cardinal, & la place qui vaquoit parmy les Commandeurs du mesme Ordre, par la mort de Mr. l'Evesque Comte de Noyon, a esté donnée à Mr. de Conac Archevesque d'Aix, cy-devant Evesque de Valence. Ce Prelat est d'une des meilleures Familles de Guienne & a infiniment de

l'esprit.

l'esprit. Je ne vous dis rien qui ne soit generalement connu.

Vous sçavez ce que la modestie a fait faire à M. l'Archevesque de Sens, au sujet de cette dignité. Il s'est tellement élevé en s'abaissant, que quelques vertus que l'on reconnust en luy, on en a encore découvert de nouvelles, qui font voir qu'on ne peut donner trop de loüanges à une aussi grande humilité que celle que ce modeste & sçavant Prelat a fait paroistre. Ce qui s'est passé en cette occasion est une preuve manifeste que le Roy ne s'attache qu'au merite dans les choix qu'il fait, & que ce Prince les fait de luy-mesme, puisqu'il n'est pas vray semblable qu'on refusast une chose qu'on auroit sollicitée.

Aprés les demandes exorbitantes qui ont esté faites au Roy, sans qu'on eust aucune raison de les faire que celle de vouloir ce que l'on trouve à sa bienseance, Sa Majesté, quoy que toûjours resoluë de ne point troubler la Paix qu'elle a bien voulu donner à l'Europe, voyant les preparatifs qu'on fait contre le Roy d'Espagne son Petit-Fils, qu'Elle est obligée de secourir, a crû devoir se mettre en estat de luy aider à repousser ses Ennemis, pour n'estre pas surprise elle-mesme par ceux qu'on ne sçauroit guerir de la peur, sans leur donner ce qui ne leur est pas deu. C'est par ces raisons que le Roy a pris ses precautions pour se défendre, s'il est attaqué, & qu'il a levé des Trou-

pes. Voicy la liste des Officiers Generaux qu'il vient de nommer. Je ne leur donne ni rang ni qualité, & ne garantis pas mesme qu'il n'y en ait point d'oubliez, & qu'on n'ait point mis dans une Armée quelques-uns de ceux qui doivent servir dans l'autre. Tout cela arrive ordinairement dans une pareille occasion, sur tout quand ces sortes de listes n'ont pas esté copiées sur les originaux mesmes.

LISTE DES OFFICIERS Généraux qui doivent servir dans l'Armée d'Allemagne.

Monseigneur le Duc de Bourgogne, Généralissime.

M. le Maréchal de Villeroy, Général.

Lieutenans Généraux.

MESSIEURS

D'Uxelles.
De Tallard.
De Villars. (Il commandera la Cavalerie.
De Busca.
De Mélac.
De Vins.
De Barbezieres.
De Crequi.

Maréchaux de Camp.

MESSIEURS

De Loëmaria.
De Varennes.

De Druy.
De Médavi.
D'Albergotti.
De Luxembourg.
De la Rocheguyon.
De Villeroy.
Du Bourg.
De Charoſt.
De Rigoville.
De Mongon.
De Liancourt.
De Maignac.

Mr. D'Avaret commandera les Dragons.

Mr. De la Frezeliere commandera l'Artillerie.

Mr. De Vandeüil commandera les Gardes de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

ARME'E DE FLANDRE.

Mr. le Maréchal de Bouflers General.

Lieutenans Generaux.

Monſieur le Duc du Mayne.

Monſieur le Comte de Toulouze, Il commandera la Cavalerie.

MESSIEURS

De Gaſſion.
De Montrevel.
D'Uſſon.
Milord Barvvich.
De Chimenes.
D'Artagnan.
De Coignies.
De Roquelaure.
De Gaſſé.

Maréchaux de Camp.

MESSIEURS

De Lagnon.
D'Alaigre.
De Bezons.
D'Hautefort.
Du Rosel.
De Surville.
De Surbeck.
De Surlaube.
De Courtebonne.
De Greder.
De Roussy.
D'Antin.
De la Mothe.
Raynol.
Davejan.

Mr. Le Duc de Guiche comman-

dera les Dragons.

Mr. De Vigny commandera l'Artillerie.

ARME'E D'ITALIE.

Monſieur le Duc de Savoye, Généraliſſime.

Mr. le Maréchal de Catinat, Général.

Mr. le Comte de Teſſé Capitaine général.

Lieutenans Generaux.

MESSIEURS

De Crenan.
De Vaubecourt.
Le Chevalier de Teſſé.

Maréchaux de Camp.

MESSIEURS

De Marcin.
De Pracontal.
De S. Frémont.
De Cavoye.
De Thouy.
De Vilpion.

Mr. Du Cambout commandera les Dragons.

L'Enigme du mois passé avoit esté fait sur le Peigne. *Ceux qui ont trouvé ce mot, sont Messieurs,*

DE Verneüil de l'Hostel du Mayne à Versailles; David le fils marchand au coin de la ruë

du Plaiſir du meſme lieu, de Geſtes, la Guinaudierre Guerry, le P. Coüaillé, Jean Baptiſte Chaſtelain d'Aurillac en Auvergne, Saffray du Quay de la la Vallée de miſere à la Croix de Jeruſalem, du Parc & ſa Javote, Jean de Maſſy ſieur de Baſtarault & de Tournevillere, Mollet des Fontenelles, Richard du Luard & Chedor du Mans, Bardet & du Pleſſis de l'Hoſpital de la meſme Ville, Charles de la Rue de l'Arbre-ſec, Antoine Nereau Conſeiller du Roy Prevoſt en Charge de la Baſoche du Chaſtelet de Paris, de Colombes ſon Secretaire & Mre Nicolas Lallemant Comte de Moranville, l'Abbé Faubert ſieur de Palliere Licentié en Theologie, Guyart,

Duclos & Melle Thibaut, Melle Dautigny & ſon Amant tranſi, le jeune Mallair du cul-de-ſac de la ruë du Cocq & ſon meilleur ami, les Clercs de Mr Janot Notaire, le petit Brun de S. Maur, & ſon incomparable Societé, la jeune Brune du Beuveur & ſon frere, l'Intelligente de la ruë des Fontaines, & Javotte de l'Hoſtel d'Yvron, Tamiriſte & ſes deux filles, l'Inviſible hors le Lundy, le petit Prophete de la ruë de la Harpe, Lavocat ami des prudes & non des coquettes de l'Iſle du Palais, l'Amant ſecret des aimables ſœurs du Pilory de Poitiers, le ſçavant Grec juſqu'à l'augment, de la vieille ruë du Temple, le petit Cerf volant de la ruë Monceau S. Gervais, celuy

qui ne se nomme point, le charmant Jomier de la ruë S. André, le Pere Superieur des Augustins d'Amiens, le Papa de chez Mr Guignon, le Voile heritier du Guerrier à la mode, le Corps amant de la belle Gabrielle, Charlot à basse de viole, les deux Nymphes potageres de l'Intendence, & le Mats de Picardie, Bourgeois d'Arras, du Hamel, de Villiers, la Marguerite faite à plaisir, la belle Foras du chasteau d'or, vis-à-vis la place aux Chats ruë S. Honoré, & la belle Mollet de la ruë des Fourreurs, le jeune Marquis de la vieille ruë du Temple, le beau Parisien demeurant à Alençon & sa chere M. Desprez, l'Amant de sa belle cousine prés S. Saturnin à Chartres en Beaus-

ſe, le berger Cloridor & la groſſe Picarde ſon hoſteſſe du Marché neuf, le fidelle Cleandre de la ruë du Foin, la contemplative du cadran de ſaint Severin, Criſtalin Langlois du coin de la ruë du Plaiſir à Verſailles, des Pavoſts, premier valet de pied de Madame la Ducheſſe du Mayne, du meſme lieu, l'Amant de la plus belle bouche du quartier de la Madelaine, la Brune à la Deviſe, le petit Rabat vaut mieux que le grand, le grand Mogol François de la ruë du Plaiſir de Verſailles, les trois Clercs de Mr Fera Procureur au Parlement à l'Hoſtel des Urſins, les Garçons de nopce, Louvat de Marne, Begat de Manne, le jeune Comte de Bierge, Simon-

net de Beaucourt, & le jeune Marquis de ſaint Julien, de la Chine de la ruë Dauphine, & de la Chine Abbé de S. Domingue, le petit Paſté & ſes Confreres de chez Mr le Févre Notaire ruë ſaint Denis devant la Fontaine la Reyne, le fidelle ſerviteur de l'agréable Mannon, le Buiſſon prudent & pacifique de prés le Chaſſe-Midy, & le charmant Serin dans ſa nouvelle cage à Verſailles, le Chevalier des Angloux & ſa groſſe Gouvernante, le ſage de Cerby & ſon aimable amy, Ativa Robinot & ſon Eleve aux cheveux blonds de la ruë de Brague, l'Amant rebuté des deux plus belles ſœurs de la ruë d'Argenteuil, la plus ſpirituelle brune de la ruë Calandre, & la plus aima-

ble veuve de la ruë des grands Auguſtins. Le Penſionnaire muet de la ruë de la Huchette, le Taciturne de la Table prés le Palais, le Plaiſant de la ruë du Foin, l'agreable & complaiſant Jean Fumée ſieur du petit Hoquet, ruë ſaint Denis à Meaux, Melle Javotte, jeune Muſe, du coin de la ruë de Richelieu, Amiot de deſſus le petit pont, Dumont, & Marie Poirier de la Porte du grand Monarque, vis-à-vis ſaint Innocent, le beau Micot de Beaune, la belle Gantiere du Quay des Orfévres, Boulé, Mr Dupont & Melle Marinier ſa maiſtreſſe, Melle Bougy & ſon petit Conſeiller des Eſſards. La petite Dame voiſine du Nouvelliſte de Beauvais, la charmante Manon de

l'Isle Nostre-Dame, & sa petite Maman du Marais, la Marchande de vin à son grand regret de l'orme saint Gervais, sa belle sœur, & leur cousin le futur Bailly de saint Maur, l'Avocat Borderel de la ruë du Mouton, & son intime Aubert de la ruë de la Verrerie, la jeune Parisienne du Bourg de saint Martin à Vendosme, & la vraye devote du mesme lieu. La petite Margot de la ruë de la Paroisse à Versailles, les deux Brunes des trois maisons, la belle Indifferente de la ruë de saint Martin, la jeune Nymphe italique, la Solitaire Marie Andrée de la ruë Chapon, la toute aimable Delle Mongin de la ruë de la Harpe proche la ruë du Foin & son fidelle Esclave du bas de

la mesme ruë, l'indifferente Brune des galeries du Louvre & Lisonnet, du mesme lieu. Les Brunes & les Coquettes des deux Académies du mesme quartier, le Godard Gaillard, la belle Accordée, & sa voisine l'Aspirante.

Mr & Mme de la Salle du grand Commun de Versailles, l'aimable veuve Mme Marie B. ou Melle Robert, le bon Lauman son frere & son ami. Banque Grisy Praticien par force, des ruës du Sepulcre & Tarane. Le Begue & le Moine, les bons Clercs de Mr. Bonhomme Notaire de la ruë de Bussy, Dugné, la source des Liqueurs à la Devise Royale, de la mesme ruë, Laumeau & sa charmante épouse de la ruë du cœur

qui ne luy appartient pas, les inſeparables amis Julien, Chagrin, Thomas & Laurent de S. Sulpice, les bons Directeurs de S. Alban de l'année 1699. & 1700. Le ſieur le Guintre, Melle ſa fille & ſon voiſin Mellet de la ruë de Tournon. Le ſieur Deuxmille de la ruë de Grenelle & Melle Vertueuſe fille, le ſieur Barbé Doyen de l'art de Peinture & Sculpture, Mr & Melle Ramire, Melles Ambroiſe, Madelaine & Hilaire Lucot Cour du Palais, le Vacher, Melle Renée & Marie le Vacher du Palais Royal, l'aimable & bon Danſeur Mr Corozet le fils, ſaint Criquebeuf, Melle Catherine Marais, dite Mme le Vacher, du Palais Royal, le bon Normand Broquet & le petit Pere Tibour,

les Clercs du ſieur Barbier Procureur de la Cour, ruë Pavée proche S. André, le bon Martin & ſon aimable épouſe du cloiſtre ſaint Jean en Greve, & les Clercs de ſon Etude, la charmante Anne Cornil & le ſieur Defin ſon Amant. Melle le Clerc & l'aimable Hiſtorien, proche l'Hoſtel des Urſins, le bon Cent Suiſſe de leurs A. R. Monſieur, Madame, de la ruë Baillive, Melle Tiremont & ſa Maraine, le nouvel Huiſſier des Requeſtes de la meſme ruë, Mme Marguerite de Caux, l'Epouſe du Rhetoricien Mr du Jaxy, le ſieur Morant Tailleur de violon aux Dames, le Samaritain du Palais Royal, & Melle ſon Epouſe, le bon & franc cœur d'ami, le ſieur Daugé marchand Diſtilateur, de

la ruë des Boucheries, & les ſieurs Pierre, Guillaume, Crouppe, Goulin, Chardin, Rohais, Boüillet & S. S. R. L. B. dit l'Ame heureuſe.

L'Enigme nouvelle que je vous envoye ſervira de divertiſſement à vos amies.

ENIGME.

DEux pieds, deux jambes, une teſte,
Me compoſent entierement,
Mais je ne ſçaurois un moment
Me tenir ſur mes pieds, ſi quelqu'un ne m'arreſte.
Que ſi l'on me donne la main,
D'une agilité ſans ſeconde,

Je fais, quand on le veut, un terrible chemin,
Car en quelques momens je fais le tour du monde.
Je suis utile à bien des gens,
Sans moy les plus sçavans que tout le monde admire,
Ainsi que tous les ignorans,
Ne feront jamais rien où l'on ne trouve à dire;
Et s'ils n'empruntent mon secours,
On les critiquera toûjours.
Il n'est point de justesse à la mienne pareille,
Et quand de ma compagne aussi juste que moy
On veut suivre la Loy,
Avec nous deux on fait merveille.
Quand je marche, je ne fais pas

De faux pas,
Si l'on me guide bien ; autrement
ſans adreſſe
Avecque moy l'on ſe meſcompte
fort,
Mais ce n'eſt pas ma faute, & l'on
auroit grand tort
De me diſputer la juſteſſe.

Vous continuez à me demander des nouvelles de la guerre, & de la paix, & vous voulez que je me declare, ou pour l'une, ou pour l'autre. Nous ſommes, dites-vous, dans le temps où l'ouverture de la campagne ſe fait ordinairement, & toutes les Puiſſances qui ſemblent devoir entrer en guerre ſont armées. Vous entendez dire que leurs troupes

marchent, que la Hollande continue à vouloir que la France & l'Espagne luy donnent des remedes, contre un mal, pour lequel il est impossible d'en trouver, puisqu'il n'y en a jamais eu pour guerir de la peur. On ajouste que l'Empereur pretend que le Milanez luy appartient, & qu'il croit avoir assez de troupes sur pied pour en faire la Conqueste; que l'Angleterre doit entrer dans les interests des Hollandois, & leur donner des vaisseaux, & des troupes de terre; que les Hollandois, outre les grandes levées qu'ils ont faites, ont achetté des troupes de tous costez; que les Ducs d'Hanover & de Zéll, & l'Electeur de Brandebourg leur

en donnent ; qu'ils ſont reſolus à perir ſi on ne leur accorde la plus grande partie des demandes qu'ils ont faites, qu'ils ne deſarmeront point ſans cela, & que l'Empereur dont les troupes ſont nombreuſes, ne mettra point les armes bas qu'il n'obtienne du moins une partie de ce qu'il demande. Je demeure d'accord que les affaires ſont dans cette ſituation ; que la foudre paroiſt preſte de tous coſtez à crever ſur la France, puiſque l'Eſpagne, n'eſtant pas encore revenuë de la grande foibleſſe où elle a eſté depuis peu, n'attend de ſecours que de cette Couronne ; mais je dois vous dire en meſme temps

qu'il

qu'il ſemble que le Ciel ait permis pour la gloire du Roy que les affaires ſoient dans cette ſituation. Sa conduite a paru dans toutes les guerres, où il a joüé le principal & le plus glorieux perſonnage depuis qu'il regne par luy-meſme. Il a toûjours triomphé comme il a voulu, il a toûjours fait la paix comme il luy a plu, & il a falu ſouſcrire à ſes volontez de meſme qu'il a falu ceder à la force de ſes armes. Il a eſté queſtion de ſe diſtinguer d'une autre maniere, depuis qu'il a accepté le Teſtament du feu Roy d'Eſpagne. Il veut maintenir la Paix de l'Europe que tant de Puiſſances cherchent à troubler. Il y a travaillé, eſtant le Chef de ſon Conſeil luy-meſme

si je puis parler ainsi ; il ne s'y est point trouvé de Ministres qui eussent interest de vouloir la guerre, ny d'assez instruits dans les affaires pour luy donner des lumieres, puisqu'il les a tous formez, & qu'il estoit ce que nous les voyons aujourd'huy, avant que tous les Ministres eussent la premiere teinture des affaires du cabinet. Ainsi tout ce qui s'y est fait depuis l'acceptation du Testament de Charles II. est son ouvrage, & ce qui est surprenant, c'est qu'on trouvera, si on l'examine de prés, que jusqu'à present il n'a pas fait un faux pas, & que tout ce qu'il a entrepris a reussi de la maniere dont il l'a souhaité, tant il est vray que le Ciel seconde les desseins d'un Mo-

narque qui ne travaille que pour la paix. Il a voulu ſauver le Milanez, & empeſcher pour le repos de toute l'Italie, que l'Empereur ne portaſt ſes armes de ce coſté-là. Il a ſceu engager les Puiſſances qui pouvoient s'y oppoſer, & s'établir dans des poſtes, avec leſquels il peut mettre obſtacle aux projets de l'Empereur. Du reſte, il ne peut eſtre garant des evenemens; ils dependent du Dieu des armées. Il eſt venu à bout de ce coſté-là par ſon habileté, & par ſes vives penetrations de ce qu'une ſage politique luy a inſpiré de faire, & n'a pas eſté moins heureux dans l'entrepriſe qu'il a faite d'empeſcher que l'Empereur n'allumaſt la guerre du coſté du Rhin. Il a ſceu perſuader à Mr l'Electeur

de Baviere, à Mrs. les Electeurs Ecclesiastiques, aux Cercles de Suabe & de Franconie, ainsi qu'à plusieurs autres Puissances, dont dépend le repos du Rhin, d'observer une exacte neutralité, qui empeschera, où qui du moins doit vray semblablement empescher, que l'Empereur ne fasse la guerre de ce costé-là : je dis vray semblablement, car il n'est pas hors d'exemple de voir tenter des entreprises, où l'on risque tout, & mesme avec assez de certitude, pour ne pouvoir douter qu'on ne reüssira pas. On les tente quelquefois, seulement pour faire un coup de desepoir. Si le Roy, par les sages, & judicieuses instructions qu'il a données à ses Ministres dans les Cours Etrangeres, a comme fer-

mé la porte de l'Italie, & le passa-
ge du Rhin aux Troupes de l'Em-
pereur, il a par le traité qu'il a
menagé, pour les Espagnols, avec
les Portugais, osté la retraite aux
Vaisseaux Hollandois dans les
Ports de Portugal, & comme la
France, l'Espagne, & le Portugal
sont maîtres de tous ceux dont
les Hollandois auroient besoin
dans la Mediterranée, pour la guer-
re qu'ils entreprendroient, il fau-
droit qu'ils cherchassent à se per-
dre, s'ils y envoyoient des Vais-
seaux qui n'y pourroient avoir de
retraite.

Ce n'est pas la seule raison qui
doit retenir leurs armes. Le Par-
lement d'Angleterre, dont les lu-
mieres sont penetrantes, ayant
reconnu par la sage conduite du

Roy de France, que ce Monarque ne veut point la guerre, mais qu'il s'eſt mis en eſtat de la faire avantageuſement, s'il eſt attaqué, ne croit pas devoir entrer dans les intereſts des Hollandois auſſi aveuglément qu'ils le ſouhaitent. Il faudroit qu'au lieu de chercher des fonds pour s'acquitter de ce que l'Angleterre doit, il en fiſt de nouveaux pour entrer dans une guerre où l'Eſtat n'eſt point intereſſé. Cette guerre mettroit l'Angleterre dans un eſtat capable de la ruiner, puiſqu'il ſeroit malaiſé de trouver jamais aſſez de fonds pour payer les anciennes & les nouvelles dettes, ce qui ſeroit cauſe que dans la ſuite ce Parlement perdroit tout ſon credit. La conſequence en eſt ſi im-

portante qu'il n'iroit pas moins que de la ruine entiere de tout l'Estat, au lieu que l'Angleterre peut tirer un grand bien de la conjoncture presente, en cas que la Hollande suive son aveuglement & sa passion, en entreprenant la guerre, puisque les Anglois auroient l'avantage de faire seuls tout le Commerce qu'ils auroient partagé avec les Hollandois, qui avant que de tenter un coup qui peut les perdre sans ressource, doivent considerer combien ils ont servi le Roy de France par les demandes exorbitantes qu'ils ont faites, & qui ont esté trouvées telles dans toute l'Europe, & mesme par leurs Alliez. Elles ont paru si peu recevables à tous les François, pour ne pas

dire plus, car on ne parle jamais en France contre aucun Estat, quelque sujet qu'on ait de s'en plaindre, que depuis le plus petit jusques au plus grand, tous se sont écriez d'une voix commune, & mesme avec un transport plein de zele & d'affection pour le Roy, *qu'on pouvoit leur imposer telle capitation qu'il plairoit à Sa Majesté, & qu'ils estoient prests de la payer pour soûtenir sa gloire & celle de l'Estat.* Voila la veritable situation des affaires sur laquelle vous pouvez decider de la paix & de la guerre. Ce que je vous envoye, prouve ce que je viens de dire touchant la situation des affaires d'aujourd'huy.

Propositions de Mr. le Comte de

Schlick, General des armées de l'Empereur à son Altesse Electorale de Cologne. A Bonn, le 10. *Avril* 1071.

Mr. le Comte de Schlick General des armées de l'Empereur, estant arrivé icy jeudy au soir, eut audience le lendemain 8. sans ceremonie, dans laquelle, aussi bien que dans les conferences tenuës ensuite avec luy, il dit, *que sa Majesté Imperiale ayant des raisons indispensables pour poursuivre ses droits à la Monarchie d'Espagne, par toutes les voyes possibles, elle souhaitoit que son Altesse Electorale ne prist aucun engagement avec des Puissances qui les luy disputent, qu'en cas de rupture, elle s'unist avec Sadite Majesté Imperiale, & ses Alliez; y devant estre excitée par*

deux puissans motifs, dont l'un est l'estroite alliance que la maison Electorale de Baviere, a avec l'auguste maison d'Autriche: & l'autre, l'interest general de tout l'Empire, auquel les Couronnes de France & d'Espagne veulent soustraire les Pays-Bas, & le Duché de Milan, estant à craindre que par leur union Elles ne se mettent en estat de subjuguer avec le temps le reste de l'Empire, si les Princes qui en sont membres ne se servent pas de l'occasion pour les empescher, la France n'estant pas si redoutable qu'elle veut paroistre. Il a representé de plus, *que Sa Majesté Imperiale n'estant pas occupée du costé de la Hongrie, pourroit employer toutes ses forces contre cette Couronne avec plus de succez que jamais: & que d'autre part les An-*

glois & les Hollandois feront les derniers efforts, pour ſeconder Sa Majeſté Imperiale en tous ſes deſſeins, tant pour ſe venger du mépris qu'on a fait du Traité de partage, que pour maintenir leur Religion, leur liberté, & leur commerce; & que ſi Sadite Alteſſe Electorale vouloit entrer en alliance avec Sa Majeſté Imperiale & avec eux, il avoit ordre, luy qui parloit, de convenir avec elle en leur nom, de tous les avantages, & de toutes les conditions qu'elle pourroit ſouhaiter: ſe promettant une reſolution favorable, puis qu'il s'agiſſoit de maintenir la liberté de l'Europe, & principalement celle des Princes de l'Empire, qui couroient riſque autrement de perdre pour toûjours leur Souveraineté, & d'eſtre traitez à

l'avenir d'une maniere peu convenable à leur dignité, & aux égards qu'on leur doit. Il ajoûta, *que si contre toute attente, son Altesse Electorale ne vouloit pas se rendre à toutes ces raisons, il seroit à craindre que quand les Etendarts des Puissances alliées, se déployeroient aux environs de ses Pays, on ne pourroit plus avoir pour elle les mesmes considerations qu'on auroit si elle se liguoit avec lesdites Puissances.* Voila la substance de ce qu'il representa; mais il fut bien surpris quand au lieu de recevoir la réponse favorable qu'il attendoit, on luy dit, *que son Altesse Electorale, s'estant chargée de ses Archevesches & Evesches, en prefereroit toûjours les avantages à ceux de sa pro-*

pre Maison, & Parenté, quand ils ne pourroient s'accorder les uns avec les autres: & que si elle vouloit agir par la proximité du Sang, il seroit à examiner si les Princes de France descendus de Madame la Dauphine sa Sœur, ne luy sont pas aussi proches que les Archiducs d'Autriche, pour qui il aura neanmoins sans cesse, toute l'estime, & toute la veneration imaginable. Que pour ce qui regardoit l'Empire, elle assuroit sa Majesté Imperiale, qu'elle ne s'en separeroit jamais, lorsque les François, ou les Espagnols presumeroient d'attaquer les droits de l'Empire; mais que comme jusqu'à present ils ont protesté de reconnoistre dudit Empire, tout ce que les Rois d'Espagne en ont reconnu, il ne luy sembloit pas que de la part de

l'Empire, on eust lieu de desaprouver leur conduite à cet égard, ni de se mêler des affaires particulieres, qui sont entre les Maisons de Bourbon & d'Autriche, afin de ne pas troubler le repos commun : que les Cercles de Franconie & de Suabe, sur ce pied-là, avoient trouvé bon de s'associer, & d'inviter plusieurs autres Cercles & Princes, de se joindre avec eux, pour conserver la tranquilité dont ils joüissent depuis la derniere Paix, & dont Sa Majesté Tres-Chrestienne, promet de leur laisser goûter les douceurs ; que si la Cour de Vienne, comme plus éloignée ne trouve pas à present les forces de la France redoutables, ces Pays-cy, qui sont plus exposez, ont d'autaut plus de sujet de les apprehender que lorsque cy-devant l'Espagne estoit jointe-

avec les autres Alliez, Sa Majesté Tres-Chrestienne seule n'a pas laissé de faire teste à presque toutes les Puissances de l'Europe: qu'outre cela si Sa Majesté Imperiale n'est pas obligée d'entretenir une armée contre les Turcs, elle sera contrainte, selon ses projets, d'en envoyer une en Italie aussi considerable, que celle qu'elle avoit en Hongrie, qu'il faut avoüer cependant que par l'union des Anglois, & des Hollandois avec plusieurs Princes & Etats Protestans, on pourroit mettre de grandes forces sur pied; mais qu'on avoit vû dans la derniere guerre, ce que les Catholiques, & principalement les Ecclesiastiques, avoient gagné, dont il reste encore de funestes marques dans les pays de Cologne, & de Liege: que le Roy d'Angleterre estoit un

Prince d'une santé peu stable, & la Nation Angloise épuisée aujourd'huy: que les Hollandois avoient toûjours opiné pour la guerre, & qu'ensuite, ils avoient esté les premiers à traiter separément, au grand desavantage de tous leurs Alliez: que de tout temps le Pays de Liege s'estoit tres-bien trouvé des neutralitez, & que pour l'unique fois qu'il s'estoit déclaré, il avoit esté si mal traité, que les Etats avoient tres-humblement supplié Son Altesse Electorale, de leur procurer en toute maniere dans cette conjoncture une bonne neutralité, dont si le nom est odieux, on pourroit se contenter des effets: qu'au reste S. A. E. a trouvé à propos de s'unir avec Messeigneurs les autres Electeurs Ecclesiastiqaes, dans une assemblée tenuë à Lonstein,

où l'on avoit conclu de se joindre avec les Cercles & Princes associez, dans la pensée que Sa Majesté Imperiale n'en seroit pas moins satisfaite, qu'elle a témoigné l'estre de l'association des deux Cercles sus mentionnez; & qu'enfin Son Altesse Electorale, se confiant dans l'équité, & la justice de Sa Majesté Imperiale, ne peut pas croire qu'elle veüille concourir à faire maltraiter les Electeurs, & autres Princes de l'Empire, qui par le soin qu'ils ont de la conservation de leurs Estats, ne voudroient pas s'engager dans une querelle, qui ne regarde pas jusqu'à present le Corps de l'Empire.

L'entrée publique du Roy Philippe V. se fit à Madrid, le 14. d'Avril, comme il avoit esté résolu. L'heure ayant esté mar-

quée à trois heures aprés midy, on partit du *Retiro*. Les trompettes des plaisirs precedoient celles du Corps de Ville. Tous les Directeurs estoient habillez en robbe à la Romaine, d'une estoffe blanche & argent, & allerent jusqu'à *l'Arco*. C'est-là que s'estoient assemblez les differens Ordres Militaires en habits de couleur, avec la *Golilla* & des plumes differentes. Tous les Chevaliers avoient de tres-beaux chevaux, & leurs harnois faisoient éclater une égale magnificence. Les Gentilshommes de la maison & de la bouche les suivoient. La premiere Noblesse, & les Grands du Royaume venoient ensuite tous à cheval, en habits à l'Espagnole en broderie, ou chamarrez de dentelles de soye

ſans or ny argent. Ils marchoient devant Sa Majeſté Catholique, qui montoit un cheval Alezan, dont elle moderoit la fougue par ſon adreſſe. Elle eſtoit precedée par ſa garde Eſpagnole, Flamande, Allemande, & par les gardes du Corps à pied, & eſtoit veſtuë fort ſimplement à la reſerve des pierreries qui eſtoient ſur ſon habit. Si-toſt que le Roy parut à *l'Arco*, la Ville en corps vint le recevoir. Dom Franciſco Ronquillo, Corregidor, luy en offrit les clefs. Sa Majeſté oſta ſon chapeau pour les recevoir; & ſe mettant ſous le Dais qu'on luy offrit, on marcha juſqu'à l'Egliſe de ſainte Marie. Sa Majeſté deſcendit de Cheval à la porte de cette Egliſe, & y entra pour faire les actions de graces.

Le Cardinal Portocarrero officia au *Te Deum* qui fut chanté. Aprés cet acte de Religion, Sa Majesté continua sa route, & trouva à quelque distance de-là un arc de triomphe élevé à sa gloire dans toutes les regles de l'Art. Des Chœurs de Nimphes l'y attendoient, & le conduisirent avec une charmante melodie jusqu'à son Palais, en chantant ses loüanges à ses deux costez. On avoit disposé cette grande ruë en trois chemins differens. Celuy du milieu estoit celuy où passoit le Roy & ceux qui composoient sa suite. Des barrieres à droit & à gauche, les separoient de la foule, à hauteur d'apuy. Les Comediens & les Filles de la Musique marchoient de chaque costé avec les ins-

trumens de musique, qui accompagnoient leurs voix.

Il faudroit un volume entier pour décrire les Arcs de triomphe, les Portiques, les Domes & les differens morceaux d'Architecture qu'on avoit distribuez dans les places & dans les principaux endroits par où passoit le Roy. Les ruës estoient par tout richement tapissées, & les balcons couverts de magnifiques tapis. Ainsi l'on peut dire que toutes les richesses de l'Espagne furent répanduës dans les ruës de Madrid, & ce jour là, & les deux jours qui le suivirent. Il y eut pendant ces trois jours un feu d'artifice dans la Place du Palais.

Tous les Theatres avoient esté fermez depuis la mort du feu Roy.

Les Comediens donnerent un magnifique ſpectacle le 15. Ils avoient quatre grands Chariots, qui repreſentoient les quatre Parties du monde, & les principales Nations qui les habitent eſtoient dedans, figurées au naturel. Ils joüerent pendant les trois jours, ſoir & matin, choſe qui ne s'eſtoit jamais pratiquée.

Le 16. Sa Majeſté retourna à Noſtre-Dame d'Atocha, & paſſa par d'autres endroits de la Ville, qu'elle n'avoit pas veus encore. Le Corps des Orfevres, qui eſt regardé à Madrid avec beaucoup de conſideration, avoit eſtalé dans la ruë de l'Orfevrerie une quantité d'argenterie, qui juſque-là ne s'eſt jamais vuë enſemble à Madrid. Les Orfevres, outre celle

de leur Magasin, avoient encore emprunté celle des Grands & des maisons les plus riches. Ils avoient d'ailleurs assemblé des pierreries pour des millions, & les avoient disposées avec beaucoup d'art & meslées avec cette argenterie. Le Samedy, le Roy revint de Nôtre-Dame d'Atocha à l'entrée de la nuit dans un grand carrosse richement brodé, où pouvoient entrer quatorze personnes. S. M. passa par la place Mayor, & fut charmée de l'illumination qu'elle y trouva. Les maisons y ont cinq estages d'une égale symetrie, & tous les cinq estages estoient également illuminez.

Mr. le Duc d'Harcour s'estant trouvé attaqué d'une fiévre double tierce avec des redoublemens;

a receu le Viatique, mais suivant les dernieres nouvelles de Madrid il se portoit beaucoup mieux, & sur le rapport de sa maladie, envoyé icy par ses Medecins, ceux de France ont dit qu'ils le croyoient hors de danger. On en sçaura davantage quand vous recevrez ma Lettre. Mr. le Cardinal Portocarrero a marqué dans celle qu'il a écrite icy touchant cette maladie, *qu'il écrivoit les larmes aux yeux, & que ce Duc estoit la pierre angulaire, & le lien auguste des deux Nations.* Il luy donne beaucoup d'éloges dans ses Lettres.

Sa Majesté Catholique a nommé Mr. le Duc de Beauvilliers, Grand de la premiere classe. Il a traité ce Duc, comme Charles Quint traita Mr. le Marquis de Chievres.

Chievres. Ce titre de Grandeſſe du premier rang, eſt pour Mr. le Duc de Beauvilliers, & pour ſa Poſterité, c'eſt-à-dire, pour les premiers nez des maſles, & au défaut, pour les aînez des femelles. L'Eſpagne ne peut trop honorer celuy qui a pris le ſoin de l'éducation, d'un Monarque qui fait le ſujet de ſon amour & de ſon admiration, & qui bien qu'il doive à ſon Sang auguſte, les grandes qualitez qui le font admirer de tout le monde, ne laiſſe pas de devoir beaucoup à ſon éducation.

J'oubliois à vous dire que Sa Majeſté Catholique, ayant écrit il y a déja quelque temps au Roy d'Angleterre, pour luy donner part de ſon élevation ſur le Trône d'Eſpagne, Sa Majeſté Britani-

que luy a fait réponſe par une grande Lettre de ſa propre main, & luy a écrit comme elle auroit fait au feu Roy d'Eſpagne, c'eſt-à-dire, comme ſi ce Monarque avoit eſté toûjours ſur le Trône.

Le Roy a donné deux mille écus de penſion à Mr. le Chevalier de Luxembourg. Sa naiſſance, les ſervices de feu Mr. le Mareſchal Duc de Luxembourg ſon Pere, & les ſoins qu'il a pris, de meriter cette gratification, luy donnoient ſujet de l'eſperer. Sa Majeſté en a donné une de trois mille livres à Mr. d'Antragues, Colonel du Regiment de la Marine, & a témoigné publiquement qu'elle ſouhaiteroit que toutes les penſions qu'elle donne, fuſſent auſſi

bien appliquées que celle-là, & que tous les Officiers qui en ont, la meritassent autant que Mr. d'Antragues.

Sa Majesté a donné le Regiment de Cavalerie de la Tournelle, vacant par la mort de ce Colonel, à Mr. le Duc de la Feüillade. Ce Duc est brave, vif, vaillant & a beaucoup d'esprit.

Le Guidon de la seconde Compagnie des Gens-d'Armes Ecossois, ayant vaqué par la mort de Mr. de Lançon, Sa Majesté l'a donné à Mr. le Chevalier de Flamarin, qui levoit à ses dépens une Compagnie de Dragons. Sa Majesté qui sçavoit qu'il estoit peu en estat de soûtenir cette dépense, a voulu recompenser son zele, en luy faisant le present que

je viens de vous marquer. Ce Chevalier eſt ſage, & joint beaucoup de douceur avec beaucoup de valeur.

S. M. a honoré quatre ſous-Lieutenants de la Gendarmerie du titre de Meſtre de Camp; Ce ſont Mrs de Linieres, de Chauvert, de Rians & de Buſſy. On peut dire que ce Prince ne laiſſe paſſer aucun jour ſans repandre ſes bienfaits ſur pluſieurs perſonnes de diſtinction, ce qu'il fait d'une maniere dont ils ſont plus charmez qu'ils ne ſont touchez des graces qu'ils en reçoivent.

Quoyque vous ne deviez recevoir ma Lettre que le douziéme de May, elle eſt neanmoins achevée dés le ſeptiéme. Ainſi je ne puis vous dire ce qui ſe paſſera

aujourd'huy en Sorbonne, où Mr l'Abbé de Villeroy doit soûtenir des Theses pour la Mineure ordinaire, mais vous devez estre persuadé qu'ayant autant d'esprit qu'il en a, il paroistra avec distinction dans cettte action publique. Depuis que cet Abbé a pris le parti de l'Eglise, il ne s'est écarté en rien de sa route, où il a toûjours marché avec toute la regularité possible. Je ne vous dis rien qui ne soit dans la bouche de tous ceux qui le connoissent. Il a esté long-temps au Seminaire de Saint Magloire, où il s'est fait estimer & aimer, n'ayant pas moins de conduite & d'esprit pour la vie civile que de pieté pour servir d'exemple dans la profession qu'il a embrassée. Je

ſuis voſtre, &c.

A Paris, ce 7. May. 1701.

Avis.

L'Auteur a receu en finiſſant ce volume, pluſieurs Harangues, de tres beaux ouvrages & quelques relations qui luy manquoient, le tout regardant ce qui s'eſt paſſé dans la route de Meſſeigneurs les Princes pendant le voyage qu'ils ont fait, enſorte que ce qu'il a, peut remplir un volume entier, c'eſt ce qui l'a obligé d'en promettre encore deux le mois prochain. On ne doit point eſtre ſurpris qu'on parle du voyage de Meſſeigneurs les Princes un mois aprés leur retour. Ce Voya-

ge est un morceau d'Histoire tres-beau & tres-curieux, & l'on se doit plustost étonner de ce qu'on le donne presentement, que si on le donnoit dans cinq ou six mois. Ce qui est regardé comme Histoire, peut n'estre donné au public que quelques années aprés l'évenement, & il est à croire, que plus l'Auteur a eu du temps pour l'instruire, plus l'ouvrage qu'il donne est fidelle & étendu. Ceux qui ont encore des memoires à donner sur le voyage de Messeigneurs les Princes & des Harangues à envoyer, doivent se presser sans perdre un moment de temps. Toute l'histoire de ce voyage se trouvera renfermée en sept volumes du Mercure à commencer par celuy de Decembre, & le tout ensemble vaudra bien

le voyage de France le plus curieux, & la fera mieux connoistre, ce qui s'entend à l'égard des lieux où les Princes ont passé, qui en font la plus considerable partie.

Les affaires commencent à prendre un train qui donne lieu de croire que la face qu'elles ont aujourd'huy, pourra estre toute changée, quand ces deux volumes commenceront à se debiter puisqu'il se passera quatre ou cinq jours du jour qu'ils seront achevez d'imprimer, jusqu'à celuy qu'ils pourront paroistre.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

Suite du journal de la route de Messeigneurs les Princes. 3
Article curieux de Strasbourg. 212
Reception du Roy & de la Reine d'Angleterre à la Charité, & à Nevers. 219
Mr de Vraimel est pourveu de la Charge d'Avocat General au Parlement de Tournay. 222
Te Deum *chantez.* 224
Madrigaux sur la convalescence de Monseigneur. 238
Autre sur la succession d'Espagne. 242
Mr Hennequin de Charmond est nommé à l'Ambassade de Venise. 244
Gouvernement de Foix donné à Mr

le Comte de Tallard. 246
Agremens donnez pour des Charges. 247
Sphere armillaire presentée au Roy. 247
Places remplies dans l'Academie Françoise. 347
Epitaphe de Mr de Segrais. 251
Morts. 252
Nouvelle Edition du Dictionnaire de Moreri. 255
Harangue des Consuls de Montpellier à Messeigneurs les Princes. 257
Le Thé à Melle de Scuderi. 260
Vers sur le bruit de la Guerre. 261
Madrigal aux Courtisans. 263
Places vacantes parmi les Commandeurs de l'Ordre remplies par S. M. 264
Situation des affaires d'aujourd'huy. 286

TABLE.

Propositions faites à l'Electeur de Cologne. 296
Entrée publique du Roy d'Espagne à Madrid. 305
Convalescence de Mr le Duc d'Harcour. 311
Mr le Duc de Beauvilliers est fait Grand d'Espagne de la premiere Classe. 312
Le Roy d'Angleterre écrit au Roy d'Espagne & le reconnoist. 313
Pensions données par le Roy, 314
Regimens, Charges, & Titres d'honneur donnez par S. M. 315
Theses soutenuës par Mr l'Abbé de Villeroy. 316

Avis pour placer les Figures.

Les Medailles doivent regarder la page 69.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR